HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

TOME SECOND.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME DEUXIEME.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.
AN VII. — 1799.

Grad / Buhr
gift
Frederick M. Gaige
1-13-2000



LE FAUCON HAGARD

J Pouquet. S.

HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME DEUXIEME.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.

Grad / Buhr
gift
Frederick M. Gaige
1-13-2000



LE FAUCON HAGARD

J Pouquet S.



LE FAUCON SORT.

J J Pouquet. S.

HISTOIRE NATURELLE.

LE FAUCON [1].

LORSQU'ON jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle [2], on seroit porté à croire qu'il y a dans l'es-

[1] En latin moderne, *falco*; en italien, *falcone*; en espagnol, *halkon*; en allemand, *falck*; en anglois, *falcon*.

[2] M. Brisson compte douze variétés dans cette première espèce ; savoir, le faucon-sors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rouge des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande et le sacre; et en même temps il compte treize autres espèces ou variétés de faucons, différentes

pèce du faucon autant de variétés que dans celle du pigeon, de la poule, ou des autres oiseaux domestiques; cependant rien n'est moins vrai : l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux; quelqu'utiles aux plaisirs, quelqu'agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce. On domte, à la vérité, le naturel féroce de ces

de la première; savoir, le faucon-gentil, le faucon-pélerin, dont le faucon de Barbarie et le faucon de Tartarie sont des variétés; le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier; le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété; le faucon de la baie de Hudson, le faucon étoilé, le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, et le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique de faucon vingt-six espèces différentes : mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout, les espèces éloignées, aussi-bien que les espèces voisines; car on trouve dans cette liste de faucons, les aigles, les pygargues, les orfraies, les crécerelles, les buses, etc. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection et de discernement.

oiseaux par la force de l'art et des privations; on leur fait acheter leur vie par des mouvemens qu'on leur commande; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu ; on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture, pour les rendre plus dépendans, plus dociles, et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosite du besoin: mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement; ils demeurent captifs, sans devenir domestiques : l'individu seul est esclave; l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme; ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature. Comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles: on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours, pour élever leurs petits, les rochers exposés

au midi; qu'ils se placent dans les *trous et les anfractures* les plus inaccessibles; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver; qu'ils ne couvent pas long-temps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles; que tous deux jettent des cris perçans, désagréables et presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits pour les dépayser; ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité qui rompt les liens des familles et de toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces; il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie, au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté: aussi prend-on l'autour avec des filets, dans lesquels le faucon ne s'empêtre jamais; il tombe à plomb sur l'oiseau vic-

time, exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb. S'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence: on le voit tout-à-coup fondre sur un troupeau de faisans, comme s'il tomboit des nues, parce qu'il arrive de si haut et en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée. On le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie: mais il lui fait plutôt la honte que la guerre; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal, et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne, et au pied des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits *. On a envoyé de

* Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires, et particulièrement par M. Hébert, que j'ai déja

Genève à la fauconnerie du roi, de jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril, et qui paroissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes on les appelle *faucons-sors*, comme l'on dit *harengs-sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes[1] (*voyez planche I de ce volume*); et l'on appelle les vieux faucons, *hagards*, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes[2] (*voyez planche II de ce volume*)[3]. Le faucon qui est représenté dans cette dernière planche, nous paroît être de la seconde année, ayant encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine et sur le ventre; car à la troisième année ces taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente, comme on le peut voir

cité plus d'une fois, et qui a chassé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

[1] Voyez les planches enluminées, nº 470.

[2] Puisque le faucon-sors et le faucon-hagard ou bossu ne sont que le même faucon, jeune et vieux, on ne doit pas en faire des variétés dans l'espece.

[3] Voyez les planches enluminées, nº 421.

dans le faucon représenté *, dans laquelle on a gravé par erreur le nom de *lanier*, au lieu de *tiercelet de faucon de la troisième année*.

Comme ces oiseaux cherchent par-tout les rochers les plus hauts, et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhode, en Chypre, à Malte, et dans les autres îles de la Mediterranee, aussi-bien qu'aux Orcades et en Islande; mais on peut croire que, suivant les différens climats, ils paroissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon, qui est naturel en France, est gros comme une poule : il a dix-huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et autant jusqu'à celui des pieds : la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure ; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues, à mesure que l'oiseau avance en âge, et que d'ailleurs elles sont fidèlement

* Voyez les planches enluminées, nº 430.

représentées par les trois planches enluminées que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon est verdâtre, et que, quand il s'en trouve qui ont les pieds et la membrane du bec jaunes [1], les fauconniers les appellent *faucon bec jaune*, et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons, en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie. J'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles, et autres oiseaux de cette espèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue, et des autres grands oiseaux.

Il paroît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch [2] a donné la figure

[1] Voyez celui qui est représenté dans la planche enluminée, n° 430.

[2] Voici ce que M. Frisch dit de cet oiseau, qu'il appelle l'*ennemi des canards* ou l'*autour d'un brun noir*: « Il a été pourvu par la nature de longues ailes

coloriée d'un faucon-sors à pieds et à membrane du bec jaunes, sous le nom de *entenstosser* ou *schwartz-braune habigt*, et il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun;* car il diffère de l'autour par la grandeur et par le naturel. Il paroît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal-à-propos *vautour*. « Ce vautour à pieds « velus ou à culotte de plume est, dit-il, de « tous les oiseaux de proie diurnes à bec « crochu, le seul qui ait des plumes jusqu'à « la partie inférieure des pieds, auxquels « elles s'appliquent exactement. L'aigle des « rochers a aussi des plumes semblables, « mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des « pieds : les oiseaux de proie nocturnes, « comme les chouettes, en ont jusqu'aux « ongles; mais ces plumes sont une espèce « de duvet. Ce *vautour* poursuit toute sorte de « proie, et on ne le trouve jamais auprès des

« et de plumes serrées les unes sur les autres...... « C'est des oiseaux de proie l'un des plus vigoureux; « il poursuit de préférence les canards, les poules « d'eau et autres oiseaux d'eau. » (Planche LXXIV.)

« cadavres ». C'est parce que ce n'est pas un vautour, mais un faucon, qu'il ne se nourrit pas de cadavres; et ce faucon a paru à quelques uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France, pour n'en faire qu'une variété: s'il ne différoit en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété; mais le caractère des pieds couverts de plumes jusqu'aux ongles, me paroît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, et peut-être dans les autres pays du Nord; il y en a de tout-à-fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes, qui sont noirâtres: il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos et sur les ailes, et de quelques raies brunes sur la queue. Comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la

couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat : cependant il paroît qu'en Islande il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, et qui ont les ailes et la queue plus longues ; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon, et qu'ils n'en diffèrent que par ces legers caractères, on ne doit pas les separer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que presque tous les naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que c'est le même, et que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure : aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptoient que deux espèces principales de faucon, le faucon-gentil, ou faucon de notre pays, et le faucon-pélerin ou étranger, et regardoient tous les autres comme de simples variétes de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer

sans s'arrêter, et qu'on prend au passage : il en vient sur-tout du côté du Midi, que l'on prend à Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe : on en a pris même quelquefois de cette espèce en France ; et celui dont nous donnons la figure enluminée[1], a été pris en Brie. C'est par cette raison que nous avons cru pouvoir l'appeler *faucon passager*. Il paroît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France ; car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus*, *faucon brun* (*planche LXXXIII*), et qu'il voyage beaucoup plus loin ; car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté[2] sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, et qui, en effet, lui avoit été envoyé de ce climat. J'observerai à ce sujet, que le faucon passager ou pélerin, décrit par M. Brisson[3], n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon-hagard[4] ; en sorte

[1] Voyez les planches enluminées, n° 469.

[2] Tome 1, page 4.

[3] Page 341.

[4] Voyez celui qui est représenté, planches enluminées, n° 421.

que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, sur-tout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourroit peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou punicien, dont parle Belon, « et qu'il dit être un peu plus « petit que le faucon-pélerin, qui a la tête « plus grosse et ronde, et qui ressemble par « la grandeur et le plumage au lanier »; peut-être aussi le faucon de Tartarie, qui au contraire est un peu plus grand que le faucon-pélerin, et que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux, et que ses doigts sont plus alongés.

En rassemblant et resserrant les différens objets que nous venons de présenter en détail, il paroît, 1°. qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon, bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette même espèce se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Islande vers le nord, en Italie,

en Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Égypte vers le midi; 2°. que le faucon blanc n'est, dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du Nord; 3°. que le faucon-gentil n'est pas une espèce différente de notre faucon commun*; 4°. que le faucon-pélerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le

* Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens et peut-être le meilleur de nos auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon;* savoir, le faucon-gentil, le faucon-pélerin, le faucon-tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier, et le faucon tunisien ou punicien : en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre et le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil et le faucon-pélerin, dont le tartaret et le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connoissoit donc qu'une seule espece de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil;* et cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil et le faucon commun ne sont tous deux qu'une seule et même espece.

faucon tunisien, etc...... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat, et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer, et qu'on doit regarder comme étrangère. En rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos nomenclateurs au sujet des faucons, et suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons, 1°. que le faucon-sors n'est que le jeune de l'espèce commune : 2°. que le faucon-hagard n'en est que le vieux : 3°. que le faucon à tête blanche et à pieds pattus est une variété ou race constante dans cette même espèce : 4°. sous le nom de *faucon blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, et peut-être trois; car le premier et le troisième pourroient être, absolument parlant, des faucons qui auroient subi la variété commune aux oiseaux du Nord, qui est le blanc; mais pour le second, dont M. Brisson ne paroît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la planche LXXX, ce n'est certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine commun en France, auquel on donne le nom

de *harpaye* : 5°. que le faucon noir est le véritable faucon-pélerin ou passager, qu'on doit regarder comme étranger : 6°. que le faucon tacheté n'est que le jeune de ce même faucon étranger : 7°. que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard; M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation, et cet auteur dit que cet oiseau attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages, que son vol est très-haut, et qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques sur les étangs et dans les autres lieux marécageux; ces indices réunis nous portent à croire que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards : 8°. que le faucon rouge n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens fauconniers, se trouver dans les lieux marécageux, qu'il fréquente de preférence : 9°. que le faucon rouge des Indes est un oiseau étranger dont nous parlerons dans la suite : 10°. que le faucon d'Italie, dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston, peut encore

être, sans scrupule, regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes : 11°. que le faucon d'Islande est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur : 12°. que le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part : 13°. que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun, et que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil*, mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon* : 14°. que le faucon appelé *pélerin* par M. Brisson n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon-hagard[1], et que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge, et non pas une diversité d'espèce : 15°. que le faucon de Barbarie n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon passager*[2] : 16°. qu'il en est

[1] Voyez les planches enluminées, n° 421.

[2] Voyez les planches enluminées, n° 469.

de même du faucon de Tartarie : 17°. que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau de tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse* ; 18°. que le faucon de roche n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau et de la crécerelle, et que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part : 19°. que le faucon de montagne n'est qu'une variété du rochier : 20°. que le faucon de montagne cendré n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon : 21°. que le faucon de la baie de Hudson est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, et dont nous parlerons dans l'article suivant : 22°. que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon ; 23°. que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon pêcheur des Antilles, et le faucon pêcheur de la Caroline, sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir, par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers et qui ne sont pas précisément des faucons, et en ôtant encore le

faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces; savoir, le faucon commun; le faucon passager, le sacre et le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faucons aux deux espèces du faucon commun ou gentil, et du faucon passager ou pélerin, voici les différences que nos anciens fauconniers trouvoient dans leur nature et mettoient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, et même plus tôt : le faucon-pélerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules, et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon-gentil. Ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons niais;* lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent criards et difficiles à élever; il ne faut donc pas les dénicher avant qu'ils soient un peu grands; ou, si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus

semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, et au défaut de cette nourriture, on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas, et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément. Les faucons-sots, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les meilleurs et les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard, en hiver ou au printemps suivant et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déja trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude et demeurer en captivité sans regret, et l'on n'est jamais sûr de leur obéissance et de leur fidélité dans le service ; ils trompent souvent leur maître, et quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans les faucons-pélerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles, ou sur les falaises de la mer. Ils sont de leur naturel prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire : on peut les faire voler

pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi, dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faucons-pélerins sont non seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venoient autrefois les meilleurs faucons.

Comme les arts n'appartiennent point à l'histoire naturelle, nous n'entrerons point ici dans les details de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'*Encyclopédie*. « Un bon faucon, dit M. le Roy, auteur de « l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête « ronde, le bec court et gros, le cou fort « long, la poitrine nerveuse, les mahutes « larges, les cuisses longues, les jambes « courtes, la main large, les doigts déliés, « alongés et nerveux aux articles, les ongles « fermes et recourbés, les ailes longues: les « signes de force et de courage sont les mêmes « pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui « est le mâle dans toutes les espèces d'oiseaux « de proie, et qu'on appelle ainsi, parce « qu'il est d'un tiers plus petit que la fe-

« melle : une marque de bonté moins équi-
« voque dans un oiseau, est de chevaucher
« contre le vent, c'est-à-dire de se roidir
« contre, et se tenir ferme sur le poing lors-
« qu'on l'y expose. Le pennage d'un faucon
« doit être brun et tout d'une pièce, c'est-à-
« dire d'une même couleur: la bonne couleur
« des mains est de verd-d'eau; ceux dont les
« mains et le bec sont jaunes, ceux dont le
« plumage est semé de taches, sont moins
« estimés que les autres. On fait cas des
« faucons noirs : mais, quel que soit leur
« plumage, ce sont toujours les plus forts
« en courage qui sont les meilleurs..... Il
« y a des faucons lâches et paresseux; il y
« en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre
« tous les moyens de les apprivoiser : il faut
« abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la note suivante.

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle
« entre les faucons de différens pays que
« par la grosseur. Ceux qui viennent du
« Nord sont ordinairement plus grands que
« ceux des montagnes des Alpes et des Py-

« renées ; ceux-ci se prennent, mais dans
« leurs nids : les autres se prennent au pas-
« sage, dans tous les pays; ils passent en
« octobre et en novembre, et repassent en
« février et mars.... L'âge des faucons se
« désigne très-distinctement la seconde an-
« née, c'est-à-dire à la première mue; mais
« dans la suite les connoissances deviennent
« bien plus difficiles. Indépendamment des
« changemens de couleur, on peut les dis-
« tinguer jusqu'à la troisième mue, c'est-à-
« dire, par la couleur des pieds et celle de
« la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GERFAUT ET AUX FAUCONS.

I.

Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère en effet qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

I I.

Le faucon noir *, qui se prend au passage à Malte, en France, en Allemagne, dont nous avons parlé, et que MM. Frisch et Edwards ont indiqué et décrit, qui nous paroît être d'une espèce étrangère et différente de celle de notre faucon commun. J'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux

* Voyez les planches enluminées, n° 469.

de proie de sa grandeur, parce que, près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons : car, en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties; et en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avoit une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer. Au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure, et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire, des terres de la baie de Hudson, ne nous paroît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge.

et non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du Midi : cependant nous en avons vu un qui avoit été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve ; et, comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau, que nous avons eu en nature, avoit les pieds d'un bleu bien décidé, et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminees. de MM. Edwards et Frisch, avoient les pieds jaunes; cependant il n'est pas douteux que ce ne soient les mêmes oiseaux : nous avons déja reconnu, en examinant les balbuzards, qu'il y en avoit à pieds bleus, et d'autres à pieds jaunes; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginoit. Il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage; elle varie souvent avec l'âge, ou par d'autres circonstances.

III.

L'OISEAU qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande, et a peu près dans les termes suivans. La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large et presque plat; la couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes, est d'un cendré tirant sur le brun; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit; la base du bec est jaune, et le reste, jusqu'au crochet, est de couleur cendrée; la pupille des yeux est très-noire; l'iris brun; la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le croupion et les cuisses sont d'un orangé presque rouge; il y a cependant au-dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendree, et quelque petite tache de cette même couleur sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs. Dans le male, toutes les parties rouges sont plus rouges, et

toutes les parties cendrées sont plus brunes ; le bec est plus bleu, et les pieds sont plus jaunes. Ces faucons, ajoute Aldrovande, avoient été envoyés des Indes orientales au grand duc Ferdinand, qui les fit dessiner vivans. Nous devons observer ici que Tardif, Albert et Crescent, ont parlé du faucon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on connoissoit en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de marécages ; mais ce faucon rouge n'est pas assez bien décrit, pour qu'on puisse dire si c'est le même que le faucon rouge des Indes, qui pourroit bien voyager et venir en Europe comme le faucon passager.

IV.

L'OISEAU indiqué par Willughby sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faucon, et presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du corps ; mais sur la poitrine et le ventre, son

plumage est traversé de lignes noires et blanches alternativement: les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées; les pieds sont couverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec, et les pieds, sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paroît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des faucons est l'un des plus universellement répandus. Nous avons dit qu'on en trouve par-tout en Europe, du nord au midi; qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont communs sur la côte de Barbarie. M. Shaw, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faucons et des éperviers en assez grande abondance, et que la chasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au-dessus du commun. On les trouve encore plus fréquemment au Mogol[1] et en Perse[2], où l'on pré-

[1] On se sert du faucon au Mogol pour la chasse du daim et des gazelles.

[2] *Relation de Thévenot*, tome II, page 200. —

tend que l'art de la fauconnerie est plus cultivé que par-tout ailleurs [1]; on en trouve jusqu'au Japon, où Kæmpfer dit qu'on les tient plutôt par faste que pour l'utilite de la chasse; et ces faucons du Japon viennent des parties septentrionales de cette île. Kolbe fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-Espérance, et Bosman de ceux de Guinée [2]; en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire, aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent; il y en a dans le Groenland [3], dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale, et jusque dans les îles de la mer du Sud.

Voyage de Jean Ovington, tome I, page 279. — *Voyage de Chardin*, tome II, pages 32 et 33. — *Voyage de Dampier*, tome II, page 23 et suivantes.

[1] *Voyage de Dampier*, tome II, page 25.

[2] *Voyage de Guillaume Bosman*, lettre XV[me], page 268.

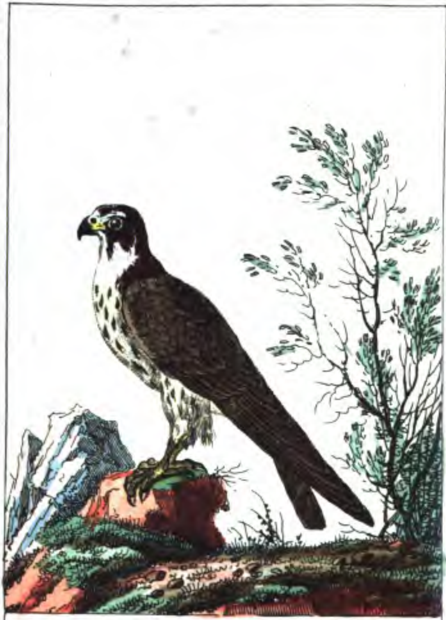
[3] *Recueil des Voyages du Nord*, tome I, p. 99.

V.

L'OISEAU appelé *tanas* par les nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par M. Adanson sous le nom de *faucon-pêcheur* *. Il ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage : il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes eminentes qui se rabattent en arrière, et qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre : il a aussi le bec jaune, moins courbé et plus gros que le faucon. Il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles ; et son naturel est aussi différent, car il pêche plutôt qu'il ne chasse. Je crois que c'est a cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampier fait mention sous ce même nom de *faucon-pêcheur*. « Il ressemble, dit-il, à nos plus petits faucons « pour la couleur et la figure ; il a le bec et « les ergots faits tout de même ; il se perche « sur les troncs des arbres et sur les branches « sèches qui donnent sur l'eau dans les criques,

* Voyez les planches enluminées, n° 478.

« les rivières ou au bord de la mer; et, dès
« que ces oiseaux voient quelques petits pois-
« sons auprès d'eux, ils volent à fleur d'eau,
« les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent
« aussitôt en l'air, sans toucher l'eau de leurs
« ailes ». Il ajoute « qu'ils n'avalent pas le
« poisson tout entier, comme font les autres
« oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le dé-
« chirent avec leur bec, et le mangent par
« morceaux. »



LE HOBREAU

J. Pauquet. S.

[1] LE HOBEREAU [2].

Voyez la planche III de ce volume.

Le hobereau est bien plus petit que le faucon, et en diffère aussi par les habitudes naturelles. Le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux; il attaque des oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel; car, à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles : mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie. Dès qu'il apperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près, ou plane au-dessus de leur tête, et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux : si le chien fait lever une alouette, une caille, et que le chasseur la manque, il ne la manque pas. Il a l'air de ne pas craindre le bruit, et de ne pas connoître l'effet des armes à feu; car il s'ap-

[1] Voyez les planches enluminées, nos 431 et 432.
[2] En anglois, *hobby;* en italien, *bacello*.

proche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie. Il fréquente les plaines voisines des bois, et sur-tout celles où les alouettes abondent; il en détruit un très-grand nombre, et elles connoissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'apperçoivent jamais sans le plus grand effroi, et qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans les buissons : c'est la seule manière dont elles puissent échapper; car, quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon et les autres oiseaux du plus haut vol. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques unes de nos provinces, on donne le nom de *hobereau* * aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins sans en être

* Ce nom de *hobereau*, appliqué aux gentilshommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étoient point assez riches pour entretenir une fauconnerie, se contentoient d'élever des hobereaux pour la chasse.

prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que, dans cette espèce, le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes. Il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singulière pour mériter d'être représentée *: les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre et les grandes plumes des ailes sont cendrée et sans taches; tandis que, dans le hobereau commun, la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres. Il y a de même d'assez grandes differences dans les couleurs de la queue, qui, dans le hobereau commun, est blanchâtre par-dessous, traversée de brun, et qui, dans l'autre, est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce; car ils ont la même grandeur, le même port, et

* Voyez les planches enluminées, n° 431.

se trouvent de même en France; et d'ailleurs, ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plumes d'un roux vif, et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau. Il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différens temps de la mue de cet oiseau; et c'est encore une raison de plus pour ne les pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chaperon, comme l'émerillon, l'épervier et l'autour, et l'on en faisoit autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.



LA. CRESSERELLE

J. Pauquet. S.

LA CRÉCERELLE [1].

Voyez la planche IV de ce volume.

LA crécerelle [2] est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, et sur-tout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite; c'est sur-tout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtimens, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit; elle a un cri précipité, *plï, plï, plï*, ou *prï, prï, prï*, qu'elle ne cesse de répéter

[1] Voyez les planches enluminées, nos 401 et 471.

[2] En latin, *tinnunculus*; en italien, *canibello, tittinculo, tintarello, garinello*; en espagnol, *cernicalo* ou *zernicalo;* en allemand, *roethel-weih* ou *wannenwacher, quòd alas extendat* (ait Schwenckfeld) *ventiletque instar ventilabri quod vannum nominant;* en anglois, *kestril* ou *kestrel.* On l'a aussi appelée en vieux françois, et encore actuellement dans quelques provinces de France, *cercerelle, quercerelle, écrecelle.*

en volant, et qui effraie tous les petits oiseaux, sur lesquels elle fond comme une flèche, et qu'elle saisit avec ses serres : si, par hasard, elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons ; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une crécerelle et le petit oiseau qu'elle poursuivoit, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie qui étoient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle étoit partie. Lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots ; elle avale les plus petits tout entiers, et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau : mais la peau se roule et forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, et non par le bas ; car ses excremens sont presque liquides et blanchâtres. En mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude, pour les ramollir et les étendre, on retrouve la peau entière de la souris, comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, et peut-être

beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes, dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os : il en est de même des oiseaux pêcheurs ; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, et ils les rejettent par le bec.

La crécerelle est un assez bel oiseau ; elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu ; elle est diligente et courageuse : elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux ; on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, et elle en diffère en ce qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé ; au lieu que, dans le mâle, la tête et la queue sont grises, et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires. On peut voir les différences du mâle et de la femelle dans les planches enluminées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques uns de nos nomenclateurs modernes ont appelé *épervier des alouettes*, la crécerelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la crécerelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtimens, il y niche plus rarement que dans les bois; et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines, et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés. Il pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six, et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc; d'abord il les nourrit avec des insectes, et ensuite il leur apporte des mulots en quantité, qu'il apperçoit sur terre du plus haut des airs, où il tourne lentement, et demeure souvent stationnaire

pour épier son gibier, sur lequel il fond en un instant : il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui ; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie : mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots et les reptiles, sont les moineaux ; les pinsons et les autres petits oiseaux. Comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue ; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne ; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale. Plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France ; cependant j'ai remarqué qu'il y en avoit beaucoup moins en hiver qu'en été ; ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays, pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières ; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours. Ils sont robustes et

aisés à nourrir; ils mangent la viande crue qu'on leur présente, à quinze jours ou trois semaines d'âge : ils connoissent bientôt la personne qui les soigne, et s'apprivoisent assez pour ne jamais l'offenser. Ils font entendre leur voix de très-bonne heure; et quoiqu'enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper et revenir d'eux-mêmes à la volière, après un jour ou deux d'absence, et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connois point de variétés dans cette espèce, que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont représentés par M. Frisch (*planche LXXXV*); mais M. Salerne fait mention d'une crécerelle jaune qui se trouve en Sologne, et dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette « crécerelle, dit-il, est rare, et quelquefois « elle se bat généreusement contre le jean-le-« blanc, qui, quoique le plus fort, est sou-« vent obligé de lui céder. On les a vus, « ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, « et tomber de la sorte par terre, comme une « motte ou une pierre ». Ce fait me paroît

bien suspect; car l'oiseau jean-le-blanc est non seulement très-supérieur à la crécerelle par la force, mais il a le vol et toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER[1].

L'OISEAU qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier*, n'est pas si gros que la crécerelle, et me paroît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul avant nous qui ait donné une bonne indication de cet oiseau, et l'on peut comparer dans son ouvrage la figure du rochier (*planche LXXXVII*) avec la nôtre, et aussi avec les crécerelles mâle et femelle, qui toutes trois sont assez bien rendues : leurs rapports de ressemblance et de différence sont encore mieux exprimés dans nos planches enluminées. En considérant attentivement la forme et les caractères de cet oiseau, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émerillon dont on se sert dans la fauconnerie[2], nous sommes très-portés à croire

[1] Voyez les planches enluminées, n° 447.

[2] *Ibid.* n° 468.

que le rochier et cet émerillon sont de la même espèce, ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que de celle de la crécerelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émerillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier, et la seconde de celle de la crécerelle. Comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnoître; et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature, que nous sommes parvenus à les distinguer les uns des autres.

[1] L'ÉMERILLON [2].

Voyez la planche V de ce volume.

L'OISEAU dont il est ici question n'est point l'émerillon des naturalistes, mais l'émerillon des fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs : cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie, et que l'on dresse au vol pour la chasse. Cet oiseau est, à l'exception des pie-grièches, le plus petit de tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive : néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble, et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon; il en a le plumage [3], la forme et l'attitude; il a

[1] Voyez les planches enluminées, n° 468.

[2] En latin, *æsalon ;* en italien, *smerlo* ou *smeriglio ;* en allemand, *myrle* ou *smyrlin.*

[3] Il ressemble en effet, par les nuances et la distribution des couleurs, au faucon-sors.



L'ÉMERILLION

J. Bouquet. S.

le même naturel, la même docilité, et tout autant d'ardeur et de courage. On peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles, et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui; souvent il les tue d'un seul coup, en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel, ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure, et encore plus au rochier : on le distinguera cependant du hobereau, en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes, et qu'elles ne s'étendent pas, à beaucoup près, jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au-delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déja fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc......... qu'on seroit très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émerillon, ou du moins

comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces. Au reste, l'émerillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de celle de tous les autres oiseaux de proie par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux; c'est que le mâle et la femelle sont dans l'émerillon de la même grandeur, au lieu que, dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle. Cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux; elle sembleroit d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pie-grièches, qui sont encore plus petites que les émerillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité, et reconnu qu'elle ne pouvoit pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avoit pas de particulières auxquelles on pût attribuer cet effet; et j'ai

trouvé, en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cæcum* assez gros et assez étendu, tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cæcum*, et quelquefois point du tout : cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très-vîte et très-légèrement; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle : elle niche dans les forêts en montagnes, et produit cinq ou six petits.

Mais, indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire et la représentation, il existe une autre espèce d'émerillon mieux connue des naturalistes,

dont M. Frisch a donné la figure (*planche LXXXIX*), et qui a été décrite d'après nature par M. Brisson *. Cet émerillon diffère en effet, par un assez grand nombre de caractères, de l'émerillon des fauconniers; il paroît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la crécerelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature : mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émerillon de Cayenne*[2], et *émerillon de Saint-Domingue*[3], ne nous paroissent être que des variétés d'une seule espèce; et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre : mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines; et cet émerillon d'Europe, aussi-bien que ces émerillons d'Amérique dont les espèces sont si voisines, paroîtront à tous ceux qui les considéreront

[1] Tome I, page 382.

[2] Voyez les planches enluminées, n° 444.

[3] *Ibid.* n° 465.

attentivement, beaucoup plus près de la crécerelle que de l'émerillon des fauconniers. Il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre; et en effet, M. Linnæus fait mention des crécerelles en Suède, et ne dit pas que les émerillons s'y trouvent. Ceci semble confirmer encore notre opinion, que ce prétendu émerillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la crécerelle : on pourroit même lui donner un nom particulier, si on vouloit la distinguer, soit de l'émerillon des fauconniers, soit de la crécerelle, et ce nom seroit celui qu'on lui donne dans les îles Antilles. « L'émerillon, dit le P. du Tertre, que nos « habitans appellent *gry gry*, à cause qu'en « volant il jette un cri qu'ils expriment par « ces syllabes *gry gry*, est un autre petit « oiseau de proie qui n'est guère plus gros « qu'une grive; il a toutes les plumes de « dessus le dos et les ailes rousses, tachées « de noir, et le dessous du ventre blanc, « moucheté d'hermine; il est armé de bec « et de griffes à proportion de sa grandeur : « il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et

« aux sauterelles, et quelquefois aux petits « poulets, quand ils sont nouvellement éclos. « Je leur en ai fait lâcher plusieurs fois, « ajoute-t-il; la poule se défend contre lui « et lui donne la chasse. Les habitans en « mangent; mais il n'est pas bien gras. »

La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Tertre * avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces; et il me paroît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les naturalistes sous les noms d'*émerillon d'Europe*, *émerillon de la Caroline* ou *de Cayenne*, et *émerillon de Saint-Domingue* ou *des Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la crécerelle, à laquelle on pourroit donner le nom de *gry gry*, pour la distinguer de la crécerelle commune.

* Le cri de la crécerelle est *pri pri*; ce qui approche beaucoup de *gry gry*, qui est le nom qu'on donne, aux Antilles, à cet oiseau, à cause de son cri.

LES PIE-GRIÈCHES.

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins, par leur courage, par leur large bec, fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les crécerelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle : non seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, sur-tout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine. Elles n'attendent pas qu'ils approchent ; il suffit qu'ils passent à leur portée, pour qu'elles aillent au-devant : elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles, et les chassent avec tant de fureur, qu'ils fuient souvent sans oser revenir ; et, dans ce combat inégal contre

d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter ; il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chûte et la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent; les milans, les buses, les corbeaux, paroissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage, que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine sans craindre d'en être puni; car, quoique les pie-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts; les grives, les merles, et les autres oiseaux pris au lacet ou au piége, deviennent leur proie la plus ordinaire; elles les saisissent avec les ongles, leur crèvent la tête avec le bec, leur serrent et déchiquètent

le cou; et après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces : mais nous pouvons réduire à trois principales ceux de notre climat; la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement *l'écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE [1].

Voyez la planche VI de ce volume.

Cette pie-grièche grise[2] est très-commune dans nos provinces de France, et paroît être naturelle à notre climat; car elle y passe l'hiver et ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes. Ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine; ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche. La femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des cou-

[1] En latin, *lanius;* en italien, *gaza sperviera, falconello, oresto, castrica, verla, stragazzina, ragazzoia.*

[2] Voyez les planches enluminées, n° 445.



LA PIE-GRIÈCHE

I. Pauquet. S

leurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, et quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que leur père leur apporte avec un soin et une diligence admirable. Bien différente des autres oiseaux de proie, qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le temps du premier âge; et quand ils sont adultes, elle les soigne encore : la famille ne se sépare pas; on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes. Chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère, et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfans à leurs parens : la famille

ne se sépare que pour en former de nouvelles.

Il est aisé de reconnoître les pie-grièches de loin, non seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours du bas en haut et de haut en bas alternativement et précipitamment; on peut aussi les reconnoître, sans les voir, à leur cri aigu *troui troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur, et variété pour la couleur. Nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre* : on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes; et ces pie-grièches blanches, aussi-bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis*, autrement la

* Voyez les planches enluminées, nº 32, fig. 1.

grive-mauviette [1] : mais il s'en trouve d'autres en Allemagne et en Suisse, qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune autre différence entre ces oiseaux, que celle d'un peu plus de grandeur ; ce qui pourroit bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire, de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent : ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur et par les couleurs. On ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans des climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes. La pie-grièche grise de la Louisiane [2] est le même oiseau que la pie-

[1] Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande et plus grosse, et en ce qu'elle a les plumes scapulaires et les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre ; mais comme elle ressemble par tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont pas générales ni bien constantes, ne nous paroissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte et séparée de la première.

[2] Voyez les planches enluminées, n° 476, fig. 2.

grièche grise d'Europe, de laquelle elle paroît différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie; on n'y remarqueroit même aucune différence bien sensible, si elle n'étoit pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de Bonne-Espérance [1], la pie-grièche grise du Sénégal [2], et la pie-grièche bleue de Madagascar [3], sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe; celle du cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagascar a ces mêmes parties d'un beau bleu : mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas, à beaucoup près, pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changemens de

[1] Voyez les planches enluminées, n° 477, fig. 1.
[2] *Ibid.* n° 297, fig. 1.
[3] *Ibid.* n° 298, fig. 1.

couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat; à plus forte raison ces changemens doivent-ils arriver dans des climats différens et aussi éloignés les uns des autres. L'influence de la température se marque par des rapports que des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper : par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie, est celle de la Louisiane ; or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale, et nous trouvons, au contraire, que celle du cap, du Sénégal et de Madagascar, ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié ou rayé de longues taches brunes*; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

* Voyez les planches enluminées, n° 297.

LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

Cette pie-grièche rousse* est un peu plus petite que la grise, et très-aisee à reconnoître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge, et ordinairement d'un roux vif; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchatre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns; elle a aussi le bec et les jambes plus noirs. Le naturel de cette pie-grièche rousse est a très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise; toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne, et ne revient qu'au printemps : la famille, qui ne se sépare pas à la sortie du nid, et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de

* Voyez les planches enluminées, n° 9, fig. 2, le mâle; et n° 31, fig. 1, la femelle.

septembre, sans se réunir avec d'autres familles, et sans faire de longs vols; ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ : ils restent pendant l'été dans nos campagnes, et font leur nid sur quelque arbre touffu; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie. On prétend aussi que de toutes les pie-grièches, celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur; mais ils diffèrent par les couleurs, assez pour paroître des oiseaux de différente espèce : nous renvoyons sur cela aux planches enluminées que nous venons de citer, et qu'il suffira de comparer pour le reconnoître; nous observerons seulement, au sujet de cette espèce et de la suivante, appelée *l'écorcheur,* que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise; la mousse et la laine y sont si bien entrelacées

avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes des petits arbustes, que cet ouvrage paroît avoir été tissu. Ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage; et ces œufs, dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout où en partie tachés de brun ou de fauve.



L'ÉCORCHEUR.

J Phuquet. S.

L'ÉCORCHEUR.

Voyez la planche VII de ce volume.

L'ÉCORCHEUR* est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles; comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons, en pleine campagne, et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution et les nuances des couleurs, qui paroissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle: neanmoins, comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces, il y a dans ce même caractère de la couleur encore plus de différence que

* Voyez les planches enluminées, n° 31, fig. 2; et n° 475, fig. 1.

d'une espèce à l'autre, on seroit très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous la même espèce la pie-grièche rousse, l'écorcheur, et l'écorcheur varié, dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourroit bien être la femelle de celui dont il est ici question; nous renvoyons aux planches enluminées pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pie-grièches, avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre. Il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les

retrouver au Sénégal. La pie-grièche rousse [1] nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe : il y en a une autre [2] qui nous a été également envoyée du Sénégal, et qui doit n'être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue ; ce qui ne fait pas, à beaucoup près, une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé *l'écorcheur* [3] *des Philippines* [4] ;

[1] Voyez les planches enluminées, n° 477, fig. 2.

[2] *Ibid.* n° 479.

[3] *Ibid.* n° 476, fig. 1.

[4] Il nous paroît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche rouge* ou *rousse huppée*. « Cet oiseau, « dit-il, s'appelle *chatah* dans le pays de Bengale, « et diffère de nos pie-grièches par une huppe qu'il « porte sur la tête ». Mais cette différence est bien légère, car cette huppe n'en est pas une ; c'est seulement une disposition de plumes qui paroissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colère, et que M. Edwards avoue lui-même qu'il n'a

et encore de celle que nous avons appelée *pie-grièche de la Louisiane* *, qui nous ont été envoyées de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paroître que le même oiseau, et qui, dans le réel, ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

vue que dans l'oiseau mort : en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avoient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau ; ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire, c'est qu'on voit une semblable huppe sur la tête de la pie-grièche blanche et noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la première partie de ses *Glanures*. Or nous avons cette espèce au Cabinet du roi, et il est certain qu'elle n'a point de huppe; dès lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe, ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouve dans ces deux pie-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle ou momentanée, et qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colère : ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

* Voyez les planches enluminées, nº 397.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.

I.

LE FINGAH.

L'OISEAU des Indes orientales, appelé à Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes*, à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pie-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet : « La forme du bec, « les moustaches ou poils qui en surmontent « la base, la force des jambes, m'ont déterminé « à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, « quoique sa queue soit faite tout autrement « que celle des pie-grièches dont les plumes « du milieu sont les plus longues ; au lieu que « dans celle-ci elles sont beaucoup plus courtes

« que les plumes extérieures ; en sorte que la
« queue paroît fourchue, c'est-à-dire, vide au
« milieu vers son extrémité. Il a le bec épais
« et fort, voûté en arc, à peu près comme
« celui de l'épervier, plus long à proportion
« de sa grosseur, et moins crochu, avec des
« narines assez grandes ; la base de la mandi-
« bule supérieure est environnée de poils
« roides........ La tête entière, le cou, le dos
« et les couvertures des ailes, sont d'un noir
« brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre
« et de verd, et qui se décide ou varie suivant
« l'incidence de la lumière...... La poitrine est
« d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre :
« tout le ventre, les jambes et les couvertures
« du dessous de la queue sont blanches ; les
« jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun
« noirâtre. Je doutois, ajoute M. Edwards, si
« je devois ranger cet oiseau avec les pie-
« grièches ou avec les pies ; car il me paroissoit
« également voisin de chacun de ces deux
« genres, et je pense que tous deux pourroient
« n'en faire qu'un, les pies convenant, en
« beaucoup de choses, avec les pie-grièches.
« Quoique personne en Angleterre ne l'ait
« remarqué, il paroît qu'en France on y a fait

« attention, et qu'on a observé cette confor-
« mité de nature dans ces deux oiseaux, puis-
« qu'on les a tous deux appelés *pies.* »

II.

ROUGE-QUEUE.

L'OISEAU des Indes orientales indiqué et décrit par Albin sous le nom de *rouge-queue de Bengale.* Il est de la même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe : le bec est d'un cendré brun ; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs : il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminée de blanc, et sur le cou quatre taches noires en portion de cercle ; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes et les plumes scapulaires sont brunes ; la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes sont blanches ; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges ; la queue est d'un brun clair ; les pieds et les ongles sont noirs.

III.

LANGRAIEN ET TCHA-CHERT *.

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous le nom de *langraien*, et le second sous celui de *tcha-chert*, que l'on a rapportés peut-être mal-à-propos au genre des pie-grièches, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres pie-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourroit faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre : néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourroit le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille, auquel il ressemble encore plus qu'à

* Voyez les planches enluminées, n° 9, fig. 1; et n° 32, fig. 2.

notre pie-grièche ; et comme nous ne connoissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi-bien qu'à celui de Madagascar : mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV.

BÉCARDES*.

Les oiseaux envoyés de Cayenne, le premier, n° 304, sous le nom de *pie-grièche grise*, et le second sous celui de *pie-grièche tachetée*, qui sont d'une espèce différente de nos pie-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécardes*, à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge. Ces bécardes diffèrent encore de nos pie-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue : mais

* Voy. les planches enluminées, nos 304 et 377.

d'ailleurs elles leur ressembleut plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paroît être le mâle, et l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec, dans ce même climat de Cayenne, et dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles suivans.

V.

BÉCARDE A VENTRE JAUNE *.

L'OISEAU envoyé de Cayenne sous le nom de *pie-grièche jaune*, qui, par son long bec, nous paroît être d'une espèce assez voisine de la précédente, et que, par cette raison, nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune;* car elles ne diffèrent guère que par les couleurs : les planches enluminées suffiront pour les faire reconnoître, et distinguer aisément l'une de l'autre.

* Voyez les planches enluminées, n° 296.

VI.

LE VANGA, OU BÉCARDE A VENTRE BLANC[1].

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *vanga*, et qui, quoique différent, par l'espèce, de nos pie-grièches et de nos écorcheurs, peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre : c'est pour cette raison que nous l'avons nommé, sur les planches enluminées, *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourroit, à plus juste titre, le rapporter au genre des bécardes dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

VII.

LE SCHET-BÉ[2].

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *schet-bé*, et dont

[1] Voyez les planches enluminées, n° 228.

[2] *Ibid.* n° 298, fig. 2.

l'espèce nous paroît si voisine de la précédente, qu'on pourroit les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'étoit pas aussi éloigné qu'il est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar*, par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne;* et il faut avouer que cette pie-grièche rousse de Madagascar approche, un peu plus que celle de Cayenne, de nos pie-grièches d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos pie-grièches d'Europe : au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que de nos pie-grièches d'Europe.

VIII.

LE TCHA-CHERT-BÉ*.

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *tcha-chert-bé*, et que nous avons nommé, au bas de nos planches enluminées, *grande pie-grièche ver-*

* Voyez les planches enluminées, nº 374.

dâtre, et qui ne nous paroît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu, et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers et à gros bec, savoir; la pie-grièche grise et la pie-grièche jaune de Cayenne, la pie-grièche rousse, l'écorcheur et la pie-grièche verdâtre de Madagascar, pourroient bien faire un petit genre à part, auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que, dans le réel, tous ces oiseaux diffèrent assez des pie-grièches pour devoir en être séparés.

IX.

LE GONOLEK*.

L'OISEAU qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson sous le nom de *pie-grièche rouge du Sénégal*, et que les Nègres, dit-il, appellent *gonolek*, c'est-à-dire, mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable

* Voyez les planches enluminées, nº 56.

par les couleurs vives dont il est peint; il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe: mais comme les couleurs en elles-mêmes sout très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

X.

LE CALI-CALIC ET LE BRUIA *.

L'OISEAU envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia*, que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse, mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

* Voyez les planches enluminées, n° 299; fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

X I.

PIE-GRIÈCHE HUPPÉE *.

L'OISEAU envoyé du Canada sous le nom de *pie-grièche huppée,* et qui porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle et de plumes longuettes qui retombent en arrière; mais qui du reste est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère guère que par les caractères de cette huppe, et du bec, qui est un peu plus gros.

* Voyez les planches enluminées, n° 475, fig. 2.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Les yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paroissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil ; il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant : c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, et ils font cette quête avec grand avantage ; car ils trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis, ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions : les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour

chercher leur subsistance : car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une foible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir, et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit: seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit; au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents, de peur de se heurter : les autres oiseaux, qui s'apperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter; les mésanges, les pinsons, les rouge-gorges, les merles, les geais, les grives, etc. arrivent à la file : l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvemens, leurs cris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y

répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps, d'un air ridicule; il se laisse même assaillir et frapper sans se défendre; les plus petits, les plus foibles de ses ennemis, sont les plus ardens à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer. C'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle qu'est fondé le petit art de la pipée; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux *: il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour, pour que cette chasse soit heureuse; car si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre

* Cette espèce de chasse étoit connue des anciens, car Aristote l'indique clairement dans les termes suivans : *Die cæteræ aviculæ omnes noctuam circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percutiunt. Quapropter eâ constitutâ avicularum genera et varia multa capiunt.* (Hist. anim. *lib.* IX, *cap.* 1.)

en mouvement, et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer. 1°. Toutes les espèces de hiboux et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour: le grand duc voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouette, chasse, poursuit et prend des petits oiseaux long-temps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand duc ou hibou de l'Amérique septentrionale prend les gélinottes blanches en plein jour, et même lorsque la neige en augmente encore la lumière. Belon dit très-bien dans son vieux langage, que *quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux*, *ne la trouvera pas si imbécille qu'on la crie*. 2°. Il paroît que le hibou commun ou moyen duc voit plus mal que le scops ou petit duc, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée. Mais,

avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes, le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes : le caractère distinctif de ces deux genres, c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête *, tandis que les chouettes ont la tête arrondie, sans aigrettes et sans aucune plume proéminente. Nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou; ces trois espèces sont, 1°. le duc ou grand duc, 2°. le hibou ou moyen duc, 3°. le scops ou petit duc : mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette; et ces espèces sont, 1°. la hulotte ou huette, 2°. le chat-huant, 3°. l'effraie ou fresaie, 4°. la chouette ou grande chevêche, 5°. la chevêche ou petite chouette. Ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France : quel-

* Ces oiseaux peuvent remuer et faire baisser ou élever ces aigrettes à volonté.

ques unes ont des variétés qui paroissent dépendre de la différence des climats ; d'autres ont des représentans dans le nouveau continent : la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe, pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité et volent pendant la nuit ; et comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapaud volant, sous les noms de *phinis* et d'*ægotilas*, et trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* et de *charadrios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs et habitans des marais ou des rives des eaux et des torrens, il paroît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux et toutes les chouettes qui étoient connues en Grèce de son temps. Le hibou ou moyen duc, qu'il appelle *ὦτος*, *otus*, précède et conduit, dit-il, les cailles, lorsqu'elles partent pour changer de climat ; et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*. L'étymologie me paroît sûre ; mais le fait est plus qu'incertain. Il est vrai que les cailles, qui,

lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'appercevoir que le hibou accompagnoit ou précédoit quelquefois ces troupes de cailles : mais il ne paroît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit, comme la caille, un oiseau de passage ; le seul fait que j'aie trouvé dans les voyageurs qui aille à l'appui de cette opinion, est dans la préface de l'*Histoire naturelle de la Caroline* par Catesby. Il dit qu'à vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les les deux continens d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire, à six cents lieues environ de l'un et de l'autre, il vit, en allant à la Caroline, un hibou au-dessus du vaisseau où il étoit : ce qui le surprit d'autant plus que ces oiseaux, ayant des ailes courtes, ne peuvent voler fort loin, et sont aisément lassés par les enfans; ce qui arrive tout au plus à la troisième volée. Il ajoute que ce hibou disparoît après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vaisseau.

On peut dire en faveur du fait, que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque, dans la plupart de ces oiseaux, elles s'étendent au-delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le grand duc et le *scops*, ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue. D'ailleurs on voit ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant : dès-lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi-bien qu'aux autres; mais que, n'ayant pas d'aussi bons yeux et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau, pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paroît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires; on m'en a apporté de presque toutes les espèces non seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver : il n'y a que le *scops*, ou petit duc, qui ne se

trouve pas dans cette saison ; et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne et arrive au printemps. Ainsi ce seroit plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourroit attribuer la fonction de conduire les cailles ; mais, encore une fois, ce fait n'est pas prouvé : et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un autre fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux, noctua,* selon son interprète Gaza *) se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avoit pris dans les bois : et si l'on prétendoit que le mot *glaux, noctua,* indique ici l'effraie, le fait seroit encore moins vrai; car, à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et crier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit indiqués par Aristote, sont : [1] *byas,* [2] *otos,* [3] *scops,* [4] *phinis,* [5] *ægotilas,* [6] *eleos,* [7] *nycticorax,* [8] *ægolios,* [9] *glaux,* [10] *charadrios,* [11] *chalcis,* [12] *ægocephalos,* traduits en latin par Théodore Gaza:

* *Hist. anim.* lib. VIII, cap. 16.

Bubo[1], *otus*[2], *asio*[3], *ossifraga*[4], *caprimulgus*[5], *aluco*[6], [7]{ *cicunia*, *cicuma*, *ulula*, } *ulula*[8], *noctua*[9], *charadrius*[10], *chalcis*[11], *capriceps*[12].

J'ai cru devoir interpréter en françois les neuf premiers comme il suit :

Le *duc* ou grand *duc*[1], le *hibou* ou moyen *duc*[2], le petit *duc*[3], l'*orfraie*[4], le *tette-chèvre* ou *crapaud volant*[5], l'*effraie* ou *fresaie*[6], la *hulotte*[7], la *chouette* ou grande *chevêche*[8], le *chat-huant*[9].

Tous les naturalistes et les littérateurs conviendront aisément avec moi, 1°. que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2°. que l'*otos* des Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc; 3°. que le *scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit duc; 4°. que le *phinis* des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer; 5° que l'*ægotilas* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est

notre tette-chèvre ou crapaud volant; 6°. que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fresaie : mais ils me demanderont en même temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre chat-huant, le *nycticorax* notre hulotte, et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevèche ; tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé, ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte, et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadrios*, du *chalcis* et du *capriceps*, et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms; et enfin ils me reprocheront que c'est mal-à-propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, c'est-à-dire, du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire, et pour éclaircir l'obscurité qui

résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le chat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement et la précision des idées par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la nature, et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappans, n'auroient eu aucune raison de donner le nom *glaux* (*glaucus*), verd de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs, ou orangés, ou jaunes; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre. De même ils n'auront pas appelé *nycticorax*, c'est-à-dire, corbeau de nuit, des oiseaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné avec juste raison ce nom à la hulotte,

qui est la seule de tous ces oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation ; c'est que le *nycticorax* chez les Grecs, et même chez les Hébreux, étoit un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntoient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*) : il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire et si rare, qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce. La hulotte est par-tout assez commune; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire, et la plus semblable au corbeau : toutes les autres espèces en sont absolument différentes. Je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité de ces commentateurs, qui ne connoissent pas assez la nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or, le *glaux* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres,

et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes : ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia*. Cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia* : car Festus, avant Gaza, avoit également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua;* c'est même à ces noms qu'on pourroit rapporter l'étymologie des mots *zueta* en italien, *chouette* en françois. Si Gaza eût fait attention aux caractères du *nycticorax*, il s'en seroit tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme ; car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*. Il me paroît donc, par cet examen comparé de ces différens objets et par ces raisons critiques, que le *glaux* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte, et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrios*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms

latins particuliers, et se contente de copier le mot grec, et de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* et *capriceps*. Comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paroissent être des oiseaux de marais et habitant le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux et les chouettes chassent, c'est-à-dire, lorsque la lumière du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part, et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops*, ou petit duc,

parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le *scops* porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivans.

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que, dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit. Je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule*, *eule* en allemand, *owl*, *houlet* en anglois, *huette*, *hulotte* en françois, vient du latin *ulula*; et celui-ci vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce. Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes, mais que les petites leur ressemblant par la forme et par le naturel, on leur

a donné le même nom, qui dès-lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure ou de leur forme particulière, ou de leurs différens cris ; par exemple, *stein-eule*, en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche ; *kirch-eule* en allemand, *church-owl* en anglois, chouette des églises ou des clochers en françois, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule*, chouette voilée ; *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes ; *orh-eule* en allemand, *horn-owl* en anglois, chouette ou hibou à oreilles en français, qui est notre hibou ou moyen-duc ; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit que l'on fait en cassant une noisette, ce qui néanmoins ne peut désigner aucune espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux et de chouettes font ce même bruit avec leur bec. Le nom *bubo*, que les Latins ont donné à la plus grande espèce de hibou, c'est-à-dire au grand duc, vient du rapport de son cri avec

le mugissement du bœuf; et les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *uhu* (*ouhou*), *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes ; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes : 1°. Par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paroît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière : on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour d'une manière différente de celle des chats. La pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue. 2°. Par le sens de l'ouïe : il paroît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux; car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux : il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet

organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal. 3°. Par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais au contraire garnie de plumes tournées en devant; et de plus ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties, comme le bec des perroquets; et c'est par la facilité de ces deux mouvemens, qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux, que leur gosier, aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers. 4°. Par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière; ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied. 5°. Par leur vol, qui se fait en culbutant lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportoit. Ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour

ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

LE DUC[1] OU GRAND DUC.[2]

Voyez la planche VIII de ce volume.

LES poëtes ont dédié l'aigle à Jupiter, et le duc à Junon : c'est en effet l'aigle de la nuit, et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour et ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paroît être au premier coup d'œil aussi gros, aussi fort que l'aigle commun; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes : il a les jambes, le corps et la queue plus courtes que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'enver-

[1] Voyez les planches enluminées, nos 435 et 385.

[2] En latin, *bubo;* en italien, *duco, dugo;* en espagnol, *buho;* en allemand, *uhu, huhu, schuffut, bhu, becghu, huhuy, hub, huo, puhi;* en anglois, *great horn-owl, eagle-owl.* On l'appelle aussi en françois, *grand hibou cornu;* en quelques endroits de l'Italie, *barbagianni;* en quelques endroits de la France, *barbaïan.*



LE GRAND DUC.

J. Fouquet S.

gure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi; à son bec court, noir et crochu; à ses grands yeux fixes et transparens; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée; à sa face entourée de poil, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées, qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus; à son cou très-court; à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles[1]; enfin à son cri effrayant[2] *hüihou*,

[1] La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes et la queue, sont d'une couleur plus sombre.

[2] Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des

houhou, bouhou, pouhou, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres animaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche

différens cris du *puhu, schuffut* ou *grand duc*, qu'il a long-temps gardé vivant. « Lorsqu'il avoit faim, dit « cet auteur, il formoit un son assez semblable à celui « qui exprime son nom (en allemand, *puhu*) *pou-* « *hou*. Lorsqu'il entendoit tousser ou cracher un « vieillard, il commençoit très-haut et très-fort, à « peu près du ton d'un paysan ivre qui éclate en « riant, et il faisoit durer son cri *ouhou* ou *pou-* « *hou* autant qu'il pouvoit être de temps sans re- « prendre haleine. Il m'a paru, ajoute M. Frisch, « que cela arrivoit lorsqu'il étoit en amour, et qu'il « prenoit ce bruit qu'un homme fait en toussant, « pour le cri de sa femelle : mais quand il crie par « angoisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, « très-fort, et cependant assez semblable à celui des « oiseaux de proie diurnes ». (Traduit de l'allemand de Frisch, article du *bubo* ou *grand duc*.)

pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire, sont les jeunes lièvres, les lapins, les taupes, les mulots, les souris, qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil *, les os et la peau en pelottes arron-

* « J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands « ducs vivans, et je les ai conservés long-temps. Je « les nourrissois de chair et de foie de bœuf, dont ils « avaloient souvent de fort gros morceaux. Lors- « qu'on jetoit des souris à cet oiseau, il leur brisoit les « côtes et les autres os avec son bec; puis il les avaloit « l'une après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq de « suite : au bout de quelques heures, les poils et « les os se rassembloient, se pelotonnoient dans son « estomac par petites masses, après quoi il les ra- « menoit en haut et les rejetoit par le bec. Au dé- « faut d'autre pâture, il mangeoit toute sorte de « poissons de rivière, petits et moyens; et après « avoir de même brisé et pelotonné les arêtes dans « son estomac, il les ramenoit le long de son cou « et les rejetoit par le bec. Il ne vouloit point du « tout boire; ce que j'ai observé de même de quel- « ques oiseaux de proie diurnes ». A la vérité, ces oiseaux peuvent se passer de boire; mais cependant, quand ils sont à portée, ils boivent en se cachant. Voyez sur cela l'article du *jean-le-blanc*.

dies; il mange aussi les chauve-souris, les serpens, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière : l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'ils restent au pays toute l'année; ils y nichent cependant quelquefois sur des arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers, ou dans des trous de hautes et vieilles murailles : leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois : la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule. Les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse, qu'ils font dans le silence et avec beaucoup plus de légéreté que leur grosse corpulence ne pa-

roît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent. Ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit; car ils sortent de meilleure heure le soir, et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le duc assailli par des troupes de corneilles, qui le suivent au vol et l'environnent par milliers; il soutient leur choc, pousse des cris plus forts qu'elles, et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelqu'une lorsque la lumière du jour baisse. Quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol ils ne laissent pas de s'élever assez haut, sur-tout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances, dans les autres heures du jour. On se sert du duc dans la fauconnerie pour attirer le milan : on attache au duc une queue de renard, pour rendre sa figure encore plus extraordinaire; il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre; le milan, qui l'apperçoit de loin, arrive et s'approche du duc, non pas pour le com-

battre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez longtemps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs, dans un lieu découvert, afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et, pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane.

On a observé, à l'égard des parties intérieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des autres oiseaux, qui, comme les animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Il paroît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde; toutes deux se trouvent en Ita-

lie, et ont été indiquées par Aldrovande : on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires*, et le second le *duc aux pieds nuds*. Le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes : ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Lapponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus, ne paroît être qu'une variété produite par le froid du Nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs ou le deviennent dans les pays très-froids : il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux ; celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Lapponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun : ainsi on peut le rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continens, au nord et au midi; et non seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jacurutu du Bresil, décrit par Marcgrave[1], est absolument le même oiseau que notre grand duc commun. Celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques[2], ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du *Voyage à la baie de Hudson*, sous le nom de *hibou couronné*[3], et par M. Edwards, sous le nom de *duc de Virginie*, sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie de Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec, au lieu de partir des oreilles. Or on peut voir de même dans les figures des trois ducs données par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc

[1] *Hist. nat. Brasil.* pag. 199.

[2] Voyez les planches enluminées, nº 385.

[3] *Voyage à la baie de Hudson*, tome 1, page 55.

commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards. Il me paroît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie étoit d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles : s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence qui ne fait qu'une variété, se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes dans ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU [1] OU MOYEN DUC [2].

Voyez la planche IX de ce volume.

Le hibou, *otus*, ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes, et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant [3] : mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur; elles paroissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille : il forme donc une es-

[1] Voyez les planches enluminées, nos 29 et 473.

[2] En latin, *asio* ou *otus*; en italien, *gufo*, *barbagianhi*; en espagnol, *mochuelo*; en allemand, *orh-eule* ou *rautz-eule*, *ohrreutz*, *kautz-lein*; en anglois, *horn-owl*.

[3] Aldrovande dit avoir observé que chaque plume auriculaire qui compose l'aigrette peut se mouvoir séparément, et que la peau qui recouvre la cavité des oreilles naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.



LE HIBOU ou MOYEN DUC

J. Fouquet. S.

pèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont regardé le moyen et le petit duc que comme de simples variétés d'une seule et même espèce. Le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue : il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes, rayé de gris, de roux et de brun; la poitrine et le ventre sont roux, avec des bandes brunes, irrégulieres et étroites; le bec est court et noirâtre; les yeux sont d'un beau jaune; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre : on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchans, le doigt extérieur mobile et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'envi-

ron vingt pouces, les deux *cæcum* de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats * que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtimens ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, et ne descend guère dans les plaines. Lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec; il se retourne aussi sur le dos pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paroît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

* Il est plus commun en France et en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Sologne, et dans les montagnes de l'Auvergne.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés, dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande. Ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre.

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier; car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés, ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau; quelquefois dans des nids de buses · mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou. Ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs; et leurs petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède comme en France, il a pu passer d'un continent à l'autre. Il paroît qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique

septentrionale [1]; il se pourroit même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby, et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le père Feuillée [2], ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant pour attirer les oiseaux à la pipée; et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une

[1] *Histoire de la nouvelle France*, par Charlevoix, tome III, page 56.

[2] *Bubo ocro-cinereus, pectore maculoso.* (Feuillée, *Observations physiques*, page 59, avec une figure.) Il paroît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée, celui dont Fernandès fait mention sous le nom de *tecololt*, qui se trouve au Mexique et à la nouvelle Espagne: mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur et de climat; car Fernandès n'a donné non seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse le reconnoître.

espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé, *cowl, cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit, et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel, *hoho, hoho.* Tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus;* Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres *motus satyricos:* mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otos* d'Aristote; car les Latins confondoient sous le même nom scops, l'*otos* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissoient sous une seule espèce et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existoit néanmoins de grands scops et de petits.

C'est en effet au hibou, *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvemens satyriques: et comme de très-habiles physiciens naturalistes ont prétendu que ce n'étoit point au hibou, mais à un

autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle *la demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'académie des sciences qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'exprimer dans les termes suivans. « L'oiseau, « disent-ils, que nous décrivons, est appelé « *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient « de cette province d'Afrique, et qu'il a cer- « taines façons par lesquelles on a trouvé qu'il « sembloit imiter les gestes d'une femme qui « affecte de la grace dans son port et dans « son marcher, qui semble tenir souvent « quelque chose de la danse. Il y a plus de « deux mille ans que les naturalistes qui ont « parlé de cet oiseau, l'ont désigné par cette « particularité de l'imitation des gestes et « des contenances de la femme. Aristote lui « a donné le nom de *bateleur*, de *danseur* et « de *bouffon*, contrefaisant ce qu'il voit « faire...... Il y a apparence que cet oiseau « danseur et bouffon étoit rare parmi les an-

« ciens, parce que Pline croit qu'il est fabu-
« leux : en mettant cet animal, qu'il appelle
« *satyrique*, au rang des pégases, des griffons
« et des sirènes, il est encore croyable qu'il a
« été jusqu'à présent inconnu aux modernes,
« puisqu'ils n'en ont point parlé comme
« l'ayant vu, mais seulement comme ayant
« lu dans les écrits des anciens la description
« d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les
« Grecs, et *asio* par les Latins, à qui ils
« avoient donné le nom de *danseur*, de *bate-*
« *leur* et de *comédien*; de sorte qu'il s'agit de
« voir si notre demoiselle de Numidie peut
« passer pour le *scops* et pour l'*otus* des an-
« ciens. La description qu'ils nous ont laissée
« de l'*otus* ou *scops*, consiste en trois parti-
« cularités remarquables..... la première est
« d'imiter les gestes..... la seconde est d'avoir
« des éminences de plumes aux deux côtés
« de la tête, en forme d'oreilles....., et la troi-
« sième est la couleur du plumage, qu'A-
« lexandre Myndien, dans Athénée, dit être
« de couleur de plomb : or la demoiselle de
« Numidie a ces trois attributs, et Aristote
« semble avoir voulu exprimer leur manière
« de danser, qui est de sauter l'une devant

« l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand « elles dansent l'une contre l'autre. Belon « croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est « le hibou, par la seule raison que cet oiseau, « à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec « la tête. La plupart des interprètes d'Aris- « tote, qui sont aussi de notre opinion, se « fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie « ayant des oreilles : mais ces espèces d'o- « reilles, dans ces oiseaux, ne sont pas tout- « à-fait particulières au hibou ; et Aristote « fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, « quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, « et il y a apparence que cette ressemblance « ne consiste que dans ces oreilles. Toutes « les demoiselles de Numidie que nous avons « disséquées, avoient aux côtés des oreilles « ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* « des anciens...... Leur plumage étoit d'un « gris cendré, tel qu'il est décrit par Alexan- « dre Myndien dans l'*otus.* »

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'académie : *Otus noctuæ similis est, pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas ; non-*

nulli eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator, et planipes; saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero circumeunte ut noctua. L'*otus*, c'est-à-dire, le hibou ou moyen duc, est semblable au *noctua*, c'est-à-dire, au chat-huant. Ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles : tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua* que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles; et c'est pour distinguer l'une de l'autre, qu'Aristote dit : *Pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas.* Ce sont de petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque

côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie. Ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus, quasi auritus* : c'est, au contraire, du hibou, qu'on pourroit appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote : *Nonnulli eum* (*otum*) *ululam appellant, alii asionem*. C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques uns lui donnoient ces noms : ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvemens ridicules que se donne la demoiselle de Numidie. Elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou : mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi-bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou

criard [1]; *hallucinator*, se contrefaisant; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le dit Aristote, etc. Je pourrois m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, et pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc* : j'observerai seulement que tous ces mouvemens bouffons ou *satyriques*, attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit [2], et que, dans

[1] M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent et fort, et qu'il ressemble aux huées des enfans lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. (Voyez Frisch, à l'article des *Oiseaux nocturnes*.)

[2] Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent

le fait, ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquens tournemens de cou, à des mouvemens de tête en haut, en bas et de tous côtés, à des craquemens de bec, à des trépidations de jambes, et des mouvemens de pieds dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques uns de ces oiseaux en captivité : mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes, lorsqu'on veut les nourrir; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente dès qu'ils sont enfermés.

leurs plumes et paroissent une fois plus gros : ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent; mais ils se relèvent promptement, comme étonnés : ils font craquer deux ou trois fois leur bec. (*Idem, ibidem.*)



LE SCOPS ou PETIT DUC

J Pauquet S

LE SCOPS [1] OU PETIT DUC [2].

[*] Voyez la planche x de ce volume.

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire, des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-dessus de la tête; et elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume. Ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc du moyen et du grand duc, et on le reconnoîtra encore aisé-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 436.

[2] En latin, *asio;* en italien, *zivetta*, ou *zuetta*, *alochavello*, *chivino;* en allemand, *stock-eule;* en anglois, *little horn-owl.*

ment à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres : car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir; et ses jambes sont couvertes, jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes. Il diffère aussi des deux autres par le naturel; car il se réunit en troupe en automne et au printemps, pour passer dans d'autres climats; il n'en reste que très-peu, ou point du tout, en hiver dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles, et arriver à peu près en même temps. Quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces animaux, qui se multiplient toujours trop, et qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu, dans les temps de

cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre. Les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent; nous en avons été informés deux fois par des témoins oculaires : mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans. D'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays; au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps : il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de long cours, et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la nouvelle Espagne indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicuatli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc. Au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est assez rare par-tout, et difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près

de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc, sont très-courtes, et trop peu apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnoître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup, suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe: ils sont tous gris dans le premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres, quand ils sont adultes. La couleur des yeux paroît suivre celle du plumage; les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur de noisette plus brune : mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE [1] [2].

La hulotte, qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les Grecs appeloient *nycticorax*, ou *le corbeau de nuit*, est la plus grande de toutes les chouettes; elle a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles : elle a la tête très-grosse, bien arrondie et sans aigrettes; la face enfoncée et comme encavée dans sa plume; les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées; l'iris des yeux noirâtre, ou plutôt d'un brun foncé, ou couleur de noisette obscur; le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre; le dessus du corps couleur de gris-de-fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres; le dessous du corps, blanc, croisé de bandes noires trans-

[1] Voyez les planches enluminées, n° 441.

[2] En latin, *ulula*, et aussi en italien, selon Gesner, *alocho*, et quelquefois *lucharo;* en allemand, *huhu;* en anglois, *howlet*.

versales et longitudinales; la queue d'un peu plus de six pouces; les ailes s'étendant un peu au-delà de son extrémité; l'étendue du vol de trois pieds; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs [1]. Ces caractères sont plus que suffisans pour faire distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes; elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté, comme toutes les autres chouettes : c'est son cri [2], *hou ou ou ou ou ou ou*, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, hurler ou crier comme le loup; et c'est par cette même analogie que les Allemands

[1] On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif, c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième; au lieu que, dans l'effraie, la seconde et la troisième sont les plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

[2] Salerne, *Ornithologie*, page 53.

l'appellent *hu hu*, ou plutôt *hou hou* *.

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats : elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis les plus épais, ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le

* C'est d'après Gesner que je dis ici que les Allemands appellent cette chouette *hu hu;* cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom : il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* et *eul*. M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, et dit que les autres surnoms qu'on lui donne en allemand sont sans fondement, comme celui de *knapp-eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes font également; et *nacht-eul*, qui signifie *chouette de nuit*, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.

jour, sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort qu'à la nuit. Ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi-bien que celle de pondre leurs œufs dans des nids étrangers, sur-tout dans ceux des buses, des crécerelles, des corneilles et des pies : elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.



LE CHAT-HUANT.

J. Pouquet S.

[1] LE CHAT-HUANT [2].

Voyez la planche XI de ce volume.

APRÈS la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, et qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant qui les a bleuâtres, et l'effraie qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur; ils ont environ douze à treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte; mais ils paroissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnoîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son

[1] Voyez les planches enluminées, nº 437.

[2] En latin, *noctua;* en Catalogne, *cabeca;* en allemand, *milchsanger, kinder, melcker, stock-eule;* en anglois, *common brown owl,* ou *leech-owl.*

plumage * ; et enfin à son cri *hoho, hoho, hohohoho,* par lequel il semble huer, hôler ou appeler à haute voix.

Gesner, Aldrovande, et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce ; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix,* pris dans cette acception, c'est-à-dire, comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec ; Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient, par le passage suivant :

—— Strigum
Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ ;
Canities pennis, unguibus hamus inest.
Est illis strigibus nomen ; sed nominis hujus
Causa, quòd horrendâ stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des

* Voyez-en la description très-détaillée et très-exacte dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, tome I, page 500 et suiv. : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles

caractères communs à tous ces oiseaux : mais la blancheur du plumage, *canities pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *gre, grei* de l'effraie; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hôlement, qu'un grincement.

On ne trouve guère les chats-huans ailleurs que dans les bois : en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes; ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver; ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend

de la hulotte. Le mâle chat-huant est, à la vérité, plus brun que la femelle; mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte, qui, de toutes les chouettes, est la plus grande et la plus brune.

encore pour une seconde variété de cette même espèce, le mâle du chat-huant : sa planche cotée XCIV est la hulotte; la planche XCV, la femelle du chat-huant; et la planche XCVI, le chat-huant mâle. Ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes; ou, si l'on vouloit que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudroit pouvoir nier les différences constantes, et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paroissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du Nord, il a pu passer d'un continent à l'autre : aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a, au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paroît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.





L'EFFRAIE

J Pouquet S

[1] L'EFFRAIE OU LA FRESAIE [2].

Voyez la planche XII de ce volume.

L'EFFRAIE, qu'on appelle communément la *chouette des clochers*, effraie en effet par ses soufflemens *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âcres et lugubres *grei gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est, pour ainsi dire, domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtimens élevés, lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du

[1] Voyez les planches enluminées, nos 474 et 440.

[2] En latin, *aluco;* en allemand et en flamand, *kirch-eule*, ce qui signifie *chouette des églises; schleyer-eule*, chouette voilée, parce qu'elle semble avoir la tête encapuchonnée; *perl-eule*, parce que son plumage est parsemé de taches rondes comme des perles, ou des gouttes de liqueur; en anglois, *white-owl*, chouette blanche.

crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différens sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfans, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés et qui croient aux revenans, aux sorciers, aux augures : ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort; ils croient que quand il se fixe sur une maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant; elle a un pied ou treize pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a que cinq pouces de longueur. Elle a

le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines, qu'on les prendroit pour des poils; l'iris d'un beau jaune; le bec blanc, excepté le bout du crochet, qui est brun; les pieds couverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres. Il y en a d'autres qui, quoique de la même espèce, paroissent au premier coup d'œil être assez différentes; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs: d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache *.

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes: il est fort aisé de les prendre, en opposant un petit filet, une trouble à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtimens. Elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées; mais elles

* Voyez les planches enluminées, n° 440.

refusent toute nourriture, et meurent d'inanition au bout de ce temps : le jour, elles se tiennent, sans bouger, au bas de la volière; le soir, elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei*, *grei*, dans les volières; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et partout très-commune en Europe : comme on la voit en Suède aussi-bien qu'en France, elle a pu passer d'un continent à l'autre; aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi. Marcgrave l'a vue et reconnue au Bresil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers : elle dépose ses œufs à crud dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres ; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles, pour les recevoir. Elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire, dès la fin de mars ou le commencement d'avril ; elle fait ordinairement cinq œufs, et quelquefois six et même sept, d'une forme alongée et de couleur blanchâtre. Elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris : ils sont tout blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines ; car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris ; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, sur-tout si elle vient à se figer ; ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées ; leurs excrémens sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins ; mais ils

si-bien que celle de voler de tra-
e, comme si le vent les empor-
ire aucun bruit des ailes, sont
'effraie, au chat-huant, à la
a chouette proprement dite,
ons parler.



CHOUETTE.

J. Duquet S.

t on ne la trouve pas
le ne se loge pas dans
la distinguera aisément
hat-huant par la couleur
'un très-beau jaune, au
hulotte sont d'un brun
ux du chat-huant d'une
la distinguera plus dif-
, parce que toutes deux
jaune, environné de
ercle de petites plumes
deux ont du jaune sous
s sont à peu près de la
ais la chouette des ro-
l, plus brune, marquée
les et longues comme de
lieu que les taches de
en a, ne sont, pour ainsi
ou des gouttes; et c'est
n a appelé l'effraie *noc-*
ouette des rochers dont
octua flammeata. Elle a
plus garnis de plumes,
tandis que celui de l'ef-
et n'a de brun qu'à son
, la femelle, dans cette

tout blancs, parfaitement
omme ceux d'un pigeon ra-
l qu'elle loge dans des arbres
lina se trompe lourdement
qu'elle couve les deux der-
hiver : cependant ce dernier
loigné du vrai ; non seule-
ette, mais même toutes les
u commencement de mars,
conséquent dans ce même
rd de la demeure habituelle
grande chevêche dont il est
ous avons observé qu'elle ne
ns des arbres creux, comme
rne, mais dans des trous de
les carrières, habitude qui
e avec la petite chevêche dont
er dans l'article suivant. Elle
érablement plus petite que la
me plus petite que le chat-
t guère que onze pouces de
s le bout du bec jusqu'aux

cette grande chevêche, qui
ne en Europe, sur-tout dans
tagnes, se retrouve en Amé-

reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir; et quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture : les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejettoires** et des lacets pour prendre des bécasses et des grives : elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, et les mangent sur le lieu; mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets : elles les avalent souvent entiers et avec la plume; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros. Ces dernières

* *Rejettoire*, baguette de bois verd courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

habitudes, aussi-bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire, comme si le vent les emportoit, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

LA CHOUETTE[1],

OU

LA GRANDE CHEVÊCHE[2].

Voyez la planche XIII de ce volume.

CETTE espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler *la chouette des rochers* ou *la grande chevêche*, est assez commune : mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie, elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtimens ruinés et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits

[1] Voyez les planches enluminées, n° 438.

[2] En latin, *cicuma;* en allemand, *stein-kutz*, ou *stein-eule;* en anglois, *great brown owl.* — *Noctua quam saxatilem Helvetii cognominant.*



LA CHOUETTE.

J Duquet S.

solitaires ; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans des arbres creux. On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune, au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre : on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environné de même d'un grand cercle de petites plumes blanches ; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à peu près de la même grandeur : mais la chouette des rochers est, en général, plus brune, marquée de taches plus grandes et longues comme de petites flammes ; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont, pour ainsi dire, que des points ou des gouttes; et c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers dont il est ici question, *noctua flammeata*. Elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes, et le bec tout brun, tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette

espèce, a les couleurs plus claires et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle *la grande chevêche*. Ce nom n'est pas impropre; car cet oiseau ressemble assez, par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche, que nous appelons simplement *chevêche* : il paroît être aussi du même naturel, ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois. Ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *kautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier *chevêche* en françois. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche;* que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout,* mais d'un ton assez doux, et que, quand il doit pleuvoir, elle change de cri, et semble dire *goyon;* qu'elle ne fait point de nid, ne pond

que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds, et gros comme ceux d'un pigeon ramier. Il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver : cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même temps : et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans des arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article suivant. Elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paroît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, sur-tout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amé-

rique dans celles du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevêche lapin*, et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin*, parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette des rochers d'Europe : car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs; ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusoit lui-même son trou, comme le P. Feuillée paroît le croire, ce seroit une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche*, et même que toutes nos autres chouettes : mais il ne s'ensuit pas de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit

* 1°. Le P. du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne, appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard; qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc et de noir; qu'il repaire sur les plus hautes montagnes; qu'il *se territ comme le lapin dans les trous qu'il fait dans la terre,* où il pond ses œufs, les y couve et élève ses petits..... qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, et qu'en volant il fait un cri fort lu-

l'oiseau qui l'ait creusé; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourroient trouver dans les arbres creux.

gubre et effroyable. (*Histoire des Antilles,* tome II, page 257.) 2°. Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée, et quelques uns des habitans de nos îles se trouveront peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger et y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs, s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.

LA CHEVÊCHE[1]

OU

PETITE CHOUETTE[2].

Voyez la planche XIV de ce volume.

La chevêche et le scops ou petit duc sont à peu près de la même grandeur ; ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes : ils ont sept ou huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la grosseur

[1] Voyez les planches enluminées, n° 439.

[2] Les Latins n'ont pas distingué cette espèce par un nom particulier, et ils l'ont vraisemblablement confondue avec celle du scops ou petit duc, *asio*. Il en est de même des Italiens, qui les appellent tous deux *zuetta* ou *civetta;* en espagnol, *lechuza;* en allemand, *kutz* ou plutôt *kaütz-lein;* en anglois, *little owl*.



LA CHEVECHE ou PETITE CHOUETTE

J. B. Pauquet . S.



d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont, à la vérité, très-courtes et composées d'une seule plume, et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes. D'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle; le bec brun à la base, et jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir. Elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche. Elle a un cri ordinaire, *poupou, poupou*, qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrieroit *aime, heme, esme*, plusieurs fois de suite *. Elle se tient

* Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par

rarement dans les bois; son domicile ordinaire est dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit : elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoiqu'assez infructueusement; car il est rare qu'elle en prenne : elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler

son cri, *heme, edme*. Comme je prêtois l'oreille à cette voix, qui me parut d'abord d'autant plus singulière qu'elle étoit tout près de moi, j'entendis un de mes gens qui étoit couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et, trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme*, répondre à l'oiseau, *Qui es-tu là-bas? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre*. Ce domestique croyoit, en effet, que c'étoit un homme qui en appeloit un autre: tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, et articule distinctement ce mot.

entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la bulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume, qu'elles vomissent ensuite, sans pouvoir la digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à crud dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que, comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre* (*kircken-oder, leichen-huhu*), et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeoit quelquefois autour des maisons où il y avoit des mourans........... le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageoit la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie, et non pas à la chevêche, qu'appartiennent toutes ces imputations; car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie: elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers,

dans les toits des églises; elle n'a pas le soufflement lugubre ni le cri âcre et effrayant de l'autre; et ce qu'il y a de certain, c'est que si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paroît être une variété dans l'espèce de notre chevêche; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune. Nous avons aussi au Cabinet une variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières; au lieu que, dans notre chevêche, il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci, et d'une manière plus facile à saisir, les caractères qui

distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons : 1°. que la hulotte est la plus grande et la plus grosse; qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre; qu'on peut la nommer *la grosse chouette noire aux yeux noirs* : 2°. que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte; qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris-de-fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler *la chouette rousse et gris-de-fer aux yeux bleus* : 3°. que l'effraie est à peu près de la même grandeur que le chat-huant; qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes, et le bec blanc, avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette blanche* ou *jaune aux yeux orangés* : 4°. que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse; qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun* : 5°. que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune

des autres; qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle, et le bec brun à la base et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler *la petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé*. Ces caractères se trouveront vrais en général, les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs, pour que les différences ne soient pas fort sensibles : cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, sur-tout dans les couleurs. Il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres, des chats-huans plutôt couleur de plomb que gris-de-fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnoître, c'est-à-dire, les distinguer les unes des autres, sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES

I.

L'OISEAU appelé *cabure* ou *caboure* par les Indiens du Bresil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive des genevriers. Ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Marcgrave est le seul qui ait décrit cet oiseau; il n'en donne pas la figure. «C'est, « dit-il, une espèce de hibou de la grandeur « d'une litorne (*turdela*) : il a la tête ronde, « le bec court, jaune et crochu, avec deux « trous pour narines; les yeux beaux, grands, « ronds, jaunes, avec la pupille noire : sous « les yeux et à côté du bec, il y a des poils « longuets et bruns; les jambes sont courtes

« et entièrement couvertes, aussi-bien que « les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts « à l'ordinaire, avec des ongles semi-lunaires, « noirs et aigus; la queue large, et à l'origine « de laquelle se terminent les ailes; le corps, « le dos, les ailes et la queue sont de couleur « d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de « très-petites taches blanches, et sur les ailes « de plus grandes taches de cette même cou- « leur; la queue est ondée de blanc, la poitrine « et le ventre sont d'un gris blanchâtre, mar- « qué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun « clair) ». Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément; qu'il peut tourner la tête et alonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquemens de bec; qu'il peut, outre cela, remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent de petites cornes ou des oreilles; enfin qu'il vit de chair crue. On voit, par cette description, combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, et je ne serois pas éloigné de croire

que cette même espèce du Bresil se retrouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au cap, sont de la même taille que celles d'Europe; que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris. Quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que les chouettes du cap, qui s'apprivoisent aisément, comme les hiboux du Bresil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Bresil et au cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

I I.

L'OISEAU de la baie de Hudson, appelé, dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch*,

très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl*, chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseau. Il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce {*sparrow hawk* / épervier des moineaux}: la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes : cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour, comme les autres oiseaux de proie diurnes. Son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poils, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes : l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire, orangée; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches longuettes et de couleur obscure; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusqu'au-

près des oreilles; au-delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc : le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes; le tour du cou, et les plumes jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordées de blanc; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches, avec des raies transversales brunes; les grandes sont d'un cendré obscur, avec des taches blanches sur les deux bords; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans taches ni bordures blanches, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres

chouettes ; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus, avec des raies transversales étroites et blanches ; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes ; les ongles sont crochus, aigûs et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce étoit un peu plus gros, et avoit les couleurs plus claires ; ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle, et ce second-ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie de Hudson en Angleterre, par M. Light, à M. Edwards.

III.

LE HARFANG *.

L'OISEAU qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continens, que nous appellerons *harfang*, du nom *harfaong*, qu'il porte en Suède, et qui, par sa grandeur, est à l'égard des chouettes ce que le grand duc

* Voyez les planches enluminées, n° 458.

est à l'égard des hiboux; car ce harfang n'a point d'aigrettes sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque par-tout d'un très-beau blanc; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici, que de traduire de l'anglois la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare, et que nous n'avons pu nous procurer. « La grande chouette blanche, « dit cet auteur, est de la première grandeur « dans le genre des oiseaux de proie noc- « turnes; et c'est en même temps l'espèce la « plus belle, à cause de son plumage, qui « est blanc comme neige: sa tête n'est pas si « grosse, à proportion, que celle des autres « chouettes; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, « ont seize pouces (anglois), depuis l'épaule « jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, « ce qui peut faire juger de sa grandeur. On « dit que c'est un oiseau diurne, et qu'il « prend en plein jour les perdrix blanches « dans les terres de la baie de Hudson *, où il

* Ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gélinottes.

« demeure pendant toute l'année. Son bec
« est crochu comme celui d'un épervier,
« n'ayant point d'angles sur les côtés; il est
« noir et percé de larges ouvertures ou na-
« rines; il est de plus presque entièrement
« couvert de plumes roides, semblables à des
« poils plantés dans la base du bec, et se re-
« tournant en dehors. La pupille des yeux est
« environnée d'un iris brillant et jaune; la
« tête, aussi-bien que le corps, les ailes et la
« queue sont d'un blanc pur; le dessus de la
« tête est seulement marqué de petites taches
« brunes; la partie supérieure du dos est
« rayée transversalement de quelques lignes
« brunes; les côtés, sous les ailes, sont aussi
« rayés de même, mais par des lignes plus
« étroites et plus claires; les grandes plumes
« des ailes sont tachées de brun sur les bords
« extérieurs. Il y a aussi des taches brunes
« sur les couvertures des ailes; mais leurs
« couvertures en dessous sont purement blan-
« ches. Le bas du dos et le croupion sont
« blancs et sans taches; les jambes et les pieds
« sont couverts de plumes blanches; les
« ongles sont longs, forts, d'une couleur
« noire, et très-aigus. J'ai eu un autre indi-

« vidu de cette espèce, ajoute M. Edwards,
« qui ne différoit de celui-ci qu'en ce qu'il
« avoit des taches plus fréquentes et d'une
« couleur plus foncée ». Cet oiseau, qui est
commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays
du Nord ; car il est très-rare en Pensilvanie,
dans le nouveau continent ; et en Europe, on
ne le trouve plus en-deçà de la Suède et du
pays de Dantzick : il est presque blanc et
sans taches dans les montagnes de Lapponie.
M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle
hûrfang en Suède, se nomme *weissebunte
schliotete-eule* en Allemagne; qu'il a eu à
Dantzick le mâle et la femelle vivans, pendant plusieurs mois, en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles
(c'est-à-dire, cette grande chouette blanche),
abonde aussi-bien que le hibou couronné
(c'est-à-dire, le grand-duc), dans les terres
qui avoisinent la baie de Hudson. « Il est, dit
« cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on
« a peine à le distinguer de la neige ; il y
« paroît pendant toute l'année; il vole sou-
« vent en plein jour, et donne la chasse aux
« perdrix blanches ». On voit, par tous ces

témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continens *; mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

* On le trouve, comme on voit, en Lapponie, en Suède et dans le nord de l'Allemagne; on le trouve à la baie de Hudson et en Pensilvanie : on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner et graver (voyez la *Description de l'Islande*, par Anderson, tome I, page 85, planche 1); et quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif et général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paroît que le but principal étoit de contredire Anderson.

IV.

LE CHAT-HUANT DE CAYENNE *.

L'OISEAU que nous avons cru devoir appeler *le chat-huant de Cayenne*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste. Il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère par la couleur des yeux, qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourroit peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie ; mais, dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paroît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs. Cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

* Voyez les planches enluminées, nº 442.

V.

LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE DE CANADA.

CET oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson sous le nom de *chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom. La planche enluminée qui le représente, comparée avec celle de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second : elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales, régulièrement disposées ; et c'est une chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette petite espèce.

V I.

LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE DE SAINT-DOMINGUE.

CET oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paroît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes. Nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais, dans le réel, elle nous paroît faire une espèce à part, et qui mériteroit un nom particulier : elle a le bec plus grand, plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouette; et elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues, qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée, *noctua flammeata*.

OISEAUX

QUI NE PEUVENT VOLER.

Des oiseaux les plus légers et qui percent les nues, nous passons aux plus pesans, qui ne peuvent quitter la terre. Le pas est brusque : mais la comparaison est la voie de toutes nos connoissances ; et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition, les points principaux de la nature des êtres que nous considérons. De même ce n'est que par un coup d'œil ferme sur les extrêmes que nous pouvons juger les milieux. La nature, déployée dans toute son étendue, nous présente un immense tableau, dans lequel tous les ordres des êtres sont chacun représentés par une chaîne qui soutient une suite continue d'objets assez voisins, assez semblables, pour que leurs différences soient difficiles à saisir. Cette chaîne n'est

pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur; c'est une large trame, ou plutôt un faisceau, qui, d'intervalle à intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre; et c'est sur-tout aux deux extrémités que ces faisceaux se plient, se ramifient pour en atteindre d'autres. Nous avons vu, dans l'ordre des quadrupèdes, l'une des extrémités de la chaîne s'élever vers l'ordre des oiseaux par les polatouches, les roussettes, les chauve-souris, qui, comme eux, ont la faculté de voler. Nous avons vu cette même chaîne, par son autre extrémité, se rabaisser jusqu'à l'ordre des cétacés par les phoques, les morses, les lamantins. Nous avons vu, dans le milieu de cette chaîne, une branche s'étendre du singe à l'homme par le magot, le gibbon, le pithèque et l'orang-outang. Nous l'avons vue, dans un autre point, jeter un double et triple rameau, d'un côté vers les reptiles par les fourmiliers, les phatagins, les pangolins, dont la forme approche de celle des crocodiles, des iguanes, des lézards; et d'autre côté vers les crustacés par les tatous, dont le corps en entier est revêtu d'une cuirasse osseuse. Il en

sera de même du faisceau qui soutient l'ordre très-nombreux des oiseaux : si nous plaçons au premier point en haut les oiseaux aériens les plus légers, les mieux volans, nous descendrons par degrés et même par nuances presque insensibles aux oiseaux les plus pesans, les moins agiles, et qui, dénués des instrumens nécessaires à l'exercice du vol, ne peuvent ni s'élever ni se soutenir dans l'air; et nous trouverons que cette extrémité inférieure du faisceau se divise en deux branches, dont l'une contient les oiseaux terrestres, tels que l'autruche, le touyou, le casoar, le dronte, etc. qui ne peuvent quitter la terre; et l'autre se projette de côté sur les pingoins et autres oiseaux aquatiques, auxquels l'usage ou plutôt le séjour de la terre et de l'air sont également interdits, et qui ne peuvent s'élever au-dessus de la surface de l'eau, qui paroît être leur élément particulier. Ce sont-là les deux extrêmes de la chaîne que nous avons raison de considérer d'abord avant de vouloir saisir les milieux, qui tous s'éloignent plus ou moins ou participent inégalement de la nature de ces extrêmes, sur lesquels milieux nous ne pourrions jeter en

effet que des regards incertains, si nous ne connoissions pas les limites de la nature par la considération attentive des points où elles sont placées. Pour donner à cette vue métaphysique toute son étendue, et en réaliser les idées par de justes applications, nous aurions dû, après avoir donné l'histoire des animaux quadrupèdes, commencer celle des oiseaux par ceux dont la nature approche le plus de celle de ces animaux. L'autruche, qui tient d'une part au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou piquans dont ses ailes sont armées, devoit donc suivre les quadrupèdes : mais la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires; et le peuple des naturalistes, qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, et n'auroit regardé cette disposition que comme une nouveauté déplacée, produite par l'envie de contredire ou le desir de faire autrement que les autres. Cependant on verra qu'indépendamment des deux rapports extérieurs dont je viens de parler, indépendamment de l'attribut de sa grandeur, qui seul suffiroit pour faire placer l'autruche à

la tête de tous les oiseaux, elle a encore beaucoup d'autres conformités par l'organisation intérieure avec les animaux quadrupèdes, et que tenant presque autant à cet ordre qu'à celui des oiseaux, elle doit être donnée comme faisant la nuance entre l'un et l'autre.

Dans chacune de ces suites ou chaînes, qui soutiennent un ordre entier de la nature vivante, les rameaux qui s'étendent vers d'autres ordres sont toujours assez courts et ne forment que de très-petits genres. Les oiseaux qui ne peuvent voler, se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six; et il en est de même de toutes les autres branches qui s'échappent de leur ordre ou du faisceau principal : elles y tiennent toujours par le plus grand nombre de conformités, de ressemblances, d'analogies, et n'ont que quelques rapports et quelques convenances avec les autres ordres; ce sont, pour ainsi dire, des traits fugitifs que la nature paroît n'avoir tracés que pour nous indiquer toute l'étendue de sa puissance, et faire sentir au philosophe qu'elle ne peut être contrainte par les entraves de nos méthodes, ni renfermée dans les bornes étroites du cercle de nos idées.





L'AUTRUCHE

J. J. Duquet. S.

[1] L'AUTRUCHE [2].

Voyez la planche xv de ce volume.

L'AUTRUCHE est un oiseau très-anciennement connu, puisqu'il en est fait mention dans le plus ancien des livres : il falloit même qu'il fût très-connu, car il fournit aux écrivains sacrés plusieurs comparaisons tirées de ses mœurs et de ses habitudes ; et plus anciennement encore, sa chair étoit, selon toute apparence, une viande commune, au moins parmi le peuple, puisque le législateur des Juifs la leur interdit comme une nourriture immonde : enfin il en est question dans Hérodote, le plus ancien des historiens profanes [3], et dans les écrits des premiers

[1] Voyez les planches enluminées, nº 457.

[2] En latin, *struthio;* en espagnol, *avestruz;* en italien, *struzzo;* en allemand, *struss* ou *strauss;* en anglois, *ostrich*.

[3] Hérodote, si l'on en croit M. Salerne (*Orni-*

philosophes qui ont traité des choses naturelles. En effet, comment un animal si considérable par sa grandeur, si remarquable par

thologie, page 79), parle de trois sortes d'autruches : le *strouthos aquatique* ou *marin*, qui est le poisson plat nommé *plie* ; l'*aérien*, qui est notre moineau ; et le *terrestre* (*katagaios*), qui est notre autruche. De ces trois espèces, la dernière est la seule dont j'ai trouvé l'indication dans Hérodote (*in Melpomene, versùs finem*) ; encore ne puis-je être de l'avis de M. Salerne sur la manière d'entendre le *strouthos katagaios*, qui, selon moi, doit être ici traduit par *autruche se creusant des trous dans la terre* : non que j'admette de telles autruches, mais parce qu'Hérodote parle en cet endroit des productions singulières et propres à une certaine région de l'Afrique, et non de celles qui lui étoient communes avec d'autres contrées (*Hæ sunt illic feræ, et item quæ alibi*). Or l'autruche ordinaire étant très-répandue et par conséquent très-connue dans toute l'Afrique, ou bien il n'en auroit pas fait mention en ce lieu, puisqu'elle n'étoit pas une production propre au pays dont il parloit ; ou du moins, s'il en eût fait mention, il auroit omis l'épithète de *terrestre*, qui n'ajoutoit rien à l'idée que tout le monde en avoit ; et en cela cet historien n'eût fait que suivre ses propres principes, puisqu'il dit ailleurs (*in Thalia*) en parlant du chameau, *Græcis utpote scientibus*

sa forme, si étonnant par sa fécondité, attaché d'ailleurs par sa nature à un certain climat, qui est l'Afrique et une partie de l'Asie,

non puto describendum. Il faut donc, pour donner au passage ci-dessus un sens conforme à l'esprit de l'auteur, rendre le *katagaios* comme je l'ai rendu, d'autant plus qu'il existe réellement des oiseaux qui ont l'instinct de se cacher dans le sable, et qu'il est question dans le même passage de choses encore plus étranges, comme de serpens et d'ânes cornus, d'acéphales, etc. ; et l'on sait que ce père de l'histoire n'étoit pas toujours ennemi des fables ni du merveilleux.

A l'égard des deux autres espèces de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je ne puis non plus accorder à M. Salerne que ce soit notre moineau et le poisson nommé *plie*, ni imputer avec lui à la langue grecque si riche, si belle, si sage, l'énorme disparate de comprendre sous un même nom des êtres aussi dissemblables que l'autruche, le moineau et une espèce de poisson. S'il falloit prendre un parti sur les deux dernières sortes de *strouthos*, l'aérien et l'aquatique, je dirois que le premier est cette outarde à long cou, qui porte encore aujourd'hui dans plus d'un endroit de l'Afrique le nom d'*autruche volante*, et que le second est quelque gros oiseau aquatique à qui sa pesanteur ou la foiblesse de ses ailes ne permet pas de voler.

auroit-il pu demeurer inconnu dans des pays si anciennement peuplés, où il se trouve à la vérité des déserts, mais où il ne s'en trouve point que l'homme n'ait pénétrés et parcourus ?

La race de l'autruche est donc une race très-ancienne, puisqu'elle prouve jusqu'aux premiers temps; mais elle n'est pas moins pure qu'elle est ancienne : elle a su se conserver pendant cette longue suite de siècles, et toujours dans la même terre, sans altération comme sans mésalliance; en sorte qu'elle est dans les oiseaux, comme l'éléphant dans les quadrupèdes, une espèce entièrement isolée et distinguée de toutes les autres espèces par des caractères aussi frappans qu'invariables.

L'autruche passe pour être le plus grand des oiseaux; mais elle est privée, par sa grandeur même, de la principale prérogative des oiseaux, je veux dire la puissance de voler. L'une de celles sur qui Vallisnieri a fait ses observations, pesoit, quoique très-maigre, cinquante-cinq livres toute écorchée et vidée de ses parties intérieures; en sorte que, passant vingt à vingt-cinq livres pour ces parties

et pour la graisse qui lui manquoit *, on peut, sans rien outrer, fixer le poids moyen d'une autruche vivante et médiocrement grasse, à soixante et quinze ou quatre-vingts livres : or quelle force ne faudroit-il pas dans les ailes et dans les muscles moteurs de ces ailes, pour soulever et soutenir au milieu des airs une masse aussi pesante? Les forces de la nature paroissent infinies lorsqu'on la contemple en gros et d'une vue générale : mais lorsqu'on la considère de près et en détail, on trouve que tout est limité; et c'est à bien saisir les limites que s'est prescrites la nature par sagesse, et non par impuissance, que consiste la bonne méthode d'étudier et ses ouvrages et ses opérations. Ici un poids de soixante et quinze livres est supérieur par sa seule résistance à tous les moyens que

* Ses deux ventricules, bien nettoyés, pesoient seuls six livres; le foie, une livre huit onces; le cœur, avec ses oreillettes et les troncs des gros vaisseaux, une livre sept onces; les deux pancréas, une livre; et il faut remarquer que les intestins, qui sont très-longs et très-gros, doivent être d'un poids considérable. (Voyez *Notomia dello struzzo*, tome I des œuvres de Vallisnieri, page 239 et suivantes.)

la nature sait employer pour élever et faire voguer dans le fluide de l'atmosphère, des corps dont la gravité spécifique est un millier de fois plus grande que celle de ce fluide; et c'est par cette raison qu'aucun des oiseaux dont la masse approche de celle de l'autruche, tels que le touyou, le casoar, le dronte, n'ont ni ne peuvent avoir la faculté de voler. Il est vrai que la pesanteur n'est pas le seul obstacle qui s'y oppose; la force des muscles pectoraux, la grandeur des ailes, leur situation avantageuse, la fermeté de leurs pennes *, etc. seroient ici des conditions d'autant plus nécessaires, que la résistance à vaincre est plus grande : or toutes ces conditions leur manquent absolument; car, pour me renfermer dans ce qui regarde l'autruche, cet oiseau, à vrai dire, n'a point d'ailes, puisque les plumes qui sortent de ses ailerons sont toutes

* J'appelle et dans la suite j'appellerai toujours ainsi les grandes plumes de l'aile et de la queue qui servent, soit à l'action du vol, soit à sa direction, me conformant en cela à l'analogie de la langue latine et à l'usage des écrivains des bons siècles, lesquels n'ont jamais employé le mot *penna* dans un autre sens. *Rapidis secat pennis.* Virg.

effilées, décomposées, et que leurs barbes sont de longues soies détachées les unes des autres, et ne peuvent faire corps ensemble pour frapper l'air avec avantage, ce qui est la principale fonction des pennes de l'aile. Celles de la queue sont aussi de la même structure, et ne peuvent par conséquent opposer à l'air une résistance convenable; elles ne sont pas même disposées pour pouvoir gouverner le vol en s'étalant ou se resserrant à propos, et en prenant différentes inclinaisons : et ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les plumes qui recouvrent le corps sont encore faites de même. L'autruche n'a pas, comme la plupart des autres oiseaux, des plumes de plusieurs sortes; les unes lanugineuses et duvetées, qui sont immédiatement sur la peau; les autres d'une consistance plus ferme et plus serrée, qui recouvrent les premières; et d'autres encore plus fortes et plus longues, qui servent au mouvement, et répondent à ce qu'on appelle *les œuvres vivés* dans un vaisseau : toutes les plumes de l'autruche sont de la même espèce; toutes ont pour barbes des filets détachés, sans consistance, sans adhérence réciproque; en un mot, toutes

sont inutiles pour voler ou pour diriger le vol. Aussi l'autruche est attachée à la terre comme par une double chaîne, son excessive pesanteur et la conformation de ses ailes; et elle est condamnée à en parcourir laborieusement la surface, comme les quadrupèdes, sans pouvoir jamais s'élever dans l'air. Aussi a-t-elle, soit au dedans, soit au dehors, beaucoup de traits de ressemblance avec ces animaux : comme eux, elle a sur la plus grande partie du corps, du poil plutôt que des plumes; sa tête et ses flancs n'ont même que peu ou point de poil, non plus que ses cuisses, qui sont très-grosses, très-musculeuses, et où réside sa principale force; ses grands pieds nerveux et charnus, qui n'ont que deux doigts, ont beaucoup de rapport avec les pieds du chameau, qui, lui-même, est un animal singulier entre les quadrupèdes par la forme de ses pieds; ses ailes, armées de deux piquans semblables à ceux du porc-épic, sont moins des ailes que des espèces de bras, qui lui ont été donnés pour se défendre; l'orifice des oreilles est à découvert, et seulement garni de poil dans la partie intérieure où est le canal auditif; sa paupière supérieure est mobile

comme dans presque tous les quadrupèdes, et bordée de longs cils comme dans l'homme et l'éléphant; la forme totale de ses yeux a plus de rapport avec les yeux humains qu'avec ceux des oiseaux, et ils sont disposés de manière qu'ils peuvent voir tous deux à la fois le même objet; enfin les espaces calleux et dénués de plumes et de poils, qu'elle a, comme le chameau, au bas du *sternum* et à l'endroit des os pubis, en déposant de sa grande pesanteur, la mettent de niveau avec les bêtes de somme les plus terrestres, les plus lourdes par elles-mêmes, et qu'on a coutume de surcharger des plus rudes fardeaux. Thévenot étoit si frappé de la ressemblance de l'autruche avec le chameau dromadaire *, qu'il a cru lui avoir vu une bosse sur le dos; mais quoiqu'elle ait le dos arqué, on n'y trouve rien de pareil à cette éminence charnue des chameaux et des dromadaires.

* Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau soient en effet bien frappans, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, l'ont nommée, chacun dans leur langue, *oiseau-chameau* : son ancien nom grec, *strouthos*, est la racine de tous les noms, sans exception, qu'elle a dans les différentes langues de l'Europe.

Si de l'examen de la forme extérieure nous passons à celui de la conformation interne, nous trouverons à l'autruche de nouvelles dissemblances avec les oiseaux, et de nouveaux rapports avec les quadrupèdes.

Une tête fort petite, applatie, et composée d'os très-tendres et très-foibles, mais fortifiée à son sommet par une plaque de corne, est soutenue dans une situation horizontale sur une colonne osseuse d'environ trois pieds de haut, et composée de dix-sept vertèbres : la situation ordinaire du corps est aussi parallèle à l'horizon ; le dos a deux pieds de long et sept vertèbres, auxquelles s'articulent sept paires de côtes, dont deux de fausses et cinq de vraies : ces dernières sont doubles à leur origine, puis se réunissent en une seule branche. La clavicule est formée d'une troisième paire de fausses côtes; les cinq véritables vont s'attacher par des appendices cartilagineuses au *sternum*, qui ne descend pas jusqu'au bas du ventre, comme dans la plupart des oiseaux : il est aussi beaucoup moins saillant au dehors ; sa forme a du rapport avec celle d'un bouclier, et il a plus de largeur que dans l'homme même. De l'os sacrum

naît; une espèce de queue composée de sept vertèbres semblables aux sept vertèbres humaines : le fémur a un pied de long; le tibia et le tarse, un pied et demi chacun; et chaque doigt est composé de trois phalanges comme dans l'homme, et contre ce qui se voit ordinairement dans les doigts des oiseaux, lesquels ont très-rarement un nombre égal de phalanges.

Si nous pénétrons plus à l'intérieur, et que nous observions les organes de la digestion, nous verrons d'abord un bec assez médiocre *, capable d'une très-grande ouverture, une langue fort courte et sans aucun vestige de papilles; plus loin s'ouvre un ample pharynx proportionné à l'ouverture du bec, et qui peut admettre un corps de la grosseur du poing : l'œsophage est aussi très-large et très-fort, et aboutit au premier ventricule, qui fait ici trois fonctions; celle de jabot, parce

* M. Brisson dit que le bec est unguiculé; Vallisnieri, que la pointe en est obtuse et sans crochet. La langue n'est point non plus d'une forme ni d'une grandeur constante dans tous les individus. Voyez *Animaux de Perrault*, partie II, page 125; et Vallisnieri, *ubi suprà*.

qu'il est le premier; celle de ventricule, parce qu'il est en partie musculeux, et en partie muni de fibres musculeuses, longitudinales et circulaires; enfin celle du bulbe glanduleux qui se trouve ordinairement dans la partie inférieure de l'œsophage la plus voisine du gésier, puisqu'il est en effet garni d'un grand nombre de glandes; et ces glandes sont conglomérées, et non conglobées comme dans la plupart des oiseaux. Ce premier ventricule est situé plus bas que le second, en sorte que l'entrée de celui-ci, que l'on nomme communément *l'orifice supérieur*, est réellement l'orifice inférieur par sa situation. Ce second ventricule n'est souvent distingué du premier que par un léger étranglement, et quelquefois il est séparé lui-même en deux cavités distinctes par un étranglement semblable, mais qui ne paroît point au dehors; il est parsemé de glandes et revêtu intérieurement d'une tunique villeuse, presque semblable à la flanelle, sans beaucoup d'adhérence, et criblée d'une infinité de petits trous répondant aux orifices des glandes : il n'est pas aussi fort que le sont communément les gésiers des oiseaux; mais il est fortifié par

dehors de muscles très-puissans, dont quelques uns sont épais de trois pouces : sa forme extérieure approche beaucoup de celle du ventricule de l'homme.

M. du Verney a prétendu que le canal hépatique se terminoit dans ce second ventricule, comme cela a lieu dans la tanche et plusieurs autres poissons, et même quelquefois dans l'homme, selon l'observation de Galien; mais Ramby et Vallisnieri assurent avoir vu constamment dans plusieurs autruches l'insertion de ce canal dans le *duodenum*, deux pouces, un pouce, quelquefois même un demi-pouce seulement au-dessous du pylore; et Vallisnieri indique ce qui auroit pu occasionner cette méprise, si c'en est une, en ajoutant plus bas qu'il avoit vu dans deux autruches une veine allant du second ventricule au foie, laquelle veine il prit d'abord pour un rameau du canal hépatique, mais qu'il reconnut ensuite dans les deux sujets pour un vaisseau sanguin, portant du sang au foie et non de la bile au ventricule.

Le pylore est plus ou moins large dans différens sujets, ordinairement teint en jaune,

et imbibé d'un suc amer, ainsi que le fond du second ventricule; ce qui est facile à comprendre, vu l'insertion du canal hépatique tout au commencement du *duodenum*, et sa direction de bas en haut.

Le pylore dégorge dans le *duodenum*, qui est le plus étroit des intestins, et où s'insèrent encore les deux canaux pancréatiques, un pied et quelquefois deux et trois pieds au-dessous de l'insertion de l'hépatique, au lieu qu'ils s'insèrent ordinairement dans les oiseaux tout près du cholédoque.

Le *duodenum* est sans valvules, ainsi que le *jejunum;* l'iléon en a quelques unes aux approches de sa jonction avec le colon : ces trois intestins grêles font à peu près la moitié de la longueur de tout le tube intestinal; et cette longueur est fort sujette à varier, même dans des sujets d'égale grandeur, étant de soixante pieds dans les uns, et de vingt-neuf dans les autres.

Les deux *cœcum* naissent ou du commencement du colon, selon les anatomistes de l'académie, ou de la fin de l'iléon, selon le docteur Ramby; chaque *cœcum* forme une espèce de cône creux, long de deux ou trois

pieds, large d'un pouce à sa base, garni à l'intérieur d'une valvule en forme de lame spirale, faisant environ vingt tours de la base au sommet, comme dans le lièvre, le lapin et dans le renard marin, la raie, la torpille, l'aiguille de mer, etc.

Le colon a aussi ses valvules en feuillet: mais au lieu de tourner en spirale comme dans le *cœcum*, la lame ou feuillet de chaque valvule forme un croissant qui occupe un peu plus que la demi-circonférence du colon, en sorte que les extrémités des croissans opposés empiètent un peu les unes sur les autres, et se croisent de toute la quantité dont elles surpassent le demi-cercle; structure qui se retrouve dans le colon du singe et dans le *jejunum* de l'homme, et qui se marque au dehors de l'intestin par des cannelures transversales, parallèles, espacées d'un demi-pouce, et répondant aux feuillets intérieurs: mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces feuillets ne se trouvent pas dans toute la longueur du colon, ou plutôt c'est que l'autruche a deux colons bien distincts; l'un plus large et garni de ces feuillets intérieurs en forme de croissans, sur une lon-

gueur d'environ huit pieds; l'autre plus étroit et plus long, qui n'a ni feuillets ni valvules, et s'étend jusqu'au *rectum*: c'est dans ce second colon que les excrémens commencent à se figurer, selon Vallisnieri.

Le *rectum* est fort large, long d'environ un pied, et muni à son extrémité de fibres charnues : il s'ouvre dans une grande poche ou vessie composée des mêmes membranes que les intestins, mais plus épaisses, et dans laquelle on a trouvé quelquefois jusqu'à huit onces d'urine *; car les uretères s'y rendent aussi par une insertion très-oblique, telle qu'elle a lieu dans la vessie des animaux terrestres; et non seulement ils y charient l'urine, mais encore une certaine pâte blanche qui accompagne les excrémens de tous les oiseaux.

* L'urine d'autruche enlève les taches d'encre, selon Hermolaüs. Ce fait peut n'être point vrai: mais Gesner a eu tort de le nier, sur le fondement unique qu'aucun oiseau n'avoit d'urine; car tous les oiseaux ont des reins, des uretères, et par conséquent de l'urine, et ils ne diffèrent des quadrupèdes sur ce point, qu'en ce que chez eux le *rectum* s'ouvre dans la vessie.

Cette première poche, à qui il ne manque qu'un col pour être une véritable vessie, communique, par un orifice muni d'une espèce de sphincter, à une seconde et dernière poche plus petite, qui sert de passage à l'urine et aux excrémens solides, et qui est presque remplie par une sorte de noyau cartilagineux, adhérent par sa base à la jonction des os pubis, et refendu par le milieu à la manière des abricots.

Les excrémens solides ressemblent beaucoup à ceux des brebis et des chèvres; ils sont divisés en petites masses, dont le volume n'a aucun rapport avec la capacité des intestins où ils se sont formés : dans les intestins grêles, ils se présentent sous la forme d'une bouillie, tantôt verte, et tantôt noire, selon la quantité des alimens, qui prennent de la consistance en approchant des gros intestins, mais qui ne se figurent, comme je l'ai déja dit, que dans le second colon.

On trouve quelquefois aux environs de l'anus, de petits sacs à peu près pareils à ceux que les lions et les tigres ont au même endroit.

Le mésentère est transparent dans toute

son étendue, et large d'un pied en de certains endroits. Vallisnieri prétend y avoir vu des vestiges non obscurs de vaisseaux lymphatiques; Ramby dit aussi que les vaisseaux du mésentère sont fort apparens, et il ajoute que les glandes en sont à peine visibles : mais il faut avouer qu'elles ont été absolument invisibles pour la plupart des autres observateurs.

Le foie est divisé en deux grands lobes, comme dans l'homme; mais il est situé plus au milieu de la région des hypocondres, et n'a point de vésicule du fiel : la rate est contiguë au premier estomac, et pèse au moins deux onces.

Les reins sont fort grands, rarement découpés en plusieurs lobes, comme dans les oiseaux, mais le plus souvent en forme de guitare, avec un bassin assez ample.

Les uretères ne sont point non plus, comme dans la plupart des autres oiseaux, couchés sur les reins, mais renfermés dans leur substance.

L'épiploon est très-petit, et ne recouvre qu'en partie le ventricule; mais à la place de l'épiploon, on trouve quelquefois sur les

intestins et sur tout le ventre une couche de graisse ou de suif, renfermée entre les aponévroses des muscles du bas ventre, épaisse depuis deux doigts jusqu'à six pouces; et c'est de cette graisse mêlée avec le sang que se forme la *mantèque*, comme nous le verrons plus bas : cette graisse étoit fort estimée et fort chère chez les Romains, qui, selon le témoignage de Pline, la croyoient plus efficace que celle de l'oie contre les douleurs de rhumatisme, les tumeurs froides, la paralysie; et encore aujourd'hui les Arabes l'emploient aux mêmes usages. Vallisnieri est peut-être le seul qui, ayant apparemment disséqué des autruches fort maigres, doute de l'existence de cette graisse, d'autant plus qu'en Italie la maigreur de l'autruche a passé en proverbe, *magro come uno struzzo*. Il ajoute que les deux qu'il a observées paroissoient, étant disséquées, des squelettes décharnés; ce qui doit être vrai de toutes les autruches qui n'ont point de graisse, ou même à qui on l'a enlevée, attendu qu'elles n'ont point de chair sur la poitrine ni sur le ventre, les muscles du bas ventre ne commençant à devenir charnus que sur les flancs.

Si des organes de la digestion je passe à ceux de la génération, je trouve de nouveaux rapports avec l'organisation des quadrupèdes : le plus grand nombre des oiseaux n'a point de verge apparente; l'autruche en a une assez considérable ; composée de deux ligamens blancs, solides et nerveux, ayant quatre lignes de diamètre, revêtus d'une membrane épaisse, et qui ne s'unissent qu'à deux doigts près de l'extrémité. Dans quelques sujets, on a apperçu de plus dans cette partie une substance rouge, spongieuse, garnie d'une multitude de vaisseaux; en un mot, fort approchant des corps caverneux qu'on observe dans la verge des animaux terrestres : le tout est renfermé dans une membrane commune, de même substance que les ligamens, quoique cependant moins épaisse et moins dure. Cette verge n'a ni gland, ni prépuce, ni même de cavité qui pût donner issue à la matière séminale, selon MM. les anatomistes de l'académie; mais G. Warren prétend avoir disséqué une autruche dont la verge, longue de cinq pouces et demi, étoit creusée longitudinalement, dans sa partie supérieure, d'une espèce de sillon ou gouttière, qui lui parut

être le conduit de la semence. Soit que cette gouttière fût formée par la jonction des deux ligamens; soit que G. Warren se soit mépris en prenant pour la verge ce noyau cartilagineux de la seconde poche du *rectum*, qui est en effet fendu, comme je l'ai remarqué plus haut; soit que la structure et la forme de cette partie soit sujette à varier en différens sujets, il paroît que cette verge est adhérente par sa base à ce noyau cartilagineux, d'où se repliant en dessous, elle passe par la petite poche, et sort par son orifice externe, qui est l'anus, et qui, étant bordé d'un repli membraneux, forme à cette partie un faux prépuce, que le docteur Browne a pris sans doute pour un prépuce véritable, car il est le seul qui en donne un à l'autruche.

Il y a quatre muscles qui appartiennent à l'anus et à la verge; et de là résulte entre ces parties une correspondance de mouvement, en vertu de laquelle, lorsque l'animal fiente, la verge sort de plusieurs pouces *.

* Warren a appris ce fait de ceux qui étoient chargés du soin de plusieurs autruches en Angleterre.

Les testicules sont de différentes grosseurs en différens sujets, et varient à cet égard dans la proportion de 48 à 1, sans doute selon l'âge, la saison, le genre de maladie qui a précédé la mort, etc. Ils varient aussi pour la configuration extérieure, mais la structure interne est toujours la même : leur place est sur les reins, un peu plus à gauche qu'à droite; G. Warren croit avoir apperçu des vésicules séminales.

Les femelles ont aussi des testicules; car je pense qu'on doit nommer ainsi ces corps glanduleux, de quatre lignes de diamètre sur dix-huit de longueur, que l'on trouve dans les femelles au-dessus de l'ovaire, adhérens à l'aorte et à la veine-cave, et qu'on ne peut avoir pris pour des glandes surrénales que par la prévention résultante de quelque système adopté précédemment. Les canepetières femelles ont aussi des testicules semblables à ceux des mâles; et il y a lieu de croire que les outardes femelles en ont pareillement, et que si MM. les anatomistes de l'académie, dans leurs nombreuses dissections, ont cru n'avoir jamais rencontré que des mâles, c'est qu'ils ne vouloient point reconnoître comme

femelle, un animal à qui ils voyoient des testicules. Or tout le monde sait que l'outarde est parmi les oiseaux d'Europe, celui qui a le plus de rapport avec l'autruche, et que la canepetière n'est qu'une petite outarde; en sorte que tout ce que j'ai dit dans le traité de la génération sur les testicules des femelles des quadrupèdes, s'applique ici de soi-même à toute cette classe d'oiseaux, et trouvera peut-être dans la suite des applications encore plus étendues.

Au-dessous de ces deux corps glanduleux est placé l'ovaire, adhérent aussi aux gros vaisseaux sanguins; on le trouve ordinairement garni d'œufs de différentes grosseurs, renfermés dans leur calice comme un petit gland l'est dans le sien, et attachés à l'ovaire par leurs pédicules : M. Perrault en a vu qui étoient gros comme des pois, d'autres comme des noix, un seul comme les deux poings.

Cet ovaire est unique, comme dans presque tous les oiseaux, et c'est, pour le dire en passant, un préjugé de plus contre l'idée de ceux qui veulent que les deux corps glanduleux qui se trouvent dans toutes les femelles des quadrupèdes, représentent cet

ovaire, qui est une partie simple*, au lieu d'avouer qu'ils représentent en effet les testicules, qui sont au nombre des parties doubles dans les mâles des oiseaux comme dans les quadrupèdes.

L'entonnoir de l'*oviductus* s'ouvre au-dessous de l'ovaire, et jette à droite et à gauche deux appendices membraneuses, en forme d'ailerons, lesquelles ont du rapport à celles qui se trouvent à l'extrémité de la trompe dans les animaux terrestres. Les œufs qui se détachent de l'ovaire, sont reçus dans cet entonnoir, et conduits le long de l'*oviductus* dans la dernière poche intestinale, où ce ca-

* Le bécharu est le seul oiseau dans lequel MM. les anatomistes de l'académie aient cru trouver deux ovaires; mais ces prétendus ovaires étoient, selon eux, deux corps glanduleux d'une substance dure et solide, dont l'un (c'est le gauche) se divisoit en plusieurs grains de grosseurs inégales. Mais sans m'arrêter à la différente structure de ces deux corps, et en tirer des conséquences contre l'identité de leurs fonctions, je remarquerai seulement que c'est une observation unique et dont on ne doit rien conclure jusqu'à ce qu'elle ait été confirmée. D'ailleurs j'apperçois dans cette observation même une tendance à l'unité, puisque l'*oviductus*, qui est certainement une dépendance de l'ovaire, étoit unique.

nal débouche par un orifice de quatre lignes de diamètre, mais qui paroît capable d'une dilatation proportionnée au volume des œufs, étant plissé ou ridé dans toute sa circonférence; l'intérieur de l'*oviductus* étoit aussi ridé, ou plutôt feuilleté, comme le troisième et le quatrième ventricule des ruminans.

Enfin la seconde et dernière poche intestinale dont je viens de parler, a aussi dans la femelle son noyau cartilagineux, comme dans le mâle; et ce noyau, qui sort quelquefois de plus d'un demi-pouce hors de l'anus, a une petite appendice de la longueur de trois lignes, mince et recourbée, que MM. les anatomistes de l'académie regardent comme un clitoris, avec d'autant plus de fondement, que les deux mêmes muscles qui s'insèrent à la base de la verge dans les mâles, s'insèrent à la base de cette appendice dans les femelles.

Je ne m'arrêterai point à décrire en détail les organes de la respiration, vu qu'ils ressemblent presque entièrement à ce qu'on voit dans tous les oiseaux, étant composés de deux poumons de substance spongieuse, et de dix cellules à air, cinq de chaque côté, dont la quatrième est plus petite ici, comme

dans tous les autres oiseaux pesans : ces cellules reçoivent l'air des poumons, avec lesquels elles ont des communications fort sensibles ; mais il faut qu'elles en aient aussi de moins apparentes avec d'autres parties, puisque Vallisnieri, en soufflant dans la trachée-artère, a vu un gonflement le long des cuisses et sous les ailes ; ce qui suppose une conformation semblable à celle du pélican, dans lequel M. Mery a apperçu, sous l'aisselle et entre la cuisse et le ventre, des poches membraneuses qui se remplissoient d'air au temps de l'expiration, ou lorsqu'on souffloit avec force dans la trachée-artère, et qui en fournissoient apparemment au tissu cellulaire.

Le docteur Browne dit positivement que l'autruche n'a point d'épiglotte : M. Perrault le suppose, puisqu'il attribue à un certain muscle la fonction de fermer la glotte en rapprochant les cartilages du larynx. G. Warren prétend avoir vu une épiglotte dans le sujet qu'il a disséqué ; et Vallisnieri concilie toutes ces contrariétés, en disant qu'en effet il n'y a pas précisément une épiglotte, mais que la partie postérieure de la langue en tient

lieu, en s'appliquant sur la glotte dans la déglutition.

Il y a aussi diversité d'avis sur le nombre et la forme des anneaux cartilagineux du larynx : Vallisnieri n'en compte que deux cent dix-huit, et soutient avec M. Perrault qu'ils sont tous entiers. Warren en a trouvé deux cent vingt-six entiers, sans compter les premiers qui ne le sont point, non plus que ceux qui sont immédiatement au-dessous de la bifurcation de la trachée. Tout cela peut être vrai, attendu les grandes variétés auxquelles est sujette la structure des parties internes; mais tout cela prouve en même temps combien il est téméraire de vouloir décrire une espèce entière d'après un petit nombre d'individus, et combien il est dangereux par cette méthode de prendre ou de donner des variétés individuelles pour des caractères constans. M. Perrault a observé que chacune des deux branches de la trachée-artère se divise, en entrant dans le poumon, en plusieurs rameaux membraneux, comme dans l'éléphant.

Le cerveau, avec le cervelet, forme une masse d'environ deux pouces et demi de long

sur vingt lignes de large. Vallisnieri assure que celui qu'il a examiné ne pesoit qu'une once; ce qui ne feroit pas la douze-centième partie du poids de l'animal : il ajoute que la structure en étoit semblable à celle du cerveau des oiseaux, et telle précisément qu'elle est décrite par Willis. Je remarquerai néanmoins avec MM. les anatomistes de l'académie, que les dix paires de nerfs prennent leur origine et sortent hors du crâne de la même manière que dans les animaux terrestres; que la partie corticale et la partie moelleuse du cervelet sont disposées comme dans ces mêmes animaux; qu'on y trouve quelquefois les deux apophyses vermiformes qui se voient dans l'homme, et un ventricule, de la forme d'une plume à écrire, comme dans la plupart des quadrupèdes.

Je ne dirai qu'un mot sur les organes de la circulation : c'est que le cœur est presque rond, au lieu que les oiseaux l'ont ordinairement plus alongé.

A l'égard des sens externes, j'ai déja parlé de la langue, de l'oreille et de la forme extérieure de l'œil; j'ajouterai seulement ici que sa structure interne est celle qu'on observe

ordinairement dans les oiseaux. M. Ramby prétend que le globe tiré de son orbite prend de lui-même une forme presque triangulaire; il a aussi trouvé l'humeur aqueuse en plus grande quantité, et l'humeur vitrée en moindre quantité qu'à l'ordinaire.

Les narines sont dans le bec supérieur, non loin de sa base; il s'élève du milieu de chacune des deux ouvertures une protubérance cartilagineuse revêtue d'une membrane très-fine, et ces ouvertures communiquent avec le palais par deux conduits qui y aboutissent dans une fente assez considérable. On se tromperoit si l'on vouloit conclure de la structure un peu compliquée de cet organe, que l'autruche excelle par le sens de l'odorat: les faits les mieux constatés nous apprendront bientôt tout le contraire; et il paroît en général que les sensations principales et dominantes de cet animal sont celles de la vue et du sixième sens.

Cet exposé succinct de l'organisation intérieure de l'autruche est plus que suffisant pour confirmer l'idée que j'ai donnée d'abord de cet animal singulier, qui doit être regardé comme un être de nature équivoque, et faisant

la nuance entre le quadrupède et l'oiseau : sa place, dans une méthode où l'on se proposeroit de représenter le vrai système de la nature, ne seroit ni dans la classe des oiseaux, ni dans celle des quadrupèdes, mais sur le passage de l'une à l'autre. En effet, quel autre rang assigner à un animal dont le corps, mi-parti d'oiseau et de quadrupède, est porté sur des pieds de quadrupède, et surmonté par une tête d'oiseau, dont le mâle a une verge et la femelle un clitoris comme les quadrupèdes, et qui néanmoins est ovipare, qui a un gésier comme les oiseaux, et en même temps plusieurs estomacs et des intestins qui, par leur capacité et leur structure, répondent en partie à ceux des ruminans, en partie à ceux d'autres quadrupèdes?

Dans l'ordre de la fécondité, l'autruche semble encore appartenir de plus près à la classe des quadrupèdes qu'à celle des oiseaux; car elle est très-féconde et produit beaucoup. Aristote dit qu'après l'autruche, l'oiseau qu'il nomme *atricapilla*, est celui qui pond le plus; et il ajoute que cet oiseau *atricapilla* pond vingt œufs et davantage; d'où il suivroit que l'autruche en pond au moins vingt-cinq :

d'ailleurs, selon les historiens modernes et les voyageurs les plus instruits, elle fait plusiers couvées de douze ou quinze œufs chacune. Or, si on la rapportoit à la classe des oiseaux, elle seroit la plus grande, et par conséquent devroit produire le moins, suivant l'ordre que suit constamment la nature dans la multiplication des animaux, dont elle paroît avoir fixé la proportion en raison inverse de la grandeur des individus; au lieu qu'étant rapportée à la classe des animaux terrestres, elle se trouve très-petite relativement aux plus grands, et plus petite que ceux de grandeur médiocre, tels que le cochon, et sa grande fécondité rentre dans l'ordre naturel et général.

Oppien, qui croyoit mal-à-propos que les chameaux de la Bactriane s'accouploient à rebours et en se tournant le dérrière, a cru, par une seconde erreur, qu'un *oiseau-chameau* (car c'est le nom qu'on donnoit dès lors à l'autruche) ne pourroit manquer de s'accoupler de la même façon, et il l'a avancé comme un fait certain : mais cela n'est pas plus vrai de l'oiseau-chameau que du chameau-lui-même, comme je l'ai dit ailleurs;

et quoique, selon toute apparence, peu d'observateurs aient été témoins de cet accouplement, et qu'aucun n'en ait rendu compte, on est en droit de supposer qu'il se fait à la manière accoutumée, jusqu'à ce qu'il y ait preuve du contraire.

Les autruches passent pour être fort lascives et s'accoupler souvent; et si l'on se rappelle ce que j'ai dit ci-dessus des dimensions de la verge du mâle, on concevra que ces accouplemens ne se passent point en simples compressions, comme dans presque tous les oiseaux, mais qu'il y a une intromission réelle des parties sexuelles du mâle dans celles de la femelle. Thévenot est le seul qui dise qu'elles s'assortissent par paires, et que chaque mâle n'a qu'une femelle, contre l'usage des oiseaux pesans.

Le temps de la ponte dépend du climat qu'elles habitent, et c'est toujours aux environs du solstice d'été, c'est-à-dire, au commencement de juillet, dans l'Afrique septentrionale, et sur la fin de décembre, dans l'Afrique méridionale. La température du climat influe aussi beaucoup sur leur manière de couver : dans la zone torride, elles se con-

tentent de déposer leurs œufs sur un amas de sable qu'elles ont formé grossièrement avec leurs pieds, et où la seule chaleur du soleil les fait éclore; à peine les couvent-elles pendant la nuit; et cela même n'est pas toujours nécessaire, puisqu'on en a vu éclore qui n'avoient point été couvés par la mère, ni même exposés aux rayons du soleil *. Mais, quoique les autruches ne couvent point ou que très-peu leurs œufs, il s'en faut beaucoup qu'elles les abandonnent; au contraire, elles veillent assidument à leur conservation et ne les perdent guère de vue; c'est de là qu'on a pris occasion de dire qu'elles les couvoient des yeux, à la lettre : et Diodore rapporte une façon de prendre ces animaux, fondée sur leur grand attachement pour leur couvée; c'est de planter en terre, aux environs du nid et à une juste hauteur, des pieux armés de pointes bien acérées, dans lesquelles la mère s'enferre d'elle-même lorsqu'elle

* Jannequin étant au Sénégal, mit dans sa cassette deux œufs d'autruche bien enveloppés d'étoupes; quelque temps après, il trouva que l'un de ces œufs étoit près d'éclore.

revient avec empressement se poser sur ses œufs.

Quoique le climat de la France soit beaucoup moins chaud que celui de la Barbarie, on a vu des autruches pondre à la ménagerie de Versailles : mais MM. de l'académie ont tenté inutilement de faire éclore ces œufs par une incubation artificielle, soit en employant la chaleur du soleil, ou celle d'un feu gradué et ménagé avec art; ils n'ont jamais pu parvenir à découvrir dans les uns ni dans les autres aucune organisation commencée, ni même aucune disposition apparente à la génération d'un nouvel être : le jaune et le blanc de celui qui avoit été exposé au feu, s'étoient un peu épaissis; celui qui avoit été mis au soleil avoit contracté une très-mauvaise odeur; et aucun ne présentoit la moindre apparence d'un fœtus ébauché, en sorte que cette incubation philosophique n'eut aucun succès. M. de Réaumur n'existoit pas encore.

Ces œufs sont très-durs, très-pesans et très-gros; mais on se les représente quelquefois encore plus gros qu'ils ne sont en effet, en prenant des œufs de crocodile pour des œufs

d'autruche : on a dit qu'ils étoient comme la tête d'un enfant; qu'ils pouvoient contenir jusqu'à une pinte de liqueur, qu'ils pesoient quinze livres, et qu'une autruche en pondoit cinquante dans une année; Élien a dit jusqu'à quatre-vingts : mais la plupart de ces faits me paroissent évidemment exagérés; car, 1°. comment se peut-il faire qu'un œuf dont la coque ne pèse pas plus d'une livre, et qui contient au plus une pinte de liqueur, soit du poids total de quinze livres? Il faudroit pour cela que le blanc et le jaune de cet œuf fût sept fois plus dense que l'eau, trois fois plus que le marbre, et à peu près autant que l'étain, ce qui est dur à supposer.

2°. En admettant avec Willughby que l'autruche pond dans une année cinquante œufs, pesant quinze livres chacun, il s'ensuivroit que le poids total de la ponte seroit de sept cent cinquante livres, ce qui est beaucoup pour un animal qui n'en pèse que quatre-vingts.

Il me paroît donc qu'il y a une réduction considérable à faire, tant sur le poids des œufs que sur leur nombre; et il est fâcheux qu'on n'ait pas de mémoires assez sûrs pour

déterminer avec justesse la quantité de cette réduction : on pourroit, en attendant, fixer le nombre des œufs, d'après Aristote, à vingt-cinq ou trente ; et d'après les modernes qui ont parlé le plus sagement, à trente-six. En admettant deux ou trois couvées, et douze œufs par chaque couvée, on pourroit encore déterminer le poids de chaque œuf à trois ou quatre livres, en passant une livre plus ou moins pour la coque, et deux ou trois livres pour la pinte de blanc et de jaune qu'elle contient ; mais il y a bien loin de cette fixation conjecturale à une observation précise. Beaucoup de gens écrivent ; mais il en est peu qui mesurent, qui pèsent, qui comparent : de quinze ou seize autruches dont on a fait la dissection en différens pays, il n'y en a qu'une seule qui ait été pesée, et c'est celle dont nous devons la description à Vallisnieri. On ne sait pas mieux le temps qui est nécessaire pour l'incubation des œufs : tout ce qu'on sait, ou plutôt tout ce qu'on assure, c'est qu'aussitôt que les jeunes autruches sont écloses, elles sont en état de marcher, et même de courir et de chercher leur nourriture ; en sorte que dans la zone torride, où

elles trouvent le degré de chaleur qui leur convient et la nourriture qui leur est propre, elles sont émancipées en naissant, et sont abandonnées de leur mère, dont les soins leur sont inutiles : mais dans les pays moins chauds, par exemple, au cap de Bonne-Espérance, la mère veille à ses petits tant que ses secours leur sont nécessaires, et par-tout les soins sont proportionnés aux besoins.

Les jeunes autruches sont d'un gris cendré la première année, et ont des plumes partout ; mais ce sont de fausses plumes qui tombent bientôt d'elles-mêmes, pour ne plus revenir sur les parties qui doivent être nues, comme la tête, le haut du cou, les cuisses, les flancs, et le dessous des ailes. Elles sont remplacées sur le reste du corps par des plumes alternativement blanches et noires, et quelquefois grises par le mélange de ces deux couleurs fondues ensemble : les plus courtes sont sur la partie inférieure du cou, la seule qui en soit revêtue ; elles deviennent plus longues sur le ventre et sur le dos ; les plus longues de toutes sont à l'extrémité de la queue et des ailes, et ce sont les plus recherchées. M. Klein dit, d'après Albert, que les

plumes du dos sont très-noires dans les mâles, et brunes dans les femelles. Cependant MM. de l'académie, qui ont disséqué huit autruches, dont cinq mâles et trois femelles, ont trouvé le plumage à peu près semblable dans les unes et les autres; mais on n'en a jamais vu qui eussent des plumes rouges, vertes, bleues et jaunes, comme Cardan semble l'avoir cru, par une méprise bien déplacée, dans un ouvrage *sur la subtilité*.

Redi a reconnu, par de nombreuses observations, que presque tous les oiseaux étoient sujets à avoir de la vermine dans leurs plumes, et même de plusieurs espèces; et que la plupart avoient leurs insectes particuliers, qui ne se rencontroient point ailleurs : mais il n'en a jamais trouvé en aucune saison dans les autruches, quoiqu'il ait fait ses observations sur douze de ces animaux, dont quelques uns étoient récemment arrivés de Barbarie.

D'un autre côté, Vallisnieri, qui en a disséqué deux, n'a trouvé dans leur intérieur ni lombrics, ni vers, ni insectes quelconques : il semble qu'aucun de ces animaux n'ait d'appétit pour la chair de l'autruche, qu'ils

l'évitent même et la craignent, et que cette chair ait quelque qualité contraire à leur multiplication, à moins qu'on ne veuille attribuer cet effet, du moins pour l'intérieur, à la force de l'estomac et de tous les organes digestifs; car l'autruche a une grande réputation à cet égard : il y a bien des gens encore qui croient qu'elle digère le fer, comme la volaille commune digère les grains d'orge; quelques auteurs ont même avancé qu'elle digéroit le fer rouge : mais on me dispensera sans doute de réfuter sérieusement cette dernière assertion ; ce sera bien assez de déterminer, d'après les faits, dans quel sens on peut dire que l'autruche digère le fer à froid.

Il est certain que ces animaux vivent principalement de matières végétales; qu'ils ont le gésier muni de muscles très-forts, comme tous les granivores*, et qu'ils avalent fort

* Quoique l'autruche soit omnivore dans le fait, il semble néanmoins qu'on doit la ranger parmi les granivores, puisque, dans ses déserts, elle vit de dattes et autres fruits ou matières végétales, et que dans les ménageries on la nourrit de ces mêmes matières. D'ailleurs Strabon nous dit, *liv. VI*, que lorsque les chasseurs veulent l'attirer dans le piége

souvent du fer *, du cuivre, des pierres, du verre, du bois, et tout ce qui se présente : je ne nierois pas même qu'ils n'avalassent quelquefois du fer rouge, pourvu que ce fût en petite quantité, et je ne pense pas avec cela que ce fût impunément. Il paroît qu'ils avalent tout ce qu'ils trouvent, jusqu'à ce que leurs grands estomacs soient entièrement pleins, et que le besoin de les lester par un volume suffisant de matière est l'une des principales causes de leur voracité. Dans les sujets disséqués par Warren et par Ramby, les ventricules étoient tellement remplis et distendus, que la première idée qui vint à ces deux anatomistes, fut de douter que ces animaux eussent jamais pu digérer une telle surcharge de nourriture. Ramby ajoute que les matières contenues dans ces ventricules, paroissoient n'avoir subi qu'une légère altération. Vallisnieri trouva aussi le premier ven-

qu'ils lui ont préparé, ils lui présentent du grain pour appât.

* Je dis fort souvent; car Albert assure très-positivement qu'il n'a jamais pu faire avaler du fer à plusieurs autruches, quoiqu'elles dévorassent avidement des os fort durs et même des pierres.

tricule entièrement plein d'herbes, de fruits, de légumes, de noix, de cordes, de pierres, de verre, de cuivre jaune et rouge, de fer, d'étain, de plomb et de bois; il y en avoit entre autres un morceau, et c'étoit le dernier avalé, puisqu'il étoit tout au-dessus, lequel ne pesoit pas loin d'une livre. MM. de l'académie assurent que les ventricules des huit autruches qu'ils ont observées, se sont toujours trouvés remplis de foin, d'herbes, d'orge, de féves, d'os, de monnoies, de cuivre, et de cailloux, dont quelques uns avoient la grosseur d'un œuf. L'autruche entasse donc les matières dans ses estomacs à raison de leur capacité, et par la nécessité de les remplir; et comme elle digère avec facilité et promptitude, il est aisé de comprendre pourquoi elle est insatiable.

Mais quelqu'insatiable qu'elle soit, on me demandera toujours, non pas pourquoi elle consomme tant de nourriture, mais pourquoi elle avale des matières qui ne peuvent point la nourrir, et qui peuvent même lui faire beaucoup de mal : je répondrai que c'est parce qu'elle est privée du sens du goût; et cela est d'autant plus vraisemblable, que

sa langue étant bien examinée par d'habiles anatomistes, leur a paru dépourvue de toutes ces papilles sensibles et nerveuses dans lesquelles on croit, avec assez de fondement, que réside la sensation du goût : je croirois même qu'elle auroit le sens de l'odorat fort obtus; car ce sens est celui qui sert le plus aux animaux pour le discernement de leur nourriture; et l'autruche a si peu de ce discernement, qu'elle avale non seulement le fer, les cailloux, le verre, mais même le cuivre, qui a une si mauvaise odeur, et que Vallisnieri en a vu une qui étoit morte pour avoir dévoré une grande quantité de chaux vive. Les gallinacés et autres granivores, qui n'ont pas les organes du goût fort sensibles, avalent bien de petites pierres qu'ils prennent apparemment pour de petites graines, lorsqu'elles sont mêlées ensemble; mais si on leur présente pour toute nourriture un nombre connu de ces petites pierres, ils mourront de faim sans en avaler une seule; à plus forte raison ne toucheroient-ils point à la chaux vive : et l'on peut conclure de là, ce me semble, que l'autruche est un des oiseaux dont les sens du goût, de l'odorat, et

même celui du toucher dans les parties internes de la bouche, sont les plus émoussés et les plus obtus ; en quoi il faut convenir qu'elle s'éloigne beaucoup de la nature des quadrupèdes.

Mais enfin que deviennent les substances dures, réfractaires et nuisibles, que l'autruche avale sans choix, et dans la seule intention de se remplir? que deviennent surtout le cuivre, le verre, le fer? Sur cela les avis sont partagés, et chacun cite des faits à l'appui de son opinion. M. Perrault ayant trouvé soixante-dix doubles dans l'estomac d'un de ces animaux, remarqua qu'ils étoient la plupart usés et consumés presque aux trois quarts : mais il jugea que c'étoit plutôt par leur frottement mutuel et celui des cailloux, que par l'action d'aucun acide, vu que quelques uns de ces doubles qui étoient bossus, se trouvèrent fort usés du côté convexe, qui étoit aussi le plus exposé aux frottemens, et nullement endommagés du côté concave ; d'où il conclut que, dans les oiseaux, la dissolution de la nourriture ne se fait pas seulement par des esprits subtils et pénétrans, mais encore par l'action organique du ven-

tricule qui comprime et bat incessamment les alimens avec les corps durs que ces mêmes animaux ont l'instinct d'avaler; et comme toutes les matières contenues dans cet estomac étoient teintes en verd, il conclut encore que la dissolution du cuivre s'y étoit faite, non par un dissolvant particulier, ni par voie de digestion, mais de la même manière qu'elle se feroit si l'on broyoit ce métal avec des herbes, ou avec quelque liqueur acide ou salée. Il ajoute que le cuivre, bien loin de se tourner en nourriture dans l'estomac de l'autruche, y agissoit au contraire comme poison, et que toutes celles qui en avaloient beaucoup mouroient bientôt après.

Vallisnieri pense, au contraire, que l'autruche digère ou dissout les corps durs, principalement par l'action du dissolvant de l'estomac, sans exclure celle des chocs et frottemens qui peuvent aider à cette action principale. Voici ses preuves :

1°. Les morceaux de bois, de fer ou de verre, qui ont séjourné quelque temps dans les ventricules de l'autruche, ne sont point lisses et luisans comme ils devroient l'être,

s'ils eussent été usés par le frottement; mais ils sont raboteux, sillonnés, criblés comme ils doivent l'être, en supposant qu'ils aient été rongés par un dissolvant actif.

2°. Ce dissolvant réduit les corps les plus durs, de même que les herbes, les grains et les os, en molécules impalpables qu'on peut appercevoir au microscope, et même à l'œil nud.

3°. Il a trouvé dans un estomac d'autruche un clou implanté dans l'une de ses parois, et qui traversoit cet estomac, de façon que les parois opposées ne pouvoient s'approcher, ni par conséquent comprimer les matières contenues, autant qu'elles le font d'ordinaire : cependant les alimens étoient aussi-bien dissous dans ce ventricule que dans un autre qui n'étoit traversé d'aucun clou ; ce qui prouve au moins que la digestion ne se fait pas dans l'autruche uniquement par trituration.

4°. Il a vu un dé à coudre, de cuivre, trouvé dans l'estomac d'un chapon, lequel n'étoit rongé que dans le seul endroit par où il touchoit au gésier, et qui, par conséquent, étoit le moins exposé aux chocs des autres

corps durs; preuve que la dissolution des métaux, dans l'estomac des chapons, se fait plutôt par l'action d'un dissolvant, quel qu'il soit, que par celle des chocs et des frottemens, et cette conséquence s'étend assez naturellement aux autruches.

5°. Il a vu une pièce de monnoie rongée si profondément, que son poids étoit réduit à trois grains.

6°. Les glandes du premier estomac donnent, étant pressés, une liqueur visqueuse, jaunâtre, insipide, et qui néanmoins imprime très-promptement sur le fer une tache obscure.

7°. Enfin l'activité de ces sucs, la force des muscles du gésier, et la couleur noire qui teint les excremens des autruches qui ont avalé du fer, comme elle teint ceux des personnes qui font usage des martiaux et les digèrent bien, venant à l'appui des faits précédens, autorisent Vallisnieri à conjecturer, non pas tout-à-fait, que les autruches digèrent le fer et s'en nourrissent, comme divers insectes ou reptiles se nourrissent de terre et de pierres; mais que les pierres, les métaux, et sur-tout le fer, dissous par le suc

des glandes, servent à tempérer, comme absorbans, les fermens trop actifs de l'estomac; qu'ils peuvent se mêler à la nourriture, comme élémens utiles, l'assaisonner, augmenter la force des solides, et d'autant plus que le fer entre, comme on sait, dans la composition des êtres vivans, et que, lorsqu'il est suffisamment atténué par des acides convenables, il se volatilise, et acquiert une tendance à végéter, pour ainsi dire, et à prendre des formes analogues à celles des plantes, comme on le voit dans l'arbre de mars*; et c'est en effet le seul sens raisonnable dans lequel on puisse dire que l'autruche digère le fer; et quand elle auroit l'estomac assez fort pour le digérer véritablement, ce n'est que par une erreur bien ridicule qu'on auroit pu attribuer à ce gésier, comme on a fait, la qualité d'un remède et

* *Mémoires de l'académie des sciences*, années 1705, 1706 et suiv. Vallisnieri, tome I, page 242; et il confirme encore son sentiment par les observations de Santorini sur des pièces de monnoie et des clous trouvés dans l'estomac d'une autruche qu'il avoit disséquée à Venise, et par les expériences de l'académie *del Cimento* sur la digestion des oiseaux.

la vertu d'aider la digestion, puisqu'on ne peut nier qu'il ne soit par lui-même un morceau tout à fait indigeste : mais telle est la nature de l'esprit humain; lorsqu'il est une fois frappé de quelque objet rare et singulier, il se plaît à le rendre plus singulier encore, en lui attribuant des propriétés chimériques et souvent absurdes : c'est ainsi qu'on a prétendu que les pierres les plus transparentes qu'on trouve dans les ventricules de l'autruche, avoient aussi la vertu, étant portées au cou, de faire faire de bonnes digestions; que la tunique intérieure de son gésier avoit celle de ranimer un tempérament affoibli et d'inspirer de l'amour; son foie, celle de guérir le mal caduc; son sang, celle de rétablir la vue; la coque de ses œufs réduite en poudre, celle de soulager les douleurs de la goutte et de la gravelle, etc. Vallisnieri a eu occasion de constater, par ses expériences, la fausseté de la plupart de ces prétendues vertus; et ses expériences sont d'autant plus décisives, qu'il les a faites sur les personnes les plus crédules et les plus prévenues.

L'autruche est un oiseau propre et parti-

culier à l'Afrique, aux îles voisines de ce continent, et à la partie de l'Asie qui confine à l'Afrique. Ces régions, qui sont le pays natal du chameau, du rhinocéros, de l'eléphant et de plusieurs autres grands animaux, devoient être aussi la patrie de l'autruche, qui est l'éléphant des oiseaux. Elles sont très-fréquentes dans les montagnes situées au sud-ouest d'Alexandrie, suivant le docteur Pococke. Un missionnaire dit qu'on en trouve à Goa, mais beaucoup moins qu'en Arabie. Philostrate prétend même qu'Apollonius en trouva jusqu'au-delà du Gange : mais c'étoit sans doute dans un temps où ce pays étoit moins peuplé qu'aujourd'hui. Les voyageurs modernes n'en ont point apperçu dans ce même pays, sinon celles qu'on y avoit menées d'ailleurs *, et tous conviennent qu'elles ne s'écartent guère au-delà du 35e degré de lati-

* On en nourrit dans les ménageries du roi de Perse, selon Thévenot (tome II, page 200); ce qui suppose qu'elles ne sont pas communes dans ce pays. Sur la route d'Ispahan à Schiras, on amena dans le caravanserai quatre autruches, dit Gemelli Carreri, tome II, page 238.

tude, de part et d'autre de la ligne; et comme l'autruche ne vole point, elle est dans le cas de tous les quadrupèdes des parties méridionales de l'ancien continent, c'est-à-dire, qu'elle n'a pu passer dans le nouveau: aussi n'en a-t-on point trouvé en Amérique, quoiqu'on ait donné son nom au touyou, qui lui ressemble en effet, en ce qu'il ne vole point et par quelques autres rapports, mais qui est d'une espèce différente, comme nous le verrons bientôt dans son histoire. Par la même raison, on ne l'a jamais rencontrée en Europe, où elle auroit cependant pu trouver un climat convenable à sa nature dans la Morée, et au midi de l'Espagne et de l'Italie; mais, pour se rendre dans ces contrées, il eût fallu ou franchir les mers qui l'en séparoient, ce qui lui étoit impossible, ou faire le tour de ces mers, et remonter jusqu'au 50e degré de latitude pour revenir par le Nord en traversant des régions très-peuplées, nouvel obstacle doublement insurmontable à la migration d'un animal qui ne se plaît que dans les pays chauds et les déserts. Les autruches habitent en effet, par préférence, les lieux les plus solitaires et les plus arides,

où il ne pleut presque jamais *; et cela confirme ce que disent les Arabes, qu'elles ne boivent point. Elles se réunissent dans ces déserts en troupes nombreuses, qui de loin ressemblent à des escadrons de cavalerie, et ont jeté l'alarme dans plus d'une caravane. Leur vie doit être un peu dure dans ces solitudes vastes et stériles; mais elles y trouvent la liberté et l'amour : et quel désert, à ce

* Tous les voyageurs et les naturalistes sont d'accord sur ce point; G. Warren est le seul qui ait fait un oiseau aquatique de l'autruche, l'animal le plus anti-aquatique qu'il y ait : il convient bien qu'elle ne sait point nager; mais elle a les jambes hautes et le cou long, ce qui lui donne le moyen de marcher dans l'eau et d'y saisir sa proie. D'ailleurs on a remarqué que sa tête avoit quelque ressemblance avec celle de l'oie : en faut-il davantage pour prouver que l'autruche est un oiseau de rivière? Voyez *Transact. philos.* n° 394. Un autre ayant ouï dire qu'on voyoit en Abyssinie des autruches de la grosseur d'un âne, et ayant appris d'ailleurs qu'elles avoient le cou et les pieds d'un quadrupède, en a conclu et écrit qu'elles avoient le cou et les pieds d'un âne (Suidas). Il n'y a guère de sujet d'histoire naturelle qui ait fait dire autant d'absurdités que l'autruche.

prix, ne seroit un lieu de délices! C'est pour jouir, au sein de la nature, de ces biens inestimables, qu'elles fuient l'homme : mais l'homme, qui sait le profit qu'il en peut tirer, les va chercher dans leurs retraites les plus sauvages; il se nourrit de leurs œufs, de leur sang, de leur graisse, de leur chair; il se pare de leurs plumes; il conserve peut-être l'espérance de les subjuguer tout-à-fait, et de les mettre au nombre de ses esclaves. L'autruche promet trop d'avantages à l'homme, pour qu'elle puisse être en sûreté dans ses déserts.

Des peuples entiers ont mérité le nom de *struthophages*, par l'usage où ils étoient de manger de l'autruche; et ces peuples étoient voisins des éléphantophages, qui ne faisoient pas meilleure chère. Apicius prescrit, et avec grande raison, une sauce un peu vive pour cette viande; ce qui prouve au moins qu'elle étoit en usage chez les Romains : mais nous en avons d'autres preuves. L'empereur Héliogabale fit un jour servir la cervelle de six cents autruches dans un seul repas. Cet empereur avoit, comme on sait, la fantaisie de ne manger chaque jour que

d'une seule viande, comme faisans, cochons, poulets; et l'autruche étoit du nombre, mais apprêtée sans doute à la manière d'Apicius. Encore aujourd'hui les habitans de la Libye, de la Numidie, etc. en nourrissent de privées, dont ils mangent la chair et vendent les plumes; cependant les chiens ni les chats ne voulurent pas même sentir la chair d'une autruche que Vallisnieri avoit disséquée, quoique cette chair fût encore fraîche et vermeille. A la vérité, l'autruche étoit d'une très-grande maigreur : de plus, elle pouvoit être vieille; et Léon l'Africain, qui en avoit goûté sur les lieux, nous apprend qu'on ne mangeoit guère que les jeunes, et même après les avoir engraissées : le rabbin David Kimbi ajoute qu'on préféroit les femelles, et peut-être en eût-on fait un mets passable en les soumettant à la castration.

Cadamosto et quelques autres voyageurs disent avoir goûté des œufs d'autruche, et ne les avoir point trouvés mauvais : de Brue et le Maire assurent que, dans un seul de ces œufs, il y a de quoi nourrir huit hommes; d'autres, qu'il pèse autant que trente œufs de poule : mais il y a bien loin de là à quinze livres.

On fait, avec la coque de ces œufs, des espèces de coupes, qui durcissent avec le temps, et ressemblent en quelque sorte à de l'ivoire.

Lorsque les Arabes ont tué une autruche, ils lui ouvrent la gorge, font une ligature au-dessous du trou; et la prenant ensuite à trois ou quatre, ils la secouent et la ressassent, comme on ressasseroit une outre pour la rincer; après quoi, la ligature étant défaite, il sort par le trou fait à la gorge une quantité considérable de mantèque en consistance d'huile figée; on en tire quelquefois jusqu'à vingt livres d'une seule autruche. Cette mantèque n'est autre chose que le sang de l'animal mêlé, non avec sa chair, comme on l'a dit, puisqu'on ne lui en trouvoit point sur le ventre et la poitrine, où en effet il n'y en a jamais, mais avec cette graisse qui, dans les autruches grasses, forme, comme nous avons dit, une couche épaisse de plusieurs pouces sur les intestins. Les habitans du pays prétendent que la mantèque est un très-bon manger, mais qu'elle donne le cours de ventre.

Les Éthiopiens écorchent les autruches, et

vendent leurs peaux aux marchands d'Alexandrie : le cuir en est très-épais*, et les Arabes s'en faisoient autrefois des espèces de soubre-vestes, qui leur tenoient lieu de cuirasse et de bouclier. Belon a vu une grande quantité de ces peaux toutes emplumées dans les boutiques d'Alexandrie ; les longues plumes blanches de la queue et des ailes ont été recherchées dans tous les temps : les anciens les employoient comme ornement et comme distinction militaire, et elles avoient succédé aux plumes de cygne ; car les oiseaux ont toujours été en possession de fournir aux peuples policés, comme aux peuples sauvages, une partie de leur parure. Aldrovande nous apprend qu'on voit encore à Rome deux statues anciennes, l'une de Minerve et l'autre de Pyrrhus, dont le casque est orné de plumes d'autruche. C'est apparemment de ces mêmes plumes qu'étoit composé le pennache des soldats romains, dont parle Polybe, et qui con-

* Schwenckfeld prétend que ce cuir épais est fait pour garantir l'autruche contre la rigueur du froid ; il n'a pas pris garde qu'elle n'habitoit que les pays chauds.

sistoit en trois plumes noires ou rouges d'environ une coudée de haut; c'est précisément la longueur des grandes plumes d'autruche. En Turquie aujourd'hui, un janissaire qui s'est signalé par quelques faits d'armes, a le droit d'en décorer son turban; et la sultane, dans le sérail, projetant de plus douces victoires, les admet dans sa parure avec complaisance. Au royaume de Congo, on mêle ces plumes avec celles du paon pour en faire des enseignes de guerre, et les dames d'Angleterre et d'Italie s'en font des espèces d'éventails. On sait assez quelle prodigieuse consommation il s'en fait en Europe pour les chapeaux, les casques, les habillemens de théâtre, les ameublemens, les dais, les cérémonies funèbres, et même pour la parure des femmes; et il faut avouer qu'elles font un bon effet, soit par leurs couleurs naturelles ou artificielles, soit par leur mouvement doux et ondoyant : mais il est bon de savoir que les plumes dont on fait le plus de cas, sont celles qui s'arrachent à l'animal vivant, et on les reconnoît en ce que leur tuyau étant pressé dans les doigts, donne un suc sanguinolent, celles, au contraire, qui

ont été arrachées après la mort, sont sèches, légères, et fort sujettes aux vers.

Les autruches, quoiqu'habitantes du désert, ne sont pas aussi sauvages qu'on l'imagineroit : tous les voyageurs s'accordent à dire qu'elles s'apprivoisent facilement, surtout lorsqu'elles sont jeunes. Les habitans de Dara, ceux de Libye, etc. en nourrissent des troupeaux, dont ils tirent sans doute ces plumes de première qualité qui ne se prennent que sur les autruches vivantes ; elles s'apprivoisent même sans qu'on y mette de soin, et par la seule habitude de voir des hommes, et d'en recevoir la nourriture et de bons traitemens. Brue en ayant acheté deux à Serinpate sur la côte d'Afrique, les trouva tout apprivoisées lorsqu'il arriva au fort Saint-Louis.

On fait plus que de les apprivoiser ; on en a domté quelques unes, au point de les monter comme on monte un cheval : et ce n'est pas une invention moderne ; car le tyran Firmius, qui régnoit en Égypte sur la fin du troisième siècle, se faisoit porter, dit-on, par de grandes autruches. Moore, Anglois, dit avoir vu à Joar en Afrique, un homme

voyageant sur une autruche. Vallisnieri parle d'un jeune homme qui s'étoit fait voir à Venise monté sur une autruche, et lui faisant faire des espèces de voltes devant le menu peuple. Enfin M. Adanson a vu au comptoir de Podor deux autruches encore jeunes, dont la plus forte couroit plus vîte que le meilleur coureur anglois, quoiqu'elle eût deux nègres sur son dos. Tout cela prouve que ces animaux, sans être absolument farouches, sont néanmoins d'une nature rétive, et que, si on peut les apprivoiser jusqu'à se laisser mener en troupeaux, revenir au bercail, et même à souffrir qu'on les monte, il est difficile, et peut-être impossible, de les réduire à obéir à la main du cavalier, à sentir ses demandes, comprendre ses volontés et s'y soumettre. Nous voyons, par la relation même de M. Adanson, que l'autruche de Podor ne s'éloigna pas beaucoup, mais qu'elle fit plusieurs fois le tour de la bourgade, et qu'on ne put l'arrêter qu'en lui barrant le passage. Docile à un certain point par stupidité, elle paroît intraitable par son naturel; et il faut bien que cela soit, puisque l'Arabe, qui a domté le cheval et subjugué le

chameau, n'a pu encore maîtriser entièrement l'autruche : cependant jusque-là on ne pourra tirer parti de sa vîtesse et de sa force; car la force d'un domestique indocile se tourne presque toujours contre son maître.

Au reste, quoique les autruches courent plus vîte que le cheval, c'est cependant avec le cheval qu'on les court et qu'on les prend; mais on voit bien qu'il y faut un peu d'industrie : celle des Arabes consiste à les suivre à vue, sans les trop presser, et sur-tout à les inquiéter assez pour les empêcher de prendre de la nourriture, mais point assez pour les déterminer à s'échapper par une fuite prompte ; cela est d'autant plus facile, qu'elles ne vont guère sur une ligne droite, et qu'elles décrivent presque toujours dans leur course un cercle plus ou moins étendu. Les Arabes peuvent donc diriger leur marche sur un cercle concentrique, intérieur, par conséquent plus étroit, et les suivre toujours à une juste distance, en faisant beaucoup moins de chemin qu'elles. Lorsqu'ils les ont ainsi fatiguées et affamées pendant un ou deux jours, ils prennent leur moment, fondent sur elles au grand galop, en les menant

contre le vent autant qu'il est possible, et les tuent à coups de bâton, pour que leur sang ne gâte point le beau blanc de leurs plumes. On dit que, lorsqu'elles se sentent forcées et hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voit plus : mais il pourroit se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but, en cachant leur tête, que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante et la plus foible.

Les struthophages avoient une autre façon de prendre ces animaux : ils se couvroient d'une peau d'autruche ; passant leur bras dans le cou, ils lui faisoient faire tous les mouvemens que fait ordinairement l'autruche elle-même ; et, par ce moyen, ils pouvoient aisément les approcher et les surprendre. C'est ainsi que les sauvages d'Amérique se déguisent en chevreuils pour prendre les chevreuils.

On s'est encore servi de chiens et de filets pour cette chasse, mais il paroît qu'on la

fait plus communément à cheval; et celà seul suffit pour expliquer l'antipathie qu'on a cru remarquer entre le cheval et l'autruche.

Lorsque celle-ci court, elle déploie ses ailes et les grandes plumes de sa queue : non pas qu'elle en tire aucun secours pour aller plus vîte, comme je l'ai déja dit; mais par un effet très-ordinaire de la correspondance des muscles, et de la manière qu'un homme qui court, agite ses bras, ou qu'un éléphant qui revient sur le chasseur, dresse et déploie ses grandes oreilles. La preuve sans réplique que ce n'est point pour accélérer son mouvement que l'autruche relève ainsi ses ailes, c'est qu'elle les relève lors même qu'elle va contre le vent, quoique, dans ce cas, elles ne puissent être qu'un obstacle. La vîtesse d'un animal n'est que l'effet de sa force employée contre sa pesanteur; et comme l'autruche est en même temps très-pesante et très-vîte à la course, il s'ensuit qu'elle doit avoir beaucoup de force : cependant, malgré sa force, elle conserve les mœurs des granivores; elle n'attaque point les animaux plus foibles; rarement même se met-elle en

défense contre ceux qui l'attaquent; bordée sur tout le corps d'un cuir épais et dur, pourvue d'un large *sternum* qui lui tient lieu de cuirasse, munie d'une seconde cuirasse d'insensibilité, elle s'apperçoit à peine des petites atteintes du dehors, et elle sait se soustraire aux grands dangers par la rapidité de sa fuite : si quelquefois elle se défend, c'est avec le bec, avec les piquans de ses ailes, et surtout avec les pieds. Thévenot en a vu une qui, d'un coup de pied, renversa un chien. Belon dit dans son vieux langage, qu'elle pourroit ainsi *ruer par terre* un homme qui fuiroit devant elle; mais qu'elle jette, en fuyant, des pierres à ceux qui la poursuivent : j'en doute beaucoup, et d'autant plus, que la vîtesse de sa course en avant seroit autant de retranché sur celle des pierres qu'elle lanceroit en arrière, et que ces deux vîtesses opposées étant à peu près égales, puisqu'elles ont toutes deux pour principe le mouvement des pieds, elles se détruiroient nécessairement. D'ailleurs ce fait avancé par Pline, et répété par beaucoup d'autres, ne me paroît point avoir été confirmé par aucun moderne digne de foi, et l'on sait que Pline

avoit beaucoup plus de génie que de critique.

Léon l'Africain a dit que l'autruche étoit privée du sens de l'ouïe; cependant nous avons vu plus haut qu'elle paroissoit avoir tous les organes d'où dépendent les sensations de ce genre; l'ouverture des oreilles est même fort grande, et n'est point ombragée par les plumes : ainsi il est probable, ou qu'elle n'est sourde qu'en certaines circonstances, comme le tetras, c'est-à-dire dans la saison de l'amour, ou qu'on a imputé quelquefois à surdité ce qui n'étoit que l'effet de la stupidité.

C'est aussi dans la même saison, selon toute apparence, qu'elle fait entendre sa voix; elle la fait rarement entendre, car très-peu de personnes en ont parlé. Les écrivains sacrés comparent son cri à un gémissement, et on prétend même que son nom hébreu, *jacnah*, est formé d'*ianah*, qui signifie *hurler*. Le docteur Browne dit que ce cri ressemble à la voix d'un enfant enroué, et qu'il est plus triste encore : comment donc avec cela ne paroîtroit-il pas lugubre et même terrible, selon l'expression de M. Sandys, à des voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude

dans l'immensité de ces déserts, et pour qui tout être animé, sans en excepter l'homme, est un objet à craindre et une rencontre dangereuse?

LE TOUYOU.

L'AUTRUCHE de l'Amérique méridionale, appelée aussi *autruche d'Occident*, *autruche de Magellan* et *de la Guiane*, n'est point une autruche : je crois que le Maire est le premier voyageur qui, trompé par quelques traits de ressemblance avec l'autruche d'Afrique, lui ait appliqué ce nom. Klein, qui a bien vu que l'espèce étoit différente, s'est contenté de l'appeler *autruche bâtarde*. M. Barrère la nomme tantôt un *héron*, tantôt une *grue ferrivore*, tantôt un *émeu à long cou*; d'autres ont cru beaucoup mieux faire en lui appliquant, d'après des rapports, à la vérité mieux saisis, cette dénomination composée, *casoar gris à bec d'autruche*; Moehring et M. Brisson lui donnent le nom latin de *rhea*, auquel le dernier ajoute le nom américain de *touyou*, formé de celui de *touyouyou* qu'il porte communément dans la Guiane; d'autres sauvages lui ont donné d'autres noms, *yardu*, *yandu*, *andu* et *nan-*

duguacu, au Bresil; *sallian*, dans l'île de Maragnan; *suri*, au Chili, etc. Voilà bien des noms pour un oiseau si nouvellement connu : pour moi, j'adopterai volontiers celui de touyou que lui a donné, ou plutôt que lui a conservé M. Brisson, et je préférerai, sans hésiter, ce nom barbare, qui vraisemblablement a quelque rapport à la voix ou au cri de l'oiseau; je le préférerai, dis-je, aux dénominations scientifiques, qui trop souvent ne sont propres qu'à donner de fausses idées, et aux noms nouveaux qui n'indiquent aucun caractère, aucun attribut essentiel de l'être auquel on les applique.

M. Brisson paroît croire qu'Aldrovande a voulu désigner le touyou sous le nom d'*avis eme*; et il est très-vrai qu'au tome III de l'*Ornithologie* de ce dernier, page 541, il se trouve une planche qui représente le touyou et le casoar, d'après les deux planches de Nieremberg, page 218; et qu'au-dessus de la planche d'Aldrovande est écrit en gros caractère, *AVIS EME*, de même que la figure du touyou, dans Nieremberg, porte en tête le nom d'*emeu*. Mais il est visible que ces deux titres ont été ajoutés par les graveurs

ou les imprimeurs, peu instruits de l'intention des auteurs : car Aldrovande ne dit pas un mot du touyou; Nieremberg n'en parle que sous les noms d'*yardou*, de *suri* et d'*autruche d'Occident;* et tous deux, dans leur description, appliquent les noms d'*eme* et d'*emeu* au seul casoar de Java; en sorte que pour prévenir la confusion des noms, l'*eme* d'Aldrovande et l'*émeu* de Nieremberg ne doivent plus désormais reparoître dans la liste des dénominations du touyou. Marcgrave dit que les Portugais l'appellent *ema* dans leur langue; mais les Portugais, qui avoient beaucoup de relations dans les Indes orientales, connoissoient l'émeu de Java, et ils ont donné son nom au touyou d'Amérique, qui lui ressembloit plus qu'à aucun autre oiseau, de même que nous avons donné le nom d'*autruche* à ce même touyou; et il doit demeurer pour constant que le nom d'*émeu* est propre au casoar des Indes orientales, et ne convient ni au touyou ni à aucun autre oiseau d'Amérique.

En détaillant les différens noms du touyou, j'ai indiqué en partie les différentes contrées où il se trouve : c'est un oiseau propre à

l'Amérique méridionale, mais qui n'est pas également répandu dans toutes les provinces de ce continent. Marcgrave nous apprend qu'il est rare d'en voir aux environs de Fernambouc; il ne l'est pas moins au Pérou et le long des côtes les plus fréquentées : mais il est plus commun dans la Guiane, dans les capitaineries de Sérégippe et de Rio-grande, dans les provinces intérieures du Bresil, au Chili, dans les vastes forêts qui sont au nord de l'embouchure de la Plata, dans les savanes immenses qui s'étendent au sud de cette rivière et daus toute la terre Magellanique, jusqu'au port Desiré, et même jusqu'à la côte qui borde le détroit de Magellan. Autrefois il y avoit des cantons dans le Paraguai qui en étoient remplis, sur-tout les campagnes arrosées par l'Uraguai; mais à mesure que les hommes s'y sont multipliés, ils en ont tué un grand nombre, et le reste s'est éloigné. Le capitaine Wood assure que bien qu'ils abondent sur la côte septentrionale du détroit de Magellan, on n'en voit point du tout sur la côte méridionale : et, quoique Coréal dise qu'il en a apperçu dans les îles de la mer du Sud, ce détroit paroît être la

borne du climat qui convient au touyou, comme le cap de Bonne-Espérance est la borne du climat qui convient aux autruches; et ces îles de la mer du Sud, où Coréal dit avoir vu des touyous, seront apparemment quelques unes de celles qui avoisinent les côtes orientales de l'Amérique au-delà du détroit. Il paroît de plus, que le touyou, qui se plaît, comme l'autruche, sous la zone torride, s'habitue plus facilement à des pays moins chauds, puisque la pointe de l'Amérique méridionale, qui est terminée par le détroit de Magellan, s'approche bien plus du pole que le cap de Bonne-Espérance ou qu'aucun autre climat habité volontairement par les autruches : mais comme, selon toutes les relations, le touyou n'a pas plus que l'autruche la puissance de voler, qu'il est, comme elle, un oiseau tout-à-fait terrestre, et que l'Amérique méridionale est séparée de l'ancien continent par des mers immenses, il s'ensuit qu'on ne doit pas plus trouver de touyous dans ce continent qu'on ne trouve d'autruches en Amérique, et cela est en effet conforme au témoignage de tous les voyageurs.

Le touyou, sans être tout-à-fait aussi gros que l'autruche, est le plus gros oiseau du nouveau monde : les vieux ont jusqu'à six pieds de haut; et Wafer, qui a mesuré la cuisse d'un des plus grands, l'a trouvée presque égale à celle d'un homme. Il a le long cou, la petite tête et le bec applati de l'autruche *; mais pour tout le reste, il a plus de rapport avec le casoar : je trouve même dans l'*Histoire du Bresil* par M. l'abbé Prévôt, mais point ailleurs, l'indication d'une espèce de corne que cet oiseau a sur le bec, et qui, si elle existoit en effet, seroit un trait de ressemblance de plus avec le casoar.

Son corps est de forme ovoïde, et paroît presque entièrement rond, lorsqu'il est revêtu de toutes ses plumes; ses ailes sont très-courtes et inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne soient pas inutiles pour

* On voit dans la figure de Nieremberg, page 218, une espèce de calotte sur le sommet de la tête, qui a du rapport à la plaque dure et calleuse que l'autruche a au même endroit, selon le docteur Browne (voyez l'histoire de l'autruche); mais il n'est question de cette calotte ni dans la description de Nieremberg, ni dans aucune autre.

la course : il a sur le dos et aux environs du croupion, de longues plumes qui lui tombent en arrière et recouvrent l'anus; il n'a point d'autre queue : tout ce plumage est gris sur le dos et blanc sur le ventre. C'est un oiseau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, et tous trois en avant; car on ne doit pas regarder comme un doigt ce tubercule calleux et arrondi qu'il a en arrière, et sur lequel le pied se repose comme sur une espèce de talon : on attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de se tenir sur un terrain glissant, et d'y marcher sans tomber; en récompense, il court très-légèrement en pleine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre, mais avec des intentions qui ne sont pas encore bien éclaircies. Marcgrave prétend que c'est afin de s'en servir comme d'une voile pour prendre le vent; Nieremberg, que c'est pour rendre le vent contraire aux chiens qui le poursuivent; Pison et Klein, pour changer souvent la direction de sa course, afin d'éviter par ses zigzags les flèches des sauvages; d'autres enfin, qu'il cherche à s'exciter à courir plus vite, en se piquant lui-même avec une

espèce d'aiguillon dont ses ailes sont armées. Mais, quoi qu'il en soit des intentions des touyous, il est certain qu'ils courent avec une très-grande vîtesse, et qu'il est difficile à aucun chien de chasse de pouvoir les atteindre : on en cite un qui, se voyant coupé, s'élança avec une telle rapidité qu'il en imposa aux chiens, et s'échappa vers les montagnes. Dans l'impossibilité de les forcer, les sauvages sont réduits à user d'adresse et à leur tendre des piéges pour les prendre. Marcgrave dit qu'ils vivent de chair et de fruits; mais si on les eût mieux observés, on eût reconnu sans doute pour laquelle de ces deux sortes de nourriture ils ont un appétit de préférence. Au défaut des faits, on peut conjecturer que ces oiseaux ayant le même instinct que celui des autruches et des frugivores, qui est d'avaler des pierres, du fer et autres corps durs, ils sont aussi frugivores, et que s'ils mangent quelquefois de la chair, c'est, ou parce qu'ils sont pressés par la faim, ou qu'ayant les sens du goût et de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indistinctement tout ce qui se présente.

Nieremberg conte des choses fort étranges

au sujet de leur propagation : selon lui, c'est le mâle qui se charge de couver les œufs; pour cela, il fait en sorte de rassembler vingt ou trente femelles, afin qu'elles pondent dans un même nid; dès qu'elles ont pondu, il les chasse à grands coups de bec, et vient se poser sur leurs œufs, avec la singulière précaution d'en laisser deux à l'écart qu'il ne couve point; lorsque les autres commencent à éclore, ces deux-là se trouvent gâtés, et le mâle prévoyant ne manque pas d'en casser l'un, qui attire une multitude de mouches, de scarabées et d'autres insectes dont les petits se nourrissent : lorsque le premier est consommé, le couveur entame le second et s'en sert au même usage. Il est certain que tout cela a pu arriver naturellement; il a pu se faire que des œufs inféconds se soient cassés par accident, qu'ils aient attiré des insectes, lesquels aient servi de pâture aux jeunes touyous : il n'y a que l'intention du père qui soit suspecte ici; car ce sont toujours ces intentions qu'on prête assez légèrement aux bêtes, qui font le roman de l'histoire naturelle.

A l'égard de ce mâle qui se charge, dit-on,

de couver à l'exclusion des femelles, je serois fort porté à douter du fait, et comme peu avéré, et comme contraire à l'ordre de la nature. Mais ce n'est pas assez d'indiquer une erreur; il faut, autant qu'on peut, en découvrir les causes, qui remontent quelquefois jusqu'à la vérité : je croirois donc volontiers que celle-ci est fondée sur ce qu'on aura trouvé à quelques couveuses des testicules, et peut-être une apparence de verge comme on en voit à l'autruche femelle, et qu'on se sera cru en droit d'en conclure que c'étoit autant de mâles.

Wafer dit avoir apperçu dans une terre déserte, au nord de la Plata, vers le 34me degré de latitude méridionale, une quantité d'œufs de touyou dans le sable, où, selon lui, ces oiseaux les laissent couver. Si ce fait est vrai, les détails que donne Nieremberg sur l'incubation de ces mêmes œufs, ne peuvent l'être que dans un climat moins chaud et plus voisin du pole. En effet, les Hollandois trouvèrent aux environs du port Desiré, qui est au 47me degré de latitude, un touyou qui couvoit, et qu'ils firent envoler; ils comptèrent dix-neuf œufs dans le nid. C'est ainsi

que les autruches ne couvent point ou presque point leurs œufs sous la zone torride, et qu'elles les couvent au cap de Bonne-Espérance, où la chaleur du climat ne seroit pas suffisante pour les faire éclore.

Lorsque les jeunes touyous viennent de naître, ils sont familiers et suivent la première personne qu'ils rencontrent; mais en vieillissant ils acquièrent de l'expérience et deviennent sauvages. Il paroît qu'en général leur chair est un assez bon manger, non cependant celle des vieux, qui est dure et de mauvais goût. On pourroit perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui seroit facile, vu les grandes dispositions qu'ils ont à s'apprivoiser, les engraissant et employant tous les moyens qui nous ont réussi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds et tempérés du continent de l'Amérique.

Leurs plumes ne sont pas, à beaucoup près, aussi belles que celles de l'autruche : Coréal dit même qu'elles ne peuvent servir à rien. Il seroit à desirer qu'au lieu de nous parler de leur peu de valeur, les voyageurs nous

eussent donné une idée juste de leur structure : on a trop écrit de l'autruche, et pas assez du touyou. Pour faire l'histoire de la première, la plus grande difficulté a été de rassembler tous les faits, de comparer tous les exposés, de discuter toutes les opinions, de saisir la vérite égarée dans le labyrinthe des avis divers, ou noyée dans l'abondance des paroles : mais pour parler du touyou, nous avons été souvent obligés de deviner ce qui est, d'après ce qui doit être; de commenter un mot échappé par hasard, d'interpréter jusqu'au silence; au défaut du vrai, de nous contenter du vraisemblable; en un mot, de nous résoudre à douter de la plus grande partie des faits principaux, et à ignorer presque tout le reste, jusqu'à ce que les observations futures nous mettent en état de remplir les lacunes que, faute de mémoires suffisans, nous laissons aujourd'hui dans son histoire.

LE CASOAR *.

Les Hollandois sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau à l'Europe; ils le rapportèrent de l'île de Java en 1597, à leur retour du premier voyage qu'ils avoient fait aux Indes orientales : les habitans du pays l'appellent *eme*, dont nous avons fait *émeu*. Ceux qui l'ont apporté lui ont aussi donné le nom de *cassoware*, que nous prononçons *casoar*, et que j'ai adopté, parce qu'il n'a jamais été appliqué à aucun autre oiseau; au lieu que celui d'*émeu* a été appliqué, quoique mal-à-propos, au touyou, comme nous l'avons vu ci-dessus dans l'histoire de cet oiseau.

Le casoar, sans être aussi grand ni même aussi gros que l'autruche, paroît plus massif aux yeux, parce qu'avec un corps d'un volume presque égal, il a le cou et les pieds

* En Europe, *cosoar* ou *cosowar*.

moins longs et beaucoup plus gros à proportion, et la partie du corps plus renflée, ce qui lui donne un air plus lourd.

Celui qui a été décrit par MM. de l'académie des sciences, avoit cinq pieds et demi, du bout du bec au bout des ongles : celui que Clusius a observé étoit d'un quart plus petit. Houtman lui donne une grosseur double de celle du cygne, et d'autres Hollandois celle d'un mouton. Cette variété de mesures, loin de nuire à la vérité, est au contraire la seule chose qui puisse nous donner une connoissance approchée de la véritable grandeur du casoar; car la taille d'un seul individu n'est point la grandeur de l'espèce, et l'on ne peut se former une idée juste de celle-ci qu'en la considérant comme une quantité variable entre certaines limites : d'où il suit qu'un naturaliste qui auroit comparé avec une bonne critique toutes les dimensions et les descriptions des observateurs, auroit des notions plus exactes et plus sûres de l'espèce que chacun de ces observateurs qui n'auroit connu que l'individu qu'il aura mesuré et décrit.

Le trait le plus remarquable dans la figure

du casoar, est cette espèce de casque conique, noir par devant, jaune dans tout le reste, qui s'élève sur le front, depuis la base du bec jusqu'au milieu du sommet de la tête, et quelquefois au-delà : ce casque est formé par le renflement des os du crâne en cet endroit, et il est recouvert d'une enveloppe dure, composée de plusieurs couches concentriques, et analogues à la substance de la corne de bœuf; sa forme totale est à peu près celle d'un cône tronqué, qui a trois pouces de haut, un pouce de diamètre à sa base, et trois lignes à son sommet. Clusius pensoit que ce casque tomboit tous les ans avec les plumes lorsque l'oiseau étoit en mue : mais MM. de l'académie des sciences ont remarqué, avec raison, que c'étoit tout au plus l'enveloppe extérieure qui pouvoit tomber ainsi, et non le noyau intérieur, qui, comme nous l'avons dit, fait partie des os du crâne; et même ils ajoutent qu'on ne s'est point apperçu de la chûte de cette enveloppe à la ménagerie de Versailles, pendant les quatre années que le casoar qu'ils décrivoient y avoit passées : néanmoins il peut se faire qu'elle tombe en effet, mais en détail, et par

une espèce d'exfoliation successive, comme le bec de plusieurs oiseaux, et que cette particularité ait échappé aux gardes de la ménagerie.

L'iris de l'œil est d'un jaune de topaze, et la cornée singulièrement petite, relativement au globe de l'œil, ce qui donne à l'animal un regard également farouche et extraordinaire ; la paupière inférieure est la plus grande, et celle du dessus est garnie, dans sa partie moyenne, d'un rang de petits poils noirs, lequel s'arrondit au-dessus de l'œil en manière de sourcil, et forme au casoar une sorte de physionomie que la grande ouverture du bec achève de rendre menaçante ; les orifices extérieurs des narines sont fort près de la pointe du bec supérieur.

Dans le bec, il faut distinguer la charpente du tégument qui la recouvre : cette charpente consiste en trois pièces très-solides, deux desquelles forment le pourtour, et la troisième l'arête supérieure, qui est beaucoup plus relevée que dans l'autruche; toutes les trois sont recouvertes par une membrane qui remplit les entre-deux.

Les mandibules supérieure et inférieure

du bec ont leurs bords un peu échancrés vers le bout, et paroissent avoir chacune trois pointes.

La tête et le haut du cou n'ont que quelques petites plumes, ou plutôt quelques poils noirs et clair-semés, en sorte que dans ces endroits la peau paroît à découvert : elle est de différente couleur, bleue sur les côtés, d'un violet ardoisé sous la gorge, rouge par derrière en plusieurs places, mais principalement vers le milieu; et ces places rouges sont un peu plus relevées que le reste, par des espèces de rides ou de hachures obliques dont le cou est sillonné : mais il faut avouer qu'il y a variété dans la disposition de ces couleurs.

Les trous des oreilles étoient fort grands dans le casoar décrit par MM. de l'académie, fort petits dans celui décrit par Clusius, mais découverts dans tous deux, et environnés, comme les paupières, de petits poils noirs.

Vers le milieu de la partie antérieure du cou, à l'endroit où commencent les grandes plumes, naissent deux barbillons rouges et bleus, arrondis par le bout, que Bontius met dans la figure immédiatement au-dessus du

bec, comme dans les poules. Frisch en a représenté quatre, deux plus longs sur les côtés du cou, et deux en devant, plus petits et plus courts; le casque paroît aussi plus large dans sa figure, et approche de la forme d'un turban. Il y a au Cabinet du roi une tête qui paroît être celle d'un casoar, et qui porte un tubercule différent du tubercule du casoar ordinaire : c'est au temps et à l'observation à nous apprendre si ces variétés et celles que nous remarquerons dans la suite, sont constantes ou non; si quelques unes ne viendroient pas du peu d'exactitude des dessinateurs, ou si elles ne tiendroient pas à la différence du sexe ou à quelque autre circonstance. Frisch prétend avoir reconnu dans deux casoars empaillés des variétés qui distinguoient le mâle de la femelle; mais il ne dit pas quelles sont ces différences.

Le casoar a les ailes encore plus petites que l'autruche, et tout aussi inutiles pour le vol; elles sont armées de piquans, et même en plus grand nombre que celles de l'autruche. Clusius en a trouvé quatre à chaque aile, MM. de l'académie cinq, et on en compte sept bien distinctes dans la figure de

Frisch, planche 105. Ce sont comme des tuyaux de plumes, qui paroissent rouges à leur extrémité, et sont creux dans toute leur longueur; ils contiennent dans leur cavité une espèce de moelle semblable à celle des plumes naissantes des autres oiseaux : celui du milieu a près d'un pied de longueur, et environ trois lignes de diamètre; c'est le plus long de tous : les latéraux vont en décroissant de part et d'autre, comme les doigts de la main, et à peu près dans le même ordre. Swammerdam s'en servoit en guise de chalumeau pour souffler des parties très-délicates, comme les trachées des insectes, etc. On a dit que ces ailes avoient été données au casoar pour l'aider à aller plus vîte; d'autres, qu'il pouvoit s'en servir pour frapper, comme avec des houssines : mais personne ne dit avoir vu quel usage il en fait réellement. Le casoar a encore cela de commun avec l'autruche, qu'il n'a qu'une seule espèce de plumes sur tout le corps, aux ailes, autour du croupion, etc.; mais la plupart de ces plumes sont doubles, chaque tuyau donnant ordinairement naissance à deux tiges plus ou moins longues et souvent

inégales entre elles : elles ne sont pas d'une structure uniforme dans toute leur longueur; les tiges sont plates, noires et luisantes, divisées par nœuds en dessous, et chaque nœud produit une barbe ou un filet, avec cette différence que, depuis la racine au milieu de la tige., ces filets sont plus courts, plus souples, plus branchus, et, pour ainsi dire, duvetés et d'une couleur de gris tanné, au lieu que, depuis le milieu de la même tige à son extrémité, ils sont plus longs, plus durs et de couleur noire; et comme ces derniers recouvrent les autres et sont les seuls qui paroissent, le casoar, vu de quelque distance, semble être un animal velu, et du même poil que l'ours ou le sanglier. Les plumes les plus courtes sont au cou, les plus longues autour du croupion, et les moyennes dans l'espace intermédiaire : celles du croupion ont jusqu'à quatorze pouces, et retombent sur la partie postérieure du corps; elles tiennent lieu de la queue, qui manque absolument.

Il y a, comme à l'autruche, un espace calleux et nud sur le *sternum*, à l'endroit où porte le poids du corps lorsque l'oiseau est

couché, et cette partie est plus saillante et plus relevée dans le casoar que dans l'autruche.

Les cuisses et les jambes sont revêtues de plumes presque jusqu'auprès du genou; et ces plumes tiroient au gris de cendre dans le sujet observé par Clusius : les pieds, qui sont très-gros et très-nerveux, ont trois doigts, et non pas quatre, comme le dit Bontius, tous trois dirigés en avant. Les Hollandois racontent que le casoar se sert de ses pieds pour sa défense, ruant et frappant par derrière comme un cheval, selon les uns, et, selon les autres, s'élançant en avant contre celui qui l'attaque, et le renversant avec les pieds, dont il lui frappe rudement la poitrine. Clusius, qui en a vu un vivant dans les jardins du comte de Solms à la Haye, dit qu'il ne se sert point de son bec pour se défendre, mais qu'il se porte obliquement sur son adversaire et qu'il le frappe en ruant : il ajoute que le même comte de Solms lui montra un arbre gros comme la cuisse, que cet oiseau avoit fort maltraité, et entièrement écorché avec ses pieds et ses ongles. Il est vrai qu'on n'a pas remarqué à la ménagerie de Versailles, que les casoars

qu'on y a gardés, fussent si méchans et si forts; mais peut-être étoient-ils plus apprivoisés que celui de Clusius : d'ailleurs ils vivoient dans l'abondance et dans une plus étroite captivité; toutes circonstances qui adoucissent à la longue les mœurs des animaux qui ne sont pas absolument féroces, énervent leur courage, abâtardissent leur naturel, et les rendent méconnoissables au travers des habitudes nouvellement acquises.

Les ongles du casoar sont très-durs, noirs au dehors et blancs en dedans. Linnæus dit qu'il frappe avec l'ongle du milieu, qui est le plus grand; cependant les descriptions et les figures de MM. de l'académie et de M. Brisson représentent l'ongle du doigt intérieur comme le plus grand, et il l'est en effet.

Son allure est bizarre; il semble qu'il rue du derrière, faisant en même temps un demi-saut en avant : mais, malgré la mauvaise grace de sa démarche, on prétend qu'il court plus vîte que le meilleur coureur. La vîtesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesans de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres.

Le casoar a la langue dentelée sur les bords, et si courte, qu'on a dit de lui, comme du coq de bruyère, qu'il n'en avoit point : celle qu'a observée M. Perrault, avoit seulement un pouce de long et huit lignes de large. Il avale tout ce qu'on lui jette, c'est-à-dire, tout corps dont le volume est proportionné à l'ouverture de son bec. Frisch ne voit avec raison dans cette habitude qu'un trait de conformité avec les gallinacés, qui avalent leurs alimens tout entiers, et sans les briser dans leur bec : mais les Hollandois, qui paroissent avoir voulu rendre plus intéressante l'histoire de cet oiseau, déja si singulier, en y ajoutant du merveilleux, n'ont pas manqué de dire, comme on l'a dit de l'autruche, qu'il avaloit non seulement les pierres, le fer, les glaçons, etc., mais encore des charbons ardens, et sans même en paroître incommodé.

On dit aussi qu'il rend très-promptement ce qu'il a pris, et quelquefois des pommes de la grosseur du poing, aussi entières qu'il les avoit avalées : et en effet, le tube intestinal est si court, que les alimens doivent passer très-vite; et ceux qui, par leur dureté, sont capables de quelque résistance,

doivent éprouver peu d'altération dans un si petit trajet, sur-tout lorsque les fonctions de l'estomac sont dérangées par quelque maladie. On a assuré à Clusius que, dans ce cas, il rendoit quelquefois les œufs de poule, dont il étoit fort friand, tels qu'il les avoit pris, c'est-à-dire, bien entiers avec la coque, et que, les avalant une seconde fois, il les digéroit bien. Le fond de la nourriture de ce même casoar, qui étoit celui du comte de Solms, c'étoit du pain blanc coupé par gros morceaux; ce qui prouve qu'il est frugivore; ou plutôt il est omnivore, puisqu'il dévore en effet tout ce qu'on lui présente, et que, s'il a le jabot et le double estomac des animaux qui vivent de matières végétales, il a les courts intestins des animaux carnassiers. Le tube intestinal de celui qui a été disséqué par MM. de l'académie, avoit quatre pieds huit pouces de long et deux pouces de diamètre dans toute son étendue; le *cæcum* étoit double et n'avoit pas plus d'une ligne de diamètre sur trois, quatre et cinq pouces de longueur : à ce compte, le casoar a les intestins treize fois plus courts que l'autruche, ou du moins de celles qui les ont le plus longs;

et, par cette raison, il doit être encore plus vorace, et avoir plus de disposition à manger de la chair : c'est ce dont on pourra s'assurer, lorsqu'au lieu de se contenter d'examiner des cadavres, les observateurs s'attacheront à étudier la nature vivante.

Le casoar a une vésicule du fiel, et son canal, qui se croise avec le canal hépatique, va s'insérer plus haut que celui-ci dans le *duodenum*, et le pancréatique s'insère encore au-dessus du cystique; conformation absolument différente de ce qu'on voit dans l'autruche. Celle des parties de la génération du mâle s'en éloigne beaucoup moins : la verge a sa racine dans la partie supérieure du *rectum;* sa forme est celle d'une pyramide triangulaire, large de deux pouces à sa base et de deux lignes à son sommet; elle est composée de deux ligamens cartilagineux très-solides, fortement attachés l'un à l'autre en dessus, mais séparés en dessous, et laissant entre eux un demi-canal qui est revêtu de la peau : les vaisseaux déférens et les uretères n'ont aucune communication apparente avec le canal de la verge; en sorte que cette partie, qui paroît avoir quatre fonctions principales

dans les animaux quadrupèdes, la première de servir de conduit à l'urine, la seconde de porter la liqueur séminale du mâle dans la matrice de la femelle, la troisième de contribuer par sa sensibilité à l'émission de cette liqueur, la quatrième d'exciter la femelle, par son action, à répandre la sienne, semble être réduite, dans le casoar et l'autruche, aux deux dernières fonctions, qui sont de produire dans les réservoirs de la liqueur séminale du mâle et de la femelle les mouvemens de correspondance nécessaires pour l'émission de cette liqueur.

On a rapporté à Clusius que, l'animal étant vivant, on avoit vu quelquefois sa verge sortir par l'anus; nouveau trait de ressemblance avec l'autruche.

Les œufs de la femelle sont d'un gris de cendre tirant au verdâtre, moins gros et plus alongés que ceux de l'autruche, et semés d'une multitude de petits tubercules d'un verd foncé; la coque n'en est pas fort épaisse, selon Clusius, qui en a vu plusieurs; le plus grand de tous ceux qu'il a observés, avoit quinze pouces de tour d'un sens, et un peu plus de douze de l'autre.

Le casoar a les poumons et les dix cellules à air comme les autres oiseaux, et particulièrement comme les oiseaux pesans, cette bourse ou membrane noire propre aux yeux des oiseaux, et cette paupière interne qui, comme on sait, est retenue dans le grand angle de l'œil des oiseaux par deux muscles ordinaires, et qui est ramenée par instans sur la cornée par l'action d'une espèce de poulie musculaire, qui mérite toute la curiosité des anatomistes.

Le midi de la partie orientale de l'Asie paroît être le vrai climat du casoar; son domaine commence, pour ainsi dire, où finit celui de l'autruche, qui n'a jamais beaucoup dépassé le Gange, comme nous l'avons vu dans son histoire, au lieu que celui-ci se trouve dans les îles Moluques, dans celles de Banda, de Java, de Sumatra, et dans les parties correspondantes du continent. Mais il s'en faut bien que cette espèce soit aussi multipliée dans son district que l'autruche l'est dans le sien, puisque nous voyons un roi de Joardam, dans l'île de Java, faire présent d'un casoar à Scellinger, capitaine de vaisseau hollandois, comme d'un oiseau rare;

la raison en est, ce me semble, que les Indes orientales sont beaucoup plus peuplées que l'Afrique ; et l'on sait qu'à mesure que l'homme se multiplie dans une contrée, il détruit ou fait fuir devant lui les animaux sauvages, qui vont toujours cherchant des asyles plus paisibles, des terres moins habitées ou occupées par des peuples moins policés, et par conséquent moins destructeurs.

Il est remarquable que le casoar, l'autruche et le touyou, les trois plus gros oiseaux que l'on connoisse, sont tous trois attachés au climat de la zone torride, qu'ils semblent s'être partagée entre eux, et où ils se maintiennent chacun dans leur terrain, sans se mêler ni se surmarcher ; tous trois véritablement terrestres, incapables de voler, mais courant d'une très-grande vitesse ; tous trois avalent à peu près tout ce qu'on leur jette, grains, herbes, chairs, os, pierres, cailloux, fer, glaçons, etc. ; tous trois ont le cou plus ou moins long, les pieds hauts et très-forts, moins de doigts que la plupart des oiseaux, et l'autruche encore moins que les deux autres; tous trois n'ont de plumes que d'une seule sorte, différentes des plumes des

autres oiseaux, et différentes dans chacune de ces trois espèces; tous trois n'en ont point du tout sur la tête et le haut du cou, manquent de queue proprement dite, et n'ont que des ailes imparfaites, garnies de quelques tuyaux sans aucune barbe, comme nous avons remarqué que les quadrupèdes des pays chauds avoient moins de poil que ceux des régions du Nord; tous trois, en un mot, paroissent être la production naturelle et propre de la zone torride : mais, malgré tant de rapports, ces trois espèces sont différenciées par des caractères trop frappans, pour qu'on puisse les confondre. L'autruche se distingue du casoar et du touyou par sa grandeur, par ses pieds de chameau et par la nature de ses plumes; elle diffère du casoar en particulier par la nudité de ses cuisses et de ses flancs, par la longueur et la capacité de ses intestins, et parce qu'elle n'a point de vésicule du fiel; et le casoar diffère du touyou et de l'autruche par ses cuisses couvertes de plumes, presque jusqu'au tarse, par les barbillons rouges qui lui tombent sur le cou, et par le casque qu'il a sur la tête.

Mais j'apperçois encore dans ce dernier

caractère distinctif une analogie avec les deux autres espèces : car ce casque n'est autre chose, comme on sait, qu'un renflement des os du crâne, lequel est recouvert d'une enveloppe de corne ; et nous avons vu dans l'histoire de l'autruche et du touyou, que la partie supérieure du crâne de ces deux animaux étoit pareillement munie d'une plaque dure et calleuse.

LE DRONTE.

On regarde communément la légèreté comme un attribut propre aux oiseaux : mais, si l'on vouloit en faire le caractère essentiel de cette classe, le dronte n'auroit aucun titre pour y être admis; car, loin d'annoncer la légèreté par ses proportions ou par ses mouvemens, il paroît fait exprès pour nous donner l'idée du plus lourd des êtres organisés. Représentez-vous un corps massif et presque cubique, à peine soutenu sur deux piliers très-gros et très-courts, surmonté d'une tête si extraordinaire, qu'on la prendroit pour la fantaisie d'un peintre de grotesques; cette tête, portée sur un cou renforcé et goîtreux, consiste presque toute entière dans un bec énorme, où sont deux gros yeux noirs entourés d'un cercle blanc, et dont l'ouverture des mandibules se prolonge bien au-delà des yeux, et presque jusqu'aux oreilles; ces deux mandibules, con-

caves dans le milieu de leur longueur, renflées par les deux bouts, et recourbées à la pointe en sens contraire, ressemblent à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre la convexité en dehors : de tout cela il résulte une physionomie stupide et vorace, et qui, pour comble de difformité, est accompagnée d'un bord de plumes, lequel, suivant le contour de la base du bec, s'avance en pointe sur le front, puis s'arrondit autour de la face en manière de capuchon, d'où lui est venu le nom de *cygne encapuchonné* (*cycnus cucullatus.*)

La grosseur, qui, dans les animaux, suppose la force, ne produit ici que la pesanteur. L'autruche, le touyou, le casoar, ne sont pas plus en état de voler que le dronte; mais du moins ils sont très-vîtes à la course, au lieu que le dronte paroît accablé de son propre poids, et avoir à peine la force de se traîner : c'est dans les oiseaux ce que le paresseux est dans les quadrupèdes; on diroit qu'il est composé d'une matière brute, inactive, où les molécules vivantes ont été trop épargnées. Il a des ailes, mais ces ailes sont trop courtes et trop foibles pour l'élever dans

les airs ; il a une queue, mais cette queue est disproportionnée et hors de sa place : on le prendroit pour une tortue qui se seroit affublée de la dépouille d'un oiseau ; et la nature, en lui accordant ces ornemens inutiles, semble avoir voulu ajouter l'embarras à la pesanteur, la gaucherie des mouvemens à l'inertie de la masse, et rendre sa lourde épaisseur encore plus choquante, en faisant souvenir qu'il est un oiseau.

Les premiers Hollandois qui le virent dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île de France *, l'appelèrent *walgh-vogel,* oiseau de dégoût, autant à cause de sa figure rebutante que du mauvais goût de sa chair : cet oiseau bizarre est très-gros, et n'est surpassé, à cet égard, que par les trois précédens ; car il surpasse le cygne et le dindon.

M. Brisson donne pour un de ses caractères d'avoir la partie inférieure des jambes dénuée de plumes ; cependant la planche CCXCIV d'Edwards le représente avec des plumes

* Les Portugais avoient auparavant nommé cette île, *illha do Cirne,* c'est-à-dire *île aux Cygnes,* apparemment parce qu'ils y avoient apperçu des drontes qu'ils prirent pour des cygnes.

non seulement jusqu'au bas de la jambe, mais encore jusqu'au-dessous de son articulation avec le tarse. Le bec supérieur est noirâtre dans toute son étendue, excepté sur la courbure de son crochet, où il y a une tache rouge; les ouvertures des narines sont à peu près, dans sa partie moyenne, tout proche de deux replis transversaux qui s'élèvent en cet endroit sur sa surface.

Les plumes du dronte sont, en général, fort douces; le gris est leur couleur dominante, mais plus foncé sur toute la partie supérieure et au bas des jambes, et plus clair sur l'estomac, le ventre et tout le dessous du corps; il y a du jaune et du blanc dans les plumes des ailes et dans celles de la queue, qui paroissent frisées et sont en fort petit nombre. Clusius n'en compte que quatre ou cinq.

Les pieds et les doigts sont jaunes, et les ongles noirs: chaque pied a quatre doigts, dont trois dirigés en avant, et le quatrième en arrière; c'est celui-ci qui a l'ongle le plus long.

Quelques uns ont prétendu que le dronte avoit ordinairement dans l'estomac une

pierre aussi grosse que le poing, et à laquelle on n'a pas manqué d'attribuer la même origine et les même vertus qu'aux bézoards; mais Clusius, qui a vu deux de ces pierres de forme et de grandeur différentes, pense que l'oiseau les avoit avalées comme font les granivores, et qu'elles ne s'étoient point formées dans son estomac.

Le dronte paroît propre et particulier aux îles de France et de Bourbon, et probablement aux terres de ce continent qui en sont les moins éloignées; mais je ne sache pas qu'aucun voyageur ait dit l'avoir vu ailleurs que dans ces deux îles.

Quelques Hollandois l'ont nommé *dodarse* ou *dodaers;* les Portugais et les Anglois *dodo: dronte* est son nom original, je veux dire celui sous lequel il est connu dans le lieu de son origine; et c'est par cette raison que j'ai cru devoir le lui conserver, et parce qu'ordinairement les noms imposés par les peuples simples ont rapport aux propriétés de la chose nommée. On lui a encore appliqué les dénominations de *cygne à capuchon*, d'*autruche encapuchonnée*, de *coq étranger*, de *walgh-vogel;* et M. Moehring, qui n'a trouvé

aucun de ces noms à son goût, a imaginé celui de *ruphus*, que M. Brisson a adopté pour son nom latin, comme s'il y avoit quelque avantage à donner au même animal un nom différent dans chaque langue, et comme si l'effet de cette multitude de synonymes n'étoit pas d'embarrasser la science et de jeter de la confusion dans les choses. Ne multiplions pas les êtres, disoient autrefois les philosophes ; mais aujourd'hui on doit dire et répéter sans cesse aux naturalistes : Ne multipliez pas les noms sans nécessité.

LE SOLITAIRE

ET

L'OISEAU DE NAZARE.

Le solitaire dont parlent Leguat et Carré, et l'oiseau de Nazareth dont parle Fr. Cauche, paroissent avoir beaucoup de rapports avec le dronte : mais ils en diffèrent aussi en plusieurs points, et j'ai cru devoir rapporter ce qu'en disent ces voyageurs, parce que, si ces trois noms ne désignent qu'une seule et unique espèce, les relations diverses ne pourront qu'en compléter l'histoire ; et si, au contraire, ils désignent trois espèces différentes, ce que j'ai à dire pourra être regardé comme un commencement d'histoire de chacune, ou du moins comme une notice de nouvelles espèces à examiner, de même que l'on voit dans les cartes géographiques une

indication des terres inconnues : dans tous les cas, ce sera un avis aux naturalistes qui se trouveront à portée d'observer ces oiseaux de plus près, de les comparer, s'il est possible, et de nous en donner une connoissance plus distincte et plus précise. Les seules questions que l'on a faites sur des choses ignorées, ont valu souvent plus d'une découverte.

Le solitaire de l'île Rodrigue est un très-gros oiseau, puisqu'il y a des mâles qui pèsent jusqu'à quarante-cinq livres : le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun; mais dans les femelles c'est tantôt le brun et tantôt le jaune blond qui domine. Carré dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante, tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle, et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable.

Les femelles ont au-dessus du bec comme un baudeau de veuve; leurs plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme; les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en

forme de coquilles, ce qui fait un fort bon effet ; et comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec, et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre. Elles ont, selon Leguat, l'air noble et gracieux tout ensemble ; et ce voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Si cela est ainsi, et que le solitaire et le dronte soient de la même espèce, il faut admettre une très-grande différence entre le mâle et la femelle quant à la bonne mine.

Cet oiseau a quelque rapport avec le dindon; il en auroit les pieds et le bec, si ses pieds n'étoient pas plus élevés et son bec plus crochu : il a aussi le cou plus long proportionnellement, l'œil noir et vif, la tête sans crête ni huppe, et presque point de queue; son derrière, qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*.

Le solitaire ne peut se servir de ses ailes pour voler; mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espèce de bouton

sphérique qui se cache dans les plumes et lui sert à deux usages ; premièrement pour se défendre, comme il fait aussi avec le bec; en second lieu, pour faire une espèce de battement ou de moulinet, en pirouettant vingt ou trente fois du même côté, dans l'espace de quatre à cinq minutes : c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne avec un bruit qui a du rapport à celui d'une crécerelle, et s'entend de deux cents pas.

On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espèce soit assez nombreuse; quelques uns disent même qu'on n'en voit guère deux ensemble.

Ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte : ils construisent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied et demi; la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, et le mâle partage avec elle la fonction de couver.

Pendant tout le temps de l'incubation, et même celui de l'éducation, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espèce à plus de deux cents pas à la ronde : et l'on prétend avoir remarqué que c'est le mâle qui chasse les

mâles, et la femelle qui chasse les femelles; remarque difficile à faire sur un oiseau qui passe sa vie dans les lieux les plus sauvages et les plus écartés.

L'œuf, car il paroît que ces oiseaux n'en pondent qu'un, ou plutôt n'en couvent qu'un à la fois; l'œuf, dis-je, ne vient à éclore qu'au bout de sept semaines *, et le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps, le père et la mère en ont soin; et cette seule circonstance doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'autruche, laquelle peut en naissant subsister par elle-même, et qui, n'ayant jamais besoin du secours de ses père et mère, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société, qui, comme je l'ai dit ailleurs, est la première éducation des animaux et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles : aussi l'autruche passe-t-elle pour le plus stupide des oiseaux.

* Aristote fixe au trentième jour le terme de l'incubation pour les plus gros oiseaux, tels que l'aigle, l'outarde, l'oie; il est vrai qu'il ne cite point l'autruche en cet endroit.

Lorsque l'éducation du jeune solitaire est finie, le père et la mère demeurent toujours unis et fidèles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espèce : les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union, semblent en avoir resserré les liens ; et lorsque la saison les y invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

On assure qu'à tout âge on leur trouve une pierre dans le gésier, comme au dronte : cette pierre est grosse comme un œuf de poule, plate d'un côté, convexe de l'autre, et un peu raboteuse et assez dure pour servir de pierre à aiguiser : on ajoute que cette pierre est toujours seule dans leur estomac ; et qu'elle est trop grosse pour pouvoir passer par le canal intermédiaire qui fait la seule communication du jabot au gésier ; d'où l'on voudroit conclure que cette pierre se forme naturellement et à la manière des bézoards, dans le gésier du solitaire : mais pour moi j'en conclus seulement que cet oiseau est granivore, qu'il avale des pierres et des cailloux comme tous les oiseaux de cette classe, notamment comme l'autruche, le touyou,

le casoar et le dronte, et que le canal de communication du jabot au gésier est susceptible d'une dilatation plus grande que ne l'a cru Leguat.

Le seul nom de *solitaire* indique un naturel sauvage : et comment ne le seroit-il pas? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée, et qui par conséquent passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses père et mère, sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple et par l'habitude? On sait combien les habitudes premières ont d'influence sur les premières inclinations qui forment le naturel; et il est à présumer que toute espèce où la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre solitaire : cependant il paroît encore plus timide que sauvage, car il se laisse approcher, et s'approche même assez familièrement, sur-tout lorsqu'on ne court pas après lui, et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs

par la ruse et par son adresse à se cacher; mais, comme il ne court pas fort vîte, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts. Quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri; mais il laisse tomber des larmes, et refuse opiniâtrément toute nourriture. M. Caron, directeur de la compagnie des Indes à Madagascar, en ayant fait embarquer deux venant de l'île de Bourbon pour les envoyer au roi, ils moururent dans le vaisseau, sans avoir voulu boire ni manger.

Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de mars au mois de septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le temps où ils sont les plus gras : la chair des jeunes sur-tout est d'un goût excellent.

Telle est l'idée que Leguat nous donne du solitaire : il en parle non seulement comme témoin oculaire, mais comme un observateur qui s'étoit attaché particulièrement et long-temps à étudier les mœurs et les habitudes de cet oiseau; et en effet sa relation, quoique gâtée en quelques endroits, par des idées fabuleuses *, contient néanmoins plus

* Par exemple, au sujet du premier accouple-

de détails historiques sur le solitaire que je n'en trouve dans une foule d'écrits sur des oiseaux plus généralement et plus anciennement connus. On parle de l'autruche depuis trente siècles, et l'on ignore aujourd'hui combien elle pond d'œufs et combien elle est de temps à les couver.

L'oiseau de Nazareth, appelé sans doute ainsi par corruption, pour avoir été trouvé dans l'île de Nazare, a été observé par Fr. Cauche dans l'île Maurice, aujourd'hui l'île Françoise; c'est un très-gros oiseau et plus gros qu'un cygne : au lieu de plumes, il a tout le corps couvert d'un duvet noir; et cependant il n'est pas absolument sans plumes, car il en a de noires aux ailes et de frisées sur le croupion, qui lui tiennent lieu de queue : il a le bec gros, recourbé un peu par-dessous; les jambes (c'est-à-dire les pieds) hautes et couvertes d'écailles, trois doigts à chaque pied, le cri de l'oison, et sa chair est médiocrement bonne.

La femelle ne pond qu'un œuf, et cet œuf

ment des jeunes solitaires, où son imagination prévenue lui a fait voir les formalités d'une espèce de mariage, au sujet de la pierre de l'estomac, etc.

est blanc et gros comme un pain d'un sou : on trouve ordinairement à côté une pierre blanche, de la grosseur d'un œuf de poule ; et peut-être cette pierre fait-elle ici le même effet que ces œufs de craie blanche que les fermières ont coutume de mettre dans le nid où elles veulent faire pondre leurs poules : celle de Nazare pond à terre dans les forêts sur de petits tas d'herbes et de feuilles qu'elle a formés ; si on tue le petit, on trouve une pierre grise dans son gésier. La figure de cet oiseau, est-il dit dans une note, se trouve dans le *Journal de la seconde navigation des Hollandois aux Indes orientales*, et ils l'appellent *oiseau de nausée* : ces dernières paroles semblent décider la question de l'identité de l'espèce entre le dronte et l'oiseau de Nazare, et la prouveroient en effet, si leurs descriptions ne présentoient des différences essentielles, notamment dans le nombre des doigts ; mais, sans entrer dans cette discussion particulière, et sans prétendre résoudre un problème où il n'y a pas encore assez de données, je me contenterai d'indiquer ici les rapports et les différences qui résultent de la comparaison des trois descriptions.

Je vois d'abord, en comparant ces trois oiseaux à la fois, qu'ils appartiennent au même climat et presque aux mêmes contrées : car le dronte habite l'île de Bourbon et l'île Françoise, à laquelle il semble avoir donné son nom d'*île aux Cygnes*, comme je l'ai remarqué plus haut. Le solitaire habitoit l'île Rodrigue dans le temps qu'elle étoit entièrement déserte, et on l'a vu dans l'île Bourbon ; l'oiseau de Nazare se trouve dans l'île de Nazare, d'où il a tiré son nom, et dans l'île Françoise * : or ces quatre îles sont voisines les unes des autres ; et il est à remarquer qu'aucun de ces oiseaux n'a été apperçu dans le continent.

Ils se ressemblent aussi tous trois plus ou moins par la grosseur, par l'impuissance de voler, par la forme des ailes, de la queue et du corps entier ; et on leur a trouvé à tous une ou plusieurs pierres dans le gésier, ce qui les suppose tous trois granivores : outre cela, ils ont tous trois une allure fort lente ; car, quoique Leguat ne dise rien de celle du solitaire, on peut juger, par la figure qu'il

* Voyez ci-dessus l'histoire de ces oiseaux.

donne de la femelle *, que c'est un oiseau très-pesant.

Comparant ensuite ces mêmes oiseaux pris deux à deux, je vois que le plumage du dronte se rapproche de celui du solitaire pour la couleur, et de celui de l'oiseau de Nazare pour la qualité de la plume qui n'est que du duvet, et que ces deux derniers oiseaux conviennent encore en ce qu'ils ne pondent et ne couvent qu'un œuf.

Je vois de plus qu'on a appliqué au dronte et à l'oiseau de Nazare le même nom d'*oiseau de dégoût.*

Voilà les rapports, et voici les différences :

Le solitaire a les plumes de la cuisse arrondies par le bout en coquilles ; ce qui suppose de véritables plumes, comme en ont ordinairement les oiseaux, et non du duvet, comme en ont le dronte et l'oiseau de Nazare.

La femelle du solitaire a deux touffes de plumes blanches sur la poitrine : on ne dit rien de pareil de la femelle des deux autres.

Le dronte a les plumes qui bordent la base

* *Voyage de Leguat*, tome I.

du bec disposées en manière de capuchon ; et cette disposition est si frappante, qu'on en a fait le trait caractéristique de sa dénomination (*cycnus cucullatus*) : de plus, il a les yeux dans le bec, ce qui n'est pas moins frappant ; et l'on peut croire que Leguat n'a rien vu de pareil dans le solitaire, puisqu'il se contente de dire de cet oiseau qu'il avoit tant observé, que sa tête étoit sans crête et sans huppe; et Cauche ne dit rien du tout de celle de l'oiseau de Nazare.

Les deux derniers sont haut montés, au lieu que le dronte a les pieds très-gros et très-courts.

Celui-ci, et le solitaire, qu'on dit avoir à peu près les pieds du dindon, ont quatre doigts, et l'oiseau de Nazare n'en a que trois, selon le témoignage de Cauche.

Le solitaire a un battement d'ailes très-remarquable, et qui n'a point été remarqué dans les deux autres.

Enfin il paroît que la chair des solitaires, et sur-tout des jeunes, est excellente ; que celle de l'oiseau de Nazare est médiocre, et celle du dronte mauvaise.

Si cette comparaison, qui a été faite avec

la plus grande exactitude, ne nous met pas en état de prendre un parti sur la question proposée, c'est parce que les observations ne sont ni assez multipliées ni assez sûres. Il seroit donc à desirer que les voyageurs, et sur-tout les naturalistes, qui se trouveront à portée, examinassent ces trois oiseaux, et qu'ils en fissent une description exacte, qui porteroit principalement :

Sur la forme de la tête et du bec ;

Sur la qualité des plumes ;

Sur la forme et les dimensions des pieds ;

Sur le nombre des doigts ;

Sur les différences qui se trouvent entre le mâle et la femelle ;

Entre les poussins et les adultes ;

Sur leur façon de marcher et de courir ;

En ajoutant, autant qu'il seroit possible, ce que l'on sait dans le pays sur leur génération, c'est-à-dire, sur leur manière de se rappeler, de s'accoupler, de faire leur nid et de couver ;

Sur le nombre, la forme, la couleur, le poids et le volume de leurs œufs ;

Sur le temps de l'incubation ;

Sur leur manière d'élever leurs petits ;

Sur la façon dont ils se nourrissent eux-mêmes;

Enfin sur la forme et les dimensions de leur estomac, de leurs intestins et de leurs parties sexuelles.

Fin du tome second.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.